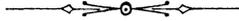


BULLETIN

DE LA

Société Botanique des Deux-Sèvres

(Société Régionale de Botanique)



1927



SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE GARNIER & C^o

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DES DEUX-SÈVRES

ANNÉE 1926

BUREAU

- Présidents d'honneur* : M. le Recteur de l'Académie de Poitiers.
M. le Conservateur des Eaux et Forêts de Niort.
M. le Préfet des Deux-Sèvres.
M. le Maire de Niort.
- Président* : M. V. Dupain.
- Vice-Présidents* : M. Fouillade.
M. Péquin.
- Secrétaire* : M. Coyault.
- Secrétaire-adjoint* : M. Berland.
- Trésorier* : M. Sainvet.
- Trésorier-adjoint* : M. Robert.
- Bibliothécaire* : M. Ventadoux.
- Assesseurs* : M. Brébinaud.
M. Guignard.
M. le Dr Moreau.

HERBIERS ET BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ

Conservateur : M. Ventadoux.

SECTIONS

SECTION POITEVINE

- Président* : M. Ricôme.
- Vice-Présidents* : MM. Bourgoïn, Bouchet et Dr Coulongeât.
- Secrétaire* : M^{lle} Beauchant.

SECTION CHARENTAISE

- Président* : M. Fouillade.
- Vice-Président* : M. Blaud.
- Secrétaire* : M^{lle} Cabandé.
- Secrétaire-adj.* : M. Matard.

SECTION BERRICHONNE

Président : M. Touraine.
Vice-Président : M. Guillaume.
Secrétaire : M. Hivert.
Trésorier : M. Gaujard-Rome.

SERVICE DE RECONNAISSANCE DES PLANTES

Pour les *phanérogames* et *cryptogames vasculaires* :

MM. Simon, receveur de l'Enregistrement à Tours ;
Fouillade, greffier de justice de paix à Tonnay-Charente
(Charente-Inférieure) ;
Coupeau, pharmacien honoraire à Saint-Jean-d'Angély,
(Charente-Inférieure) ;
Gamin, instituteur en retraite, à La Mothe-Saint-Héray.

Pour les *plantes vendéennes* et *muscinées* de toutes provenances :

M. Charrier, pharmacien de 1^{re} classe à La Châtaigneraie (Vendée).

Pour les *champignons supérieurs* :

MM. Brébinaud, à Poitiers, route de Bordeaux ;
Bouchet, à Poitiers, rue Théophraste-Renaudot ;
Bellivier, pharmacien à Parthenay (Deux-Sèvres) ;
Dupain, pharmacien honoraire à La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres).

Pour les *champignons supérieurs* et surtout *discomycètes* :

M. l'abbé Grelet, curé de Savigné (Vienne).

Pour les *phanérogames* et *cryptogames vasculaires*, algues et lichens :

M. Rallet, professeur, Ecole Primaire supérieure de Montmorillon.

Pour les *phanérogames* et les *champignons*, algues, mousses et lichens :

M. le Dr Coulongeot, professeur à l'Ecole de Médecine de Poitiers.

Pour les *myxomycètes* :

M. Buchet, préparateur à la Sorbonne.

Adresse : Laboratoire de Botanique, 1, rue Victor Cousin, Paris
Adresse l'été, pendant les vacances : Le Noyer, par Jars (Cher).

N. B. — M. Buchet serait reconnaissant aux confrères qui voudraient bien lui envoyer leurs échantillons à déterminer de lui donner la liste des espèces qu'ils ont rencontrées dans leur région avec la date et le lieu de leur récolte. Ces renseignements seront pour lui des matériaux précieux pour la rédaction à bref délai d'une flore française de myxomycètes.

Liste des Membres de la Société par Départements au 31 décembre 1926

(F., membres fondateurs. — La date qui suit chaque nom est celles de l'admission).

AISNE

Courteville, ingénieur, 33, rue Lenain, Laon. — 1925.

ALLIER

Le Berre (M^{lle}), villa Beauregard, Yzeures. — 1912.

ALPES-MARITIMES

Poirault G., directeur de la Villa Thuret, cap Antibes. — 1908.

CHARENTE

M^{me} Beyrière (née Guittot), professeur à l'École primaire supérieure, 3, rue des Pilards, Barbezieux. — 1911.

Bruyant Laurent, représentant de la maison Bergougnan, 36, rue du Rempart de l'Est, Angoulême. — 1925.

Mallat, pharmacien honoraire, à Blanzac-les-Matha. — 1892.

Mathieu, pharmacien, à Jarnac. — 1903.

Thomas R., pharmacien, 4, rue Elisée Mounier, à Cognac. — 1913.

Moreau Jean, géomètre, à Chalain. — 1910.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Augé, professeur au cours complémentaire Bonpland La Rochelle. Belloteau G.-L., instituteur, à Ozillac. — 1912.

Bernard, secrétaire de mairie, La Flotte en Ré. — 1902.

Biraud (M^{lle}) R., institutrice, La Rochelle. — 1914.

Blaud Charles, professeur de sciences à l'École Normale de la Rochelle. — 1911.

- Boisse, médecin-vétérinaire, à Surgères. — 1912.
Branger Hector, ingénieur agricole, à Salles d'Angles. — 1903.
Coupeau Charles, pharmacien, 5, place du Marché, à St-Jean-d'Angély. — 1910.
Cabandé (M^{lle}), professeur à l'Ecole primaire supérieure de la Rochelle. — 1924.
Dupain (Jules), pharmacien, La Rochelle. — 1924.
Durepaire Ch. André, pharmacien, à Royan, rue du Corsaire. — 1911.
Ecole primaire supérieure de La Rochelle. — 1925.
Gaboreau, pharmacien, à Saint-Martin-de-Ré — 1924.
Girardeau Léonce, cultivateur aux Rivières d'Anais, par le Bouhet. — 1914.
Godet Jean, 1, rue du Duc, La Rochelle. — 1926.
Ferrand Alexis, à la Fiément, près Tonny-Charente. — 1914.
Fouillade, greffier de paix, à Tonny-Charente. — 1896.
Fraud, professeur à N.-D. de Recouvrance, à Saintes. — 1912.
Faideau, président de la Société d'Horticulture, 44, rue de Ville-neuve, à La Rochelle. — 1924.
Jarreton G.-J., directeur de l'Ecole primaire supérieure, à Pons. — 1912.
Labrunie, instituteur, à St-Vivien, par Salles. — 1924.
Legrand (M^{lle}), professeur à l'Ecole primaire supérieure, à La Rochelle. — 1924.
Leroux (M^{lle}), étudiante en pharmacie, à La Rochelle. — 1926.
Lesgourgues (M. et M^{me}), professeurs à l'Ecole normale de filles, à La Rochelle. — 1924.
Loppé (Dr), président de la Société des Sciences Naturelles, à La Rochelle. — 1924.
Matard Clovis, instituteur, à l'Ecole annexe de l'Ecole normale de La Rochelle. — 1914.
Métais (Dr), médecin à Surgères. — 1902.
Morineau, pharmacien, à Saujon. — 1901.
Navrancourt, 22, avenue Coligny, à La Rochelle. — 1901.
Ouary, professeur au Lycée de La Rochelle. — 1925.
Pellisson Marcel, propriétaire à Léchailler, par Mortagne-sur-Gironde. — 1912.
Perrier de la Bathie, professeur d'agriculture, à Saintes. — 1904.
Peyrelonque, directeur de l'usine à gaz de La Rochelle. — 1925.
Reinier, instituteur, à Thairé-Fagnoux, par St-Jean de Liversay. — 1924.
Renou (Dr), 15, rue Lafayette, Rochefort. — 1925.
Saint-Marsault (Comte Ch. de), château du Roulet, par Salles-sur-mer. — 1912.
Vigé, instituteur, à Dompierre-sur-mer. — 1924.
Zeller (M^{lle}), directrice de l'Ecole primaire supérieure de La Rochelle. — 1925.

CHER

Blondet (René), professeur d'Ecole normale, à Primelles, par Limery. — 1925.

Fournier (Abbé), licencié ès-sciences naturelles, professeur au Collège Ste-Marie, à Bourges. — 1925.

CÔTES-DU-NORD

Le Goas, abbé, professeur, à l'Institution N.-D., à Guingamp. — 1908.

CREUSE

Chomont, professeur au Lycée d'Aubusson. — 1926.

DOUBS

Bataille Frédéric, mycologue, 14, rue de Vesoul, à Besançon. — 1908.

GIRONDE

Petit Georges, jardinier-chef des cultures, au Jardin Botanique de Talence. — 1914.

HÉRAULT

Gèze J.-B., ingénieur agronome, 8, rue du Canneau, à Montpellier. — 1908.

INDRE

Alamoine, pharmacien, à Chaillac. — 1924.

Avéroin, pharmacien, à Argenton. — 1924.

Gaujard-Rome, pépiniériste, à Châteauroux. — 1913.

Guillaume, docteur en pharmacie, place de la République, à Issoudun. — 1924.

Hivert Emmanuel, herboriste, 1, place Gambetta, à Châteauroux, — 1908.

Joly, pharmacien, à St-Gaultier. — 1924.

Léonardon, pharmacien, au Blanc. — 1901.

Maillet, pharmacien, à Déols. — 1924.

Massé, 20, rue Porte-Neuve, à Châteauroux. — 1924.

Pécherat, instituteur à St-Lizaigne. — 1924.

Reuillon, pharmacien, à Levroux. — 1924.

Tharreau, pharmacien, à Chaillac. — 1924.

Thibault, professeur à l'Ecole normale de Châteauroux. — 1925.

Touraine Louis, instituteur, à Châteauroux, 10, rue Martial. — 1912.

INDRE-ET-LOIRE

- Aristobile, jardinier, à Preuilly-sur-Claise. — 1904.
Decorges Louis, architecte paysagiste, 107, rue Jules Charpentier, à Tours. — 1906.
Devaulx de Chambord, à la Cloutière, par la Celle-Guénan. — 1906.
Dubreuil, docteur médecin, à la Riche-Extra, près Tours. — 1908.
Dupuy, professeur économe, à l'École normale de Loches. — 1905.
Delancize, professeur à l'École primaire supérieure, avenue de la Salle, Saint-Symphorien, à Tours. — 1926.
Etienne, pharmacien, à la Riche, près Tours. — 1906.
Lemoine, chef du Jardin Botanique de Tours. — 1906.
Moreau-Chauvineau, inspecteur d'assurances, 176, rue d'Entraygues, à Tours. — 1913.
Pinguet-Guindon, pépiniériste, à la Tranchée, de St-Symphorien. — 1906.
Pingrenet, ingénieur des Arts et Métiers, 53, rue Desaix, à Tours. — 1925.
Poulet, herboriste, 7, rue de la Riche, à Tours. — 1906.
Rollet du Coudray, pharmacien, 2, place de la Gare, à Tours. — 1910.
Simon Eugène, receveur de l'Enregistrement, à Tours. — 1898.

LOIRE-INFÉRIEURE

- Chenantais, docteur-médecin, mycologue, 2, rue Cambronne, à Nantes. — 1908.
Orgebin Léon, pharmacien, 2, place Delorme, à Nantes. — 1909.

MAINE-ET-LOIRE

- Bouvet, pharmacien, directeur des jardins publics, 32, rue Lenepveu, à Angers. — 1901.
Pavis (M. et M^{me}), instituteurs, à Varenne-sur-Loire. — 1910.
Préaubert, professeur honoraire, président de la Société d'Etudes scientifiques, 23, rue Proust, à Angers. — 1901.

MANCHE

- Métay André, professeur, au Lycée de Coutances. — 1924.
Michel Arnold, pharmacien, à St-James. — 1910.

SEINE

- Blaringhem L., chargé des cours de biologie agricole à la Faculté des sciences de l'Université, 40, Boulevard Montparnasse, Paris. (15^e). — 1912.
Boulanger Emile, pharmacien, 19, quai Bourbon, Paris (IV^e). — 1903.

- Buchet, préparateur de sciences naturelles, à la Sorbonne, Laboratoire de Botanique, Avenue de l'Observatoire, Paris. — 1924.
(L'été, pendant les vacances, à Le Noyer, par Jars (Cher).
Déribéré-Desgardes (Dr), à Paris (18^e), 16, rue Houdon. — 1902.
L'été à la Roseraie, St-Gaultier (Indre).
Guillet Jean, inspecteur de l'Enregistrement, 1, place Balard, Paris (15^e). — 1913.
Guétrot (Dr), 169, rue de Tolbiac, Paris (13^e). — 1924.
Massé Robert, pharmacien, 8, Boulevard St-Marcel, à Paris (5^e). — 1914.
Miégeville, professeur à l'Ecole Dentaire, rue Ordener, n^o 4, Paris (18^e). — 1925.
Varney Edouard, ingénieur, 12, rue Stanislas, Paris (6^e). — 1914.

DEUX-SÈVRES

- Ailleaume Paul, pharmacien, à l'Absie. — 1914.
Alleyrangue (M^{lle}), étudiante, à la Mothe-St-Héray. — 1925.
Barillot Ed., instituteur, à Fomperron. — 1924.
Barot Emile, négociant, à La Mothe-Saint-Héray. — 1911.
Baufine, notaire, à Parthenay. — 1905.
Baussay A., libraire à Niort. — 1914.
Beauchamp, négociant, à Parthenay. — 1889.
Belin, pharmacien, à Mauzé. — 1924.
Bellivier Jules, pharmacien, à Parthenay. — 1901.
Berland Constant, professeur en retraite, à Vergezay, par Saint-Maixent-l'Ecole. — 1906.
Billiet, à Saint-Loup-sur-Thouet. — 1924.
Betraud F., instituteur à Luché-Thouarsais, par St-Varent. — 1890.
Boiteux, professeur au Lycée Fontanes, rue Jard-Panvilliers, à Niort. — 1924.
Bouchand, pharmacien, à Melle. — 1924.
Bougoin E., ancien trésorier général, au Chaillou, près Chey. — F. — 1888.
Brumault des Houlières, pharmacien, place St-Médard, à Thouars. — 1909.
Brunet (abbé), curé de Vançais, par Lezay. — 1908.
Caillon Roger, horticulteur, rue des Trois Coigneaux, à Niort. — 1926.
Capitaine, médecin-vétérinaire, à Brioux. — 1903.
Chatelain Henri-Louis, docteur en droit, pharmacien, place des Halles, Niort. — 1911.
Chauvinau (M^{me}), née Portron, pharmacien, à La Crèche. — 1914.
Chavigneau, pharmacien, rue de la Gare, Niort. — 1889.
Chrétien Arthur, inspecteur d'Académie, à Niort. — 1913.
Clémot R., pharmacien, 53, rue Victor Hugo, à Niort. — 1912.
Cornilliet (M^{lle}), stagiaire en pharmacie, Parthenay. — 1925.
Coyault Emmanuel, notaire, à Saint-Maixent-l'Ecole. — 1913.

- Coyault Pierre, étudiant en pharmacie, à Saint-Maixent-l'École. — 1924.
- Daniaud, pharmacien, à Saint-Maixent-l'École. — 1925.
- David P., instituteur, aux Alleuds, par Sauzé-Vaussais. — 1894.
- Demellier Louis, député des Deux-Sèvres, à Pont-de-Vonne, par Vautebis. — 1899.
- Denizeau (M^{lle} J.), directrice de l'école d'application, à Niort. — 1891.
- Dessagne (M^{lle}), institutrice, à Parthenay. — 1926.
- Deschamps, pharmacien, à Parthenay. — 1924.
- Dupain Victor, mycologue, pharmacien honoraire, à La Mothe-Saint-Héray. — F. — 1888.
- Dupain Victor (fils), pharmacien, à La Mothe-St-Héray. — 1924.
- Dupain Jean, docteur-médecin, à Saint-Maixent-l'École. — 1924.
- Dupont Ernest, propriétaire, Avenue de Limoges, à Niort. — 1924.
- Favreau Paul, receveur municipal, à Saint-Maixent-l'École. — 1924.
- Fouchier Eugène, professeur au Collège de Melle. — 1912.
- Fouchier Charles, à la Bernardière de St-Vincent, par Melle. — 1926.
- Gamin, instituteur en retraite, à La Mothe-St-Héray. — 1924.
- Garnier, imprimeur, à Saint-Maixent-l'École. — 1925.
- Gazeau, professeur au Collège de Saint-Maixent-l'École. — 1924.
- Gilbert, propriétaire, rue de la Croix, à Saint-Maixent-l'École. — 1924.
- Girardin (M^{lle}), professeur au Collège de Saint-Maixent-l'École. — 1925.
- Girouin Daniel, pharmacien, à Saint-Maixent-l'École. — 1909.
- Granier (M^{lle}), professeur à l'École primaire supérieure de Saint-Maixent-l'École. — 1925.
- Grégoire, faubourg Sébastopol, à Parthenay. — 1924.
- Griton, à Souvigné, par Saint-Maixent-l'École. — 1926.
- Griffault Emile, docteur-médecin, conseiller général, à La Mothe-Saint-Héray. — 1897.
- Guignard, pharmacien, à Saint-Maixent-l'École. — 1894.
- Guyet René, rédacteur au Mémorial des Deux-Sèvres, 1, rue Yver, à Niort. — 1911.
- Hipault Octave, clerk de notaire, à Saint-Maixent-l'École. — 1924.
- Huctin Aristide, nofaire à Melle. — 1910.
- Hurtaud, pharmacien, à St-Hilaire-la-Palud. — 1924.
- Jarry Léonce, professeur économe, à l'École normale de Parthenay. — 1912.
- Labonne, stagiaire en pharmacie, à Parthenay. — 1926.
- Lacour, étudiant en pharmacie, à Parthenay. — 1926.
- Lainé, professeur de sciences, à l'École normale de Parthenay. — 1924.
- Lairt (M^{me}), née Ambert, institutrice, à Azay-le-Brûlé. — 1925.
- Lambert, pharmacien, à Parthenay. — 1924.

- Lamy René, docteur en médecine, à Melle. — 1913.
Landier (M^{lle}), rue Châlons, à Saint-Maixent-l'École. — 1925.
Lemoine (abbé), curé des Forges, par Vasles. — 1893.
Lévêque (M^{lle}), directrice de l'École primaire, à Saint-Maixent-l'École. — 1912.
Lhoumeau A., professeur en retraite, à Salles. — 1926.
Litarrière (Ch. Verriet de), docteur-médecin, conseiller général, à Mazières-en-Gâtine. — 1898.
Loynes (de), avocat, rue du 24 Février, à Niort. — 1925.
Marché André, instituteur, à La Mothe-Saint-Héray. — 1926.
Marot Emile, conseiller général, à Niort. — 1905.
Ménard Cl., conseiller général, à Thouars. — 1894.
Métayer-Tisseau, président de la Société d'Horticulture, à Niort. — 1925.
Minault (M^{lle}), institutrice, à La Crèche. — 1924.
Mironneau, pharmacien, à Chef-Boutonne. — 1925.
Moine Clément, instituteur, à Vernoux-Boutonne. — 1924.
Moinet Albert, ingénieur agricole, rue Thiers, à Niort. — 1900.
More Edmond, professeur de physique, au Collège de Saint-Maixent-l'École. — 1912.
Morisset, directeur Ecole primaire supérieure, à Thouars. — 1911.
Mossion, pharmacien, à Saint-Maixent-l'École. — 1926.
Marcus, juge de paix, à La Mothe-Saint-Héray. — 1924.
Naslin Emile, conseiller général, à Charchenay, par Saint-Maixent-l'École. — 1912.
Pairault, professeur, au Collège de Melle. — 1926.
Pajou Ernest, cultivateur, maire de St-Porchaire, par Bressuire. — 1911.
Papot Louis, apiculteur, à Brioux. — 1910.
Péquin, pharmacien honoraire, 83, avenue de Paris, à Niort. — F. — 1888.
Picard Charles-Joseph, médecin-vétérinaire, à La Mothe-Saint-Héray. — 1910.
Poulier Anatole, propriétaire, à Airvault. — 1894.
Proust, vétérinaire, à Lezay. — 1925.
Proust, propriétaire, à Miséré, par Celles-s-Belle. — 1925.
Queuille, pharmacien, rue de la Gare, à Niort. — F. — 1888.
Quintard André, étudiant, à la Villedieu de Ste-Eanne, par Saint-Maixent-l'École. — 1926.
Renaud Jacques, médecin-vétérinaire, à St-Gelais. — 1910.
Renaud (M^{lle}), institutrice, à Mougou. — 1926.
Robert, pharmacien, place du Marché, à Niort. — 1901.
Roux, instituteur en retraite, à Saint-Florent-lès-Niort, avenue St-Jean-d'Angély, 141. —
Rozeray, ex-directeur des Services agricoles, à Niort, avenue de Limoges. — 1912.
Sainvet Auguste, négociant, 67, rue de la Croix, à Saint-Maixent-l'École. — 1903.

VIENNE

- Amiet Emile, propriétaire, à Vendeuivre. — 1914.
Aurioux (Abbé), curé de St-Romain; par Dangé. — 1893.
Barbier André, instituteur, à Charroux. — 1924.
Barreau (M^{lle} Valentine), institutrice, à Cloué, par Lusignan. — 1900.
Beauchant (M^{lle}), 15 bis, rue Alsace Lorraine, à Poitiers. — 1924.
Bidot Emile, sous-ingénieur des ponts et chaussées en retraite, 159, Avenue de Bordeaux, à Poitiers. — 1924.
Bonnetête, pharmacien, à Poitiers. — 1924.
Bouchet Léon, pharmacien honoraire, rue Théophraste-Renaudot, à Poitiers. — 1897.
Boucherie (Dr), professeur adjoint, à l'Ecole de Pharmacie de Poitiers. — 1924.
Bourdéraud, herboriste, rue des Arts, à Civray. — 1924.
Boutin, à la Rodière, par Béruges. — 1926.
Brébinaud, pharmacien honoraire, route de Bordeaux, à Poitiers. — 1903.
Brouard (M^{lle}), à Montmorillon. — 1926.
Brunet Hippolyte, docteur-médecin, à Ligugé. — 1913.
Chataignier M., pharmacien à Civray. — 1924.
Chollet Armand V., pharmacien, à Chatellerault. — 1912.
Coulangeat (Dr), professeur à la Faculté des Sciences, de Poitiers. — 1906.
Dardignac J., pharmacien, à Lençloître. — 1913.
Day Anatole, fabricant de conserves alimentaires, Impasse Saint-Romain, à Chatellerault. — 1903.
Desbordes Constant, docteur-médecin, à Civray. — 1914.
Drouhet, pharmacien, rue des Trois Rois, Poitiers. —
Duclos G.-J.-M., représentant de commerce, rue des Petites Vallées, à Poitiers. — 1914.
Duret Victorien (abbé), curé à Doussay. — F. — 1888.
Faugerat P., agriculteur, aux Brandes, par St-Sauvant. — 1908.
Fouquet Alexis, à Rouillé. — 1901.
Frankol, pharmacien, rue de la Cathédrale, à Poitiers. — 1924.
Frison, docteur-médecin, à Rouillé. — 1905.
Giraud Joseph (abbé), à le Vigant. — 1913.
Glangeaud Joseph, contrôleur principal des contributions directes, 34, rue Thibaudeau, à Poitiers. — 1914.
Grelet L.-J. (abbé), curé de Savingé. — 1913.
Guillé Octave, agent général de l'Union, 53, rue Gilbert, à Chatellerault. — 1903.
Guionnet, directeur de l'hôtel de la Mélusine, à Lusignan. — 1924.
Lagarde Armand, avocat, 63, rue Théophraste Renaudot, à Poitiers. 1909. (L'été à Saint-Maixent-l'Ecole).
Lemounier, pharmacien, à Chauvigny. — 1926.
Leroux, avenue de Bordeaux, à Poitiers. — 1924.

- Maigret, à Marigny-Brissay. — 1902.
Marché Bien-Aimé, expert en immeubles, au Chêne, par Vivonne.
— 1908.
Marque Ch., négociant, rue de la Cathédrale, à Poitiers. — 1913.
Massen (M^{lle}), directrice du Collège de jeunes filles, à Poitiers. —
1906.
Minault H., ancien instituteur, à Rouillé. — 1893.
Moreau A., docteur-médecin, à Lusignan. — 1895.
Moreau (M^{lle} Louise), près le Vieux Pont, à St-Savin. — 1901.
Morin (abbé Eugène), aumônier à Pont Achard, Poitiers. — 1913.
Moitié, pharmacien, place d'Armes, à Poitiers. — 1924.
Mouchard (abbé), curé de Vicq-s-Gartempe. — 1893.
Ohlig (M^{me}), à St-Savin-sur-Gartempe. — 1894.
Pironnet, professeur d'agriculture, à Montmorillon. — 1924.
Pope-Bénard (M^{me}), 21, rue Edouard-Grimaux, à Poitiers. — 1901.
Pouyollon Maurice, élève-maître, à l'Ecole normale d'instituteurs,
à Poitiers. — 1924.
Rallet, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Montmorillon.
— 1915.
Ramire, à Savigny-sur-Faye. — 1913.
Raymond L.E.E., pharmacien, à Mirebeau. — 1912.
Rochet (M^{lle}), boulevard Coligny, Poitiers. — 1924.
Rogeon-Imbert (M. et M^{me}), à Gençais. — 1910.
Santurette, professeur à l'Ecole primaire supérieure, de Mont-
morillon. — 1924.
Saumonneau Belot (M.), instituteur, à Bonnes. — 1901.
Thébaud Ernest, professeur à l'Ecole primaire supérieure de
Montmorillon. — 1914.
Troussereau O., pharmacien, 28, rue de la Regratterie, à Poitiers.
— 1909.
Vallet-Décherat Jean, propriétaire, 125, avenue de Bordeaux, à
Poitiers. — 1912.
Violleau (abbé), église Ste-Radégonde, à Poitiers. — 1891.

HAUTE-VIENNE

- Chantemergue, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Saint-
Léonard. — 1924.
Gérald, pharmacien, à Saint-Léonard. — 1925.

ALGÉRIE

- Ducellier Léon, professeur, à l'Ecole d'agriculture de Maison-
Carrée (Alger). — 1912.
Maire René, maître de conférences de botanique, à la Faculté des
Sciences, à Alger. — 1903.
-

TRAVAUX DES SOCIÉTAIRES

HISTOIRE DES HYBRIDES DE SCIRPUS

Les *Scirpus* peuvent être divisés logiquement en deux grands groupes, basés sur l'absence ou la présence de soies hypogynes, qui sont les homologues des pétales et des sépales :

1° **Glabri**, à soies hypogynes nulles ou réduites en écailles rudimentaires (*S. setaceus*, *supinus*).

2° **Setacei**, à soies hypogynes, généralement six, soit peu développées (*S. pungens* = *Rothii*), soit bien développées, lisses (*S. radicans*) ou ciliées. Les soies hypogynes ciliées ont, soit des cils ascendants (*S. littoralis*), soit des cils rétrorses (*S. holoschaenus*, *lacustris*, *maritimus*, *mucronatus*, *silvaticus*, *Tabernaemontani(anus)*, *triqueter*, et *S. carinatus*). Tous ces *Scirpus* forment un groupe morphologique très naturel caractérisé par le faciès général (plantes de haute taille : 0 m. 80 à 1 m. et davantage), le mode de végétation (plantes croissant en groupes sur le bord des eaux ou dans l'eau), l'anthèse pseudo-latérale à épillets inégalement pédicellés, enfin les soies hypogynes nettement développées. Ceux ayant des soies hypogynes à cils rétrorses ont tous des écailles mucronées, mais ces écailles sont soit entières (*S. mucronatus*, *silvaticus*), soit tronquées ciliées (*S. holoschaenus*), soit échancrées lisses (*S. maritimus*) ou ciliées (*S. lacustris*, *Tabernaemontani(anus)*, *triqueter*, et *S. carinatus*).

On a trouvé des *Scirpus* hybrides exclusivement dans le groupe des *Setacei*. Si l'on excepte *S. silvaticus* × *radicans*, dont l'hybridité a été contestée notamment par Th. Husnot : *Cypéracées de France* (p. 83), et *S. Kalmusii*, qui serait un hybride de *S. americanus* (= *S. pungens* = *S. Rothii*) par *S. lacustris* ou *S. Tabernaemontani(anus)*, mais dont les auteurs, Ascherson et Graebner, considèrent l'hybridité comme très douteuse, on ne trouve d'es hybrides certains qu'exclusivement dans le dernier groupe des *Setacei*, qui comprend les *Scirpus* caractérisés à la fois par des soies hypogynes à cils rétrorses et par des écailles mucronées, échancrées et ciliées. Ce dernier groupe sera donc seul examiné dans cette étude.

I

Les espèces qui composent ce groupe ont été lentement et péniblement identifiées, à cause de leur grande ressemblance, par les anciens auteurs. Actuellement, les botanistes tombent presque d'accord pour y distinguer trois espèces, qui sont, en suivant l'ordre des dates de leur description depuis 1753, *S. lacustris*, *triqueter* et *Tabernaemontani(anus)*.

S. lacustris a été ainsi nommé par Linné : *Species plantarum* [Ed. I (1753) 48-49] : « *Scirpus culmo tereti nudo, spicis ovalis pluribus, pedunculatis terminabilis. Fl. suec. 40. Dalib paris. 16. Scirpus spicis copiosis Roy. lugdb. 48. Juncus maximus s. scirpus major Bauh. pin. 12 theat. 178. Habitat in Europae aquis puris stagnantibus et fluviatilibus.* » C'est en somme la plante connue dès la plus haute antiquité pour faire des liens, d'où son nom primitif de *Juncus* (jungere), de *Scirpus* (scirpare), espèce extrêmement commune, désignée encore aujourd'hui par le peuple sous le nom de Jonc des chaisiers.

S. triqueter a été nommé par Linné : *Mantissa plantarum generum editionis VI et specierum editionis II* [(1767) 29] : « *Scirpus culmo triquetro nudo, spiculis sessilibus pedunculatisque mucronem aequantibus Scirpo-cyperus palustris, caule molli, panicula sparsa minore, capitulis subrotundis plurimis simul janculis subfuscis. Mich. gen. 47. Juncus acutus maritimus caule triquetro molli, procerior. Pluk, alm, t. 40 f. 2. Raj. suppl. 629. Habitat in Europa australi. Culmus triqueter angulis planis, nec excavatis.* » Cette plante a été longtemps méconnue. C'est probablement elle que l'on trouve décrite dans Bauhin : *Pinax II, Prodr. 22*, sous le nom de *Juncus acutus maritimus, caule triangulo*, dans Morison : *Plantarum historiae universalis oxoniensis seu herbarum distributio nova* [III (1715) 232 et tab. 10, fig. 20] sous le nom de *Juncus maritimus caule triquetro*, et peut-être aussi dans Plukenet : *Phytographia* [in 4 (1691) t. 40, fig. 2] sous le nom de *Juncus acutus maritimus, caule triquetro maximo molli et procerior nostras*, plantes que Linné : *Species plantarum* [Ed. I (1753) 50] nomma *S. mucronatus*.

Le binôme *S. triqueter* fut accepté par de Lamarck et de Candolle : *Flore française* [Ed. III (1815) III. 136] qui l'identifièrent non seulement à *S. mucronatus* de Pollich, à la fig. 2 de l'ouvrage de Plukenet et à celle de Morison, citées ci-dessus, mais encore à *S. triqueter* du *Mantissa* de Linné. Cependant Grenier et Godron : *Flore de France* [III (1855) 374] prétendirent que *S. triqueter* de Linné n'était que *S. littoralis* de Schrader, alors que le vrai *S. triqueter* avait été décrit par Pollich, sous le nom de *S. mucronatus*, qu'il ne faut pas confondre avec *S. mucronatus* de Linné. Ils se crurent donc autorisés à donner le nom de *S. Pollichii* à la plante

décrite et connue de tous les botanistes sous le nom de *S. triquet*-*ter*. Mais les floristes faisant autorité, notamment Koch, Rouy, Coste, Ascherson et Graebner n'ont pas été de cet avis. Nyman : *Conspectus florae Europaeae* [II (1882) 764] trancha le débat, en prouvant, d'après Bentham, que l'herbier de Linné contient, sous le nom de *S. triquet*-*ter*, la plante ainsi connue de tous. On continuera donc dans cette étude, à nommer *S. triquet*-*ter* la plante désignée sous ce nom par tous les botanistes— Grenier et Godron exceptés — et notamment par notre sympathique collègue, l'oculatisime M. Fouillade, dans l'étude si précise qu'il publia l'an dernier dans notre Bulletin (p. 38-42), où, pour éviter un barbarisme, il la nomma fort justement *S. triquetrus*.

S. Tabernaemontani(anus) a été nommé par J. F. Gmelin (1) : *Flora badensis* [(1805) 101-102] : « *Scirpus Tabernaemontani culmo tereli nudo, glauco ; spicis pedunculatis ovatis, terminalibus ; involucri foliolis duobus membranaceis, falcatis, pungentibus. Scirpus lacustris* β Pollich *fl. palat.* n° 41. — Roth *Fl. Germ.* 2 p. 57 Hall. *Stirp. Helv.* n. 1337. *Scirpus palustris humilior* Scheuchz. *Agrost.* p. 356. *Juncus sive Scirpus medius* C. Bauh. *pin.* 12. *Juncus silvaticus Tabernaemontani* p. 566 *Icon. Germ. Kleinere Seebinse ; Waldbinse, Gall. Scirpe des étangs mineurs. Hab. Utrinque in stagnis et paludibus praesertim sylvaticis Rheno vicinis frequens... Obs. In horto ex seminibus culta, nullam mutationem experta est ; hinc omni jure separanda a J. lacustris, et pro peculiari specie habenda. »*

Cette diagnose suggère deux remarques :

1° **S. Tabernaemontani(anus)** est-il une espèce ? — Gmelin déclare qu'il a cultivé de graines ce *Scirpus* et qu'il l'a toujours vu identique à lui-même ; il conclut qu'on doit le considérer comme une bonne espèce. C'est l'avis de la plupart des grands floristes, notamment Koch, Coste, Ascherson et Graebner, et aussi de M. Fouillade qui, dans notre Bulletin de l'an passé (p. 42), a rappelé, d'après ses nombreuses observations sur le terrain, les caractères spécifiques bien nets de cette plante :

(1) Jean Frédéric Gmelin (1748-1804), auteur de *Flora badensis*, ouvrage posthume, était fils de Jean-Georges Gmelin (1709-1755), divulgateur (1749) de la fameuse lettre de Camerarius à Valentin (1694) sur le sexe des plantes et célèbre auteur de *Flora Sibirica* (1749-1770) ouvrage en partie posthume, fruit de voyages longs et particulièrement pénibles. C'est dans cet ouvrage qu'il décrit, sous le nom d'*Epipogium* (I p. 11-12, t. 2, fig. 2) une plante que Linné : *Species plantarum* [Ed. I (1753) 945] nomma *Satyrrium Epipogium*, que Villars : *Histoire des plantes du Dauphiné* [II (1787) 44 et t. 1] décrivit sous le même nom, d'après des spécimens récoltés par Chaix, Clappier et Liottard, et qui depuis lors, toujours rarissime dans la Flore de France, a été nommée *Epipogum Gmelini* par L. C. Richard : *De Orchideis europaeis annotationes* [Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, IV (1818) 50].

- 1) *tige glauque*, bien moins élevée que celle de *S. lacustris*.
- 2) *écailles à ponctuations purpurines rudes*, caractère qui ne se retrouve ni dans *S. lacustris* ni dans *S. triquetus* types.
- 3) *Fleurs à deux stigmates* et par suite akènes biconvexes, tandis que *S. lacustris* a des fleurs à 3 stigmates et par suite des akènes trigones.
- 4) *Moelle à cellules étoilées*, donc tige beaucoup plus compressible que celle de *S. lacustris*.

Il semble en conséquence que l'autonomie spécifique de cette plante ne doit pas être contestée. Cependant Rouy : *Flore de France* [XIII (1912) 375] n'y voit qu'une sous-espèce de *S. lacustris*. Grenier et Godron : *Flore de France* [III (1855) 372-373] ne la considère même que comme simple variété *digynus* (c'est-à-dire à deux stigmates) de *S. lacustris* (qui a trois stigmates).

Ils ajoutent, dans une observation : « Aucun des caractères par lesquels on a voulu le distinguer du *S. lacustris* n'est constant. » Husnot : *Cypéracées de France* [(1905) 67] partage cet avis.

S. Tabernaemontani(anus) a donc de grandes affinités avec *S. lacustris*. Cela explique que Linné l'ignora totalement, ainsi que de Lamarck et de Candolle qui n'en parlent pas, même dans le Supplément (1815) de leur *Flore française*, paru dix ans après la diagnose originale de Gmelin. Il n'est cependant pas identique à ce *Scirpus* puisque non seulement Gmelin, mais encore Smith : *English Botany* [(1811) t. 2.321] le distinguèrent très nettement. Smith, ignorant le travail de Gmelin, lui donna même le nom de *S. glaucus*, à cause de la teinte glauque si caractéristique de ses chaumes. On verra dans la suite que ce fait a une grande importance.

II° *S. Tabernaemontani* de Gmelin est-il la plante de *Tabernaemontanus* ? — *Tabernaemontanus* (1515 ?-1590) : *Neu vollkommen Krauter Buch* (1588) avait publié la première partie d'un grand ouvrage sur les plantes, qui fut édité après sa mort en totalité, d'après son manuscrit, par Nicolas Braun. Cet ouvrage acquit une renommée universelle. Il eut cinq éditions, dont l'une, révisée et complétée par G. et J. Bauhin, était encore éditée en 1731, après les travaux de Tournefort et quelques années seulement avant l'apparition du *Species plantarum* de Linné. L'auteur consacre tout le chapitre XXXVI (p. 565-566) à l'étude des joncs des étangs (von den Weyerbintzen). Il distingue cinq espèces de « joncs. »

- 1) *Juncus palustris major* (Gross Weyerbintzen) = *S. lacustris*.
- 2) *Juncus palustris minor* (Klein Wasserbintzen) = *S. triquetus* (?)
- 3) *Juncus acutus* (Gemein scharf Bintzen) = *J. conglomeratus*.
- 4) *Juncus laevis* (Gemein glatt Bintzen) = *J. effusus*.
- 5) *Juncus sylvaticus* (Waldbintzen) = *S. Tabernaemontani* (?)

Toutes ces espèces avaient une description accompagnée d'une figure. Elles étaient totalement oubliées quand Gmelin ressuscita la dernière et prétendit l'identifier à son *S. Tabernaemontani*.

Avait-il raison ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord examiner le texte de Tabernaemontanus (1), dont voici la traduction : « *V Junc des forêts. Juncus sylvaticus. La cinquième espèce a plusieurs racines, de la grosseur des doigts, qui s'enfoncent fortement et profondément dans la terre ; elles sont comparables à celles de S. lacustris avec d'innombrables filaments et des radicelles capillaires pendantes ; elles ont aussi à la base, près des racines, à la place des feuilles, leurs gaines à la manière des graminées, comme S. lacustris. Les chaumes sont gros et grands, cependant plus petits que ceux de S. lacustris ; ils sont remplis à l'intérieur avec une moelle blanche, lacuneuse ; ils portent en haut, tout près du sommet, de belles fleurs brunes, ombelliformes. Ce junc croît dans les forêts, aux endroits naturellement envahis par l'eau. »*

Cette description est accompagnée d'une figure qui représente certainement un *Scirpus*, dont les épilets semblent barbus, probablement parce que Tabernaemontanus a fait graver l'image d'un spécimen en pleine floraison. Mais rien ne prouve que ce *Scirpus* soit identique à celui que J. F. Gmelin a dénommé, deux siècles plus tard, *S. Tabernaemontani*. L'auteur insiste sur de nombreux caractères macroscopiques communs avec *S. lacustris*, et il note soigneusement, comme différence, l'aspect lacuneux de la moelle ; par contre, il ne mentionne pas la teinte glauque des chaumes, pourtant si caractéristique, et, à plus forte raison, pas davantage les ponctuations purpurines rudes des écailles, car l'usage de la loupe — et plus encore du microscope, non encore inventé — était inconnu à cette époque.

On ne peut donc pas prouver que *S. Tabernaemontani* de Gmelin soit certainement la plante décrite par Tabernaemontanus. C'est possible, peut-être probable ; ce n'est pas certain. E. F. Nolte : *Novitiae florae holsaticae* [in-8 (1826) 20] déclare même que Gmelin a incontestablement commis une erreur, et que la plante de Tabernaemontanus doit être identifiée à son *S. trigonus* (= *S. carinatus*), ce qui est très probablement une autre erreur. Pour trancher la question, il faudrait pouvoir consulter l'herbier de Tabernaemontanus. Où est-il ? S'il existe encore, quel est son état

(1) L'ouvrage de Tabernaemontanus étant devenu rare, il n'est sans doute pas inutile de transcrire le texte original : « *V Waldbintzen. Juncus sylvaticus. Das fünfte Geschlecht hat etliche Wurzeln Fingers dick die sich vest und tieff in der Erde thun sind gleichechtig wie die Wurzeln der Weyerbintzen mit vielen unzählbaren Zaseln und haarechtigen Wurtzleinbehenckt die haben auch unter bey der Wurtzel an statt der Blätter ihre Lieschscheiden wie die grossen Wasserbintzen die Bintzen sind dick und gross doch Kleiner als die Weyerbintzen die sind inwendig mit weissem luekem geluckertem Marek ausgefüllet die tragen oben nahe bey dem Gipffel schöne braune doldechtige Blumen dieses wächst in Walden an wasserechtigen Orten. »*

de conservation ? Même s'il est bien conservé, ne réserverait-il pas des mécomptes ? La suite de cette étude montrera que c'est une éventualité malheureusement bien fréquente. Mieux vaudrait sans doute supprimer ce binôme et le remplacer par celui si caractéristique de *S. glaucus*.

En résumé : nous nous trouvons en présence de trois *Scirpus*. La spécificité de deux d'entre eux (*S. lacustris*, *S. triqueter*) n'est contestée par personne. Quant au troisième, décrit par J. G. Gmelin (*S. Tabernaemontani*), sa spécificité est contestée, bien qu'elle soit fort probable.

II

Les anciens botanistes n'avaient pas remarqué seulement ces trois espèces de « joncs » dans le groupe qui nous occupe. Ils avaient distingué un nombre beaucoup plus grand de formes qu'ils croyaient être des espèces. Sans compter les Bauhin, on pourrait citer L. Plukenet : *Phytographia* [in-4 (1691) tab. 40, fig. 1-3], J. Ray : *Historia Plantarum* [III (1704) 629], etc., qui décrivent de nombreux *Scirpus* dont l'identification serait souvent très difficile.

Le premier botaniste qui commença à débrouiller cette question, celui que l'on doit considérer comme le père de la Graminologie, est A.J. Scheuchzer : *Agrostographia sive Graminum, Juncorum, Cyperorum, Cyperoïdum, iisque affinium historia* [in-4 (1719) et fig.]. Cet ouvrage, qui est la première monographie du grand groupe si intéressant des monocotylédones, désigné par les vieux auteurs sous le nom de « gramen », contient sur les plantes étudiées des analyses d'une précision inconnue auparavant. L'auteur y étudie notamment une plante qu'il estime nouvelle et qu'il nomme *Scirpo-Cyperus, paniculâ glomeratâ, è spicis imbricatis compositâ*, Nob. (p. 404-405), avec fig. grandeur naturelle « *integram sistit paniculam* » (Tab. IX, fig. 14). Il va être souvent question de ce *Scirpus* dans la suite de cette étude ; il y a donc intérêt à transcrire ici intégralement la diagnose un peu longue établie par Scheuchzer.

« *Fibris copiosissimis, longis, parùm aut prorsùs non ramosis radicatur, iisque mediantibus caeno palustri affigitur ; iisque fuscis et atrofuscis, quandoque et albicantibus intermixtis. Hinc surgunt Calami simul aliquot plerunque, sesquipedales, bipedales, duosque cum dimidio pedes alti, egregiè triquetri, lineas plus minus duas inferiùs crassi, laete virides, molliusculi et laevi digitorum motu compressibiles, medullâ candidâ, spongiosâ, molliusculâ, per longitudinem veluli fibrosâ et in cellulas minutas transversaliter divisâ farcti, inde a basi duabus praecipuis tunicis vaginaeformibus, arcte amplexiculmibus, in obtusum valde mucronem terminalis vestiti, quarum inferior plerunque fusca aut subfusca, uncias duas*

plus minusve longa, major autem et superior, inde a radice ad summum plus minusve semipedalis. Unciam unam, sesquiunciam, uncias duas, duasque cum dimidia, infra acutiusculum, sed non rigidum, quandoque reflexum, aliquantisper mucronem, ex alter utro calamarum latere prodit Panicula conglomerata, è spicis dense in capitulum congestis composita, semiuncialis aut uncialis ferè quatuorversum. Spicae autem paniculam componentes teretiusculæ sunt, in mucronem fastigiatae, lineas duas, tres, quatuor, haud etiã quinque longae, versùs basin lineas fere duas communiter crassae, ex viride et ferrugineo variegatae, constantes è glumis densè et imbricatim axi spicarum proprio circumquoque adnatis, cochlearis instar excavatis, lineam unam cum triente communiter longis, lineam unam aut paulò plus ex toto latis, è lato ventre in acutiusculum mucronem sinuatim terminatis, marginibus angustis, ferrugineis cinctis, caeterum viridibus. In singularum autem harum squamarum sinu semen continetur triquetrum, dilutè, aut ex luteo virescens, tres lineae quadrantes longum, filamentis tribus compressiusculis, dilutissimè fuscis, lineam unam longitudine communiter paulisper superantibus, tribusque item filamentis aliis tenuissimis, aristaeformibus, lineam unam longis, ex fusco subbuluteis, è basi embryonis oriundus, circumdatum ex ejus brevissime mucrone emittens filamentum tenuissimum, fuscum, cirrosum, trifidum, lineam unam longitudine paulisper superans. Conferri *Scirpo-Cyperus hicce noster meretur com Junco acuto, maritimo, caule triquetro, maximo, molli, proceriori, nostrate Plukn. Phylogr. et Raii Syn. 272. itemque cum Junco acuto, maritimo, caule triquetro, molli, spicà glomeratà in stylo sessili, Plukn. Phylogr. Tab. 40, fig. 3. Raij. Hist. III, 629, quorum, an unus vel uterque, vel nullus cum hoc nostro conveniat, asseverare pro certo non ausim. Locis paludosis et udis circa Tigurum communis est, speciatim in udis promontorii Lacùs Tigurini, quod vulgò das Horn vocatur; in udis et Turfacea terra circa monasterium Rùti, item in pratis udis Linthae fluvio adjacentibus, per quae Vesenum oppidum aditur.* »

La découverte de Scheuchzer ne fut pas prise en considération par Linné, qui sans doute ne vit dans la nouvelle plante qu'un *S. lacustris*. Elle tomba complètement dans l'oubli jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

★★

La question fut reprise par un botaniste anglais J. Smith : *English Botany* [I (1790) p. et pl. 1983]. Il semble bien être le premier à avoir soupçonné l'hybridité chez les *Scirpus* au sujet d'une plante qu'il estime nouvelle et qu'il décrit, comme espèce, sous le nom de *S. carinatus*, probablement à cause de la forme un peu carénée du chaume dans sa partie supérieure. La diagnose de Smith allant faire autorité pendant le XIX^e siècle, il peut-être utile d'en donner *in-extenso* la traduction :

« *Scirpus carinatus*. *Jonc à massue, à bord émoussé. Triandria Monogynia. Gen. Char.* Glumes minces, imbriquées régulièrement, toutes fertiles. Cor : nulle. Graine 1. *Spec. Char.* Tige émoussée, triangulaire supérieurement, nue, ronde à la base. Panicule en cyme, terminale. Bractée dressée, piquante, canaliculée. Stigmates 2.

Syn. Scirpus lacustris γ Sm. *Fl. Brit.* 52. *Huds.* 19. *Wilh.* 75. *Hull.* 13. *Juncus aquaticus medius, caule carinato. Dilli in Raii Syn.* 428. *Jonc en boule, sillonné Pet. Conc. Gram. n.* 199. Récolté dans la Tamise sous le pont de Battersea. M. Edouard Forster l'a trouvé en amont du pont de Westminster, et nous lui sommes obligés de l'avoir indiqué comme distinct de *S. lacustris* t. 666, comme d'avoir vérifié les synonymes ci-dessus dans l'herbier de Buddle. Il ressemble à *S. lacustris* t. 166 par sa racine, son habitus général et son aspect aussi bien que par la base arrondie de sa tige. Mais il en diffère par sa tige obtusément trigone avec des faces plutôt convexes, dans sa partie supérieure aussi bien qu'en dessous du milieu ; il se rapproche de *S. triquetet* t. 1694 par sa bractée forte, dressée, piquante, concave, foliacée, ressemblant à la pointe allongée de la tige de cette plante, à laquelle dernière espèce il est plus près apparenté, appartenant à la même section de ce genre, et n'ayant pareillement que 2 stigmates, alors que *S. lacustris* en a 3.

S. triquetet est triangulaire aigu dès la base de sa tige et sa panicule est généralement plus resserrée et plus simple que dans la plante précédente. »

Smith accompagne sa diagnose par une très belle planche représentant l'ensemble de sa plante et aussi, en détail, les organes floraux ; on y remarque l'écaille lisse, comme celle de *S. lacustris* et de *S. triquetet*.

Mais à cette époque *S. Tabernaemontani(anus)* n'avait pas été identifié. Il ne fut décrit en Angleterre que vingt ans plus tard, par le même J. Smith : *English Botany* [I (1810) t. 2.321] qui, ignorant l'ouvrage de J. F. Gmelin, paru 6 ans plus tôt (1805), lui donna le nom significatif de *S. glaucus*, à cause de la couleur glauque de ses tiges, bien caractéristique, même à distance. On peut logiquement en déduire que si son *S. carinatus* avait eu également une tige glauque ou glaucescente, J. Smith s'en serait aperçu ; à supposer qu'il ne l'aurait pas remarquée avant sa nouvelle découverte et la description de son *S. glaucus*, il l'aurait vue ensuite et aurait rectifié en conséquence la diagnose originale de son *S. carinatus*, dans laquelle il ne fait aucune allusion à la couleur des chaumes.

S. Carinatus resta longtemps ignoré hors de l'Angleterre. Il fut donc pourvu d'une copieuse synonymie, notamment en Allemagne, où il devint successivement *S. Duvalii* de Hoppe (1814), *S. trigonus* de Nolle (1826), *S. lacustris* \times *triqueter* de Neilreich (1859), *S. lacustris* \times *Pollichii* de Buchenau (1877), etc.

La confusion fut encore aggravée par de nombreux changements de binômes. *S. trigonus* (Nolte) n'est pas identique à *S. trigonus* (Roth), qui est *S. triquetus* (Linné). Ce dernier binôme désigna des plantes différentes suivant que l'auteur était Linné, Roth, Grenier et Godron. De plus Ascherson et Graebner crurent utile d'infliger le nouveau nom de *S. americanus* à une plante correspondant à *S. Rothii* (Hoppe), *S. triquetus* (Roth, non Linné), *S. pungens* (Vahl), etc.

Enfin Koch : *Synopsis florae Germanicae et Helveticae* [III (1867) 644] décrivit, d'après un auteur allemand, les deux formes *S. Hoppii* et *S. Lejeunei* qu'il rattacha comme variétés à *S. lacustris*.

★
★★

Pendant la même période, d'autres *Scirpus* furent décrits comme hybrides, avec plus ou moins de probabilité. Ce sont : *S. Custoris*, *S. Rosellinii*, *S. Buchenaui*, *S. Gremlii* et *S. Scheuchzeri*.

S. Custoris. — Frz. Freih. v. Hausmann : *Flora von Tirol* [II (1852) 914].

L'auteur considère que ce *Scirpus* n'est qu'une variété de *S. Duvalii* = *carinatus*, dont il note avec soin les écailles lisses. Il ajoute : « Anthères presque complètement glabres à la pointe. D'après le Dr Custer, ce n'est qu'une variété de *S. lacustris*, de même que *S. Duvalii*. — *S. lacustris* β *bodamicus* Gaud. est, d'après une communication écrite de Custer, une variété de *S. Duvalii* (Hoppe) avec 2 ou 3 stigmates sur le même épilète et des anthères fortement barbues au sommet. Commun au bord du lac de Constance. » La plante a été, depuis lors, trouvée abondante en Alsace, aux bords du Rhin. Les auteurs sont loin d'être d'accord à son sujet. Koch : *Synopsis* [Ed. III (1857) 643] n'y voit qu'une var. de *S. Tabernaemontani*(anus) « *culmo laetius virente*. » Rouy : *Flore de France* [XIII (1912) 375] y voit une race de *S. lacustris*. On verra plus loin que Brügger aurait tendance à lui attribuer une origine hybride.

S. Rosellinii. — V. Cesati, G. Passerini, E. G. Gibelli : *Compendio della Flora italiana* [I (1867) 99]. Les auteurs caractérisent comme suit leur plante :

« *Caule cilindrico alla base, triangolare nella metà superiore, con due facce convesse ed una piana.*

1) *Due stimmi, frutto obovato biconvesso, cinto da setole uguali ad esso. Caserta. S. Duvalii Hoppe.*

2) *Tre stimmi, frutto obovato piano-convesso o subtrigono, cinto da setole più lunghe di esso. Casale. S. Pollichii-lacustris Rosellini herb. S. Rosellinii Nob. »*

Selon eux *S. Rosellinii* est donc un *S. lacustris* ♀ × *triqueter* ♂ alors que *S. Duvalii* = *carinatus* serait un *S. triqueter* ♀ × *lacustris* ♂, c'est-à-dire l'hybride inverse.

S. Buchenau. — Buchenau : *Flora von Bremen* [(1877) 234].

Ascherson et Graebner : *Synopsis* [II (1902-1904) 315] déclarent que Buchenau aurait décrit, dans cette flore, un *S. lacustris* × *Tabernaemontani*(*anus*), dont ils donnent la description suivante : « De haute taille, vert d'herbe. Ecailles brun-rouge, nullement ponctuées en relief. 3 stigmates. Graines très rares. Plante intermédiaire entre les deux parents. Brème et certainement ailleurs. » Ils ne mettent donc pas en doute son origine hybride. Pour faciliter sa classification, il est juste de lui donner le nom de Buchenau.

S. Gremli. — A. Gremli : *Neue Beiträge zur Flora der Schweiz* [fasc. I (1880) 48]. L'auteur n'est pas bien fixé sur la valeur de son *Scirpus*. Il le croit hybride de *S. lacustris* × *S. triqueter*, ou bien de *S. Tabernaemontani*(*anus*) × *S. triqueter*. Il répète les mêmes hypothèses, sans ajouter aucune précision, dans sa *Flore de la Suisse* [Ed. V. Traduction de J.J. Vetter (1886) 510].

S. Scheuchzeri (1). — Chr. G. Brügger : *Botanische Mittheilungen. I Aufzählung neuer Pflanzenbastarde der Bündner und Nachbar Flora* [Jahresbericht der Naturforschenden Gesellschaft Graubundens. XXV (1882) 108-111].

Brügger, professeur au collège de Coire, dans les Grisons (Suisse), a étudié dans ce travail un *Scirpus*, qu'il croit être un nouvel hybride. La diagnose qui concerne cette plante, bien qu'un peu longue, mérite d'être reproduite *in-extenso* à cause de son importance et de la très grande difficulté pour se procurer le fascicule du périodique où elle a été insérée :

« *Scirpus* Scheuchzeri (*S. lacustris* b. minor Köllik. « Fl. d. C. Zurich » 1839 S. 17 ? — *S. Custoris* Auct. p. p.). Entre des tiges de roseaux, dans des prairies marécageuses du lac de Zurich, « près de Horn », donc à la localité classique où Scheuchzer récolta son « *Scirpo-Cyperus paniculata glomerata* », déterminé comme *S. mucronatus* par les botanistes postérieurs, et où A. Köll-

(1) Plante dédiée, non pas au médecin J.J. Scheuchzer (1672-1733), selon une assertion erronée d'Ascherson et Graebner, mais à son frère J. Scheuchzer (1684-1738), ingénieur et botaniste suisse, célèbre par ses travaux sur les graminées, notamment par son *Agrostographia* [Zurich (1719) in-4], première monographie des Glumacées, dans laquelle, selon Brügger, il aurait décrit ce *Scirpus*. C'est au même que Linné a dédié le genre *Scheuchzeria* [*Flora Lapponica* I (1737) 1; *Genera Plantarum* (1737) n° 452; *Flora Suecica* (1745) n° 297; *Species Plantarum* Ed. I (1753) n° 338], et non pas *Scheuchzera*, contrairement à la graphie de Rouy : *Flore de France* [XIV, 269].

liker recueillit sa var. minor « distincte de *S. lacustris* par des épillets plus sombres et plus petits, des anthères plus simples et une floraison plus précoce », je remarquai, du 12 au 19 juin 1870, à moitié hors de l'eau, tandis que *S. lacustris* croit en masse dans l'eau loin du rivage du lac, une forme de jonc de l'aspect du *S. Tabernacmontani* Gm., dont la coloration, la forme des anthères et des fruits et le nombre des stigmates le font ainsi déterminer, mais avec (à la partie supérieure) des tiges à angles obtus et (parfois) des glumes (écailles) presque lisses, comme *S. Duvalii* Hpp. (*S. carinatus* Auct.) et avec des anthères barbues, comme *S. Custoris* Heg. (*S. l. bodamicus* Gaud.) qui a un port semblable à *S. lacustris*, comme le jonc de Zurich a un port semblable à *S. Tabernacmontani*. Rhizome rampant, environ 5 cm. d'épaisseur. Tige épaisse en bas de 4-6 cm., ronde, comprimée en haut, trigone (à angles obtus), haute de 30 à 80 cm., glauque. Gaine aphyllé ou bien ayant en haut une feuille courte (1-5 cm.), pointue, en gouttière; anthères 1,5-4 cm. sortant sous la pointe dressée ou oblique de la tige. Groupe des épillets pétiolé ou sessile, ou, sur les plus petits spécimens, anthère resserrée jusqu'à être pelotonnée. Epillets sessiles, ovales, 5-7 ^m/_m long, brun rouge foncé. Ecaille frangée, ridée transversalement, plus ou moins fortement ponctuée, plus rarement presque lisse, ovale, échancrée avec une pointe aiguë et de petits lobes obtus. Pointe des anthères courtement poilue (barbue). Stigmates 2! Akènes lisses, plan-convexes.

S. Duvalii Hpp. s'en distingue donc seulement par des chaumes ayant jusqu'à 1 m. de hauteur, vert clair; « épaissis en massue à la partie inférieure », par les anthères à pointes glabres, par les écailles lisses (toujours?) et (d'après Willk.) par les feuilles et les extrémités des chaumes libres et plus longues, ou bien (d'après Hoppe) par les gaines aphyllées et les anthères plus longues.

S. Custoris Heg. s'en distingue par ses 3 stigmates, ses akènes trigones, parfois ses extrémités de chaumes foliacées, parfois ses anthères agglomérées, ses extrémités de chaumes libres et plus courtes et son rhizome plus gros (d'après Gaud. et Hg.); il doit toutefois varier aussi, avec 2 ou 3 stigmates « sur le même épillet » et être seulement « une variété de *S. Duvalii* » (d'après le Dr Custer, dans v. Hausm. Fl. Tir. 914).

La dernière remarque et observation du découvreur est seulement à retenir ici, à savoir que *S. Custoris* avec *S. Duvalii* appartiennent ensemble à une seule et même série de formes de produits hybrides entre *S. lacustris* et *S. triquetus* Auct. (*S. mucronatus* Poll, non L, *S. Pollichii* Gr. Gdr.), que l'on a trouvés plusieurs fois, et abondants en certaines stations, dans l'Allemagne du Nord, en Hollande et en France, et qui ont été reconnus comme hybrides (*S. lacustris* × *Pollichii* Focke Pfl. Misch n. 407) à cause du nombre inconstant des stigmates et des akènes petits. Hoppe, l'auteur du *S. Duvalii*, a d'ailleurs émis pareille opinion (dans le texte des *Icones* de J. Sturm 1798) lorsqu'il a déclaré: « Cette

espèce, qui a été trouvée au bord du Danube au-dessus de Stauf pour la première fois par M. le Prof. Duval, botaniste zélé et clairvoyant, et qui est devenue distincte, se situe assez bien entre *S. triqueter* et *S. lacustris*, de sorte qu'elle pourrait être considérée à bon droit pour une plante hybride lorsque des plantes analogues seraient récoltées à l'état sauvage. » Sur ce dernier point, certainement exact, nous sommes complètement d'accord.

Cependant, il reste encore quelque point obscur. Il est évident que, sous les noms précédents, l'hybride *S. Tabernaemontani* × *Pollichii* a été souvent inclus, car, d'une part le nombre type des stigmates (2) fait penser à *S. Duvalii*, d'autre part, le chaume « glauque » et les écailles parfois « finement ponctuées » concordent avec la description du *S. Custoris* (dans *Heg.* 49), de même que les « écailles avec des points parsemés » rappellent les exemplaires originaux du premier par Hoppe même (d'après Meyer *Fl. Hann.*). Il en résulte encore un hybride *S. lacustris* × *Tabernaemontani*, ainsi qu'on l'a observé près de Brême (Focke l.c.), bien qu'ailleurs on l'ait considéré, certainement à la légère, comme n'étant pas un hybride, mais comme une preuve de la diversité simplement variable des deux formes, afin d'embrouiller encore davantage cette question.

S. Scheuchzeri pose ici une question analogue. Ses caractères paraissent l'indiquer de même nettement pour une forme hybride, alors que son habitat (actuel), sans les parents présumés, semble prouver contre son origine hybride. Cette forme nous pose l'alternative : ou bien, en dépit de toutes les expériences faites antérieurement, il faut comprendre en une unique espèce, à titre de variétés, y compris même *S. triqueter*, toutes les espèces séparées de *S. lacustris*, ou bien il faut reconnaître et accepter des formes hybrides dans celui-ci, comme dans les autres formes de passage, en sorte que — bien que dans la suite du temps des changements aient été amenés par les progrès de la culture — ce *Scirpus* perpétue au Zurichhorn ses espèces parentes (*S. Tabernaemontani* et *S. triqueter*), sans compter la large influence du pollen de *S. lacustris*, dominant en cet endroit.

Sur les bords de la Linth, près de Weesen, à la partie supérieure du lac de Zurich près de Kapperswyl, sur les bords de la Limmat près de Dietikon, sur les bords de la Reuss et de l'Aar croissent du reste actuellement encore tantôt une seule espèce (*S. Tabernaemontani*), tantôt les deux espèces parentes (inclus *S. Duvalii* dans l'Aargau), ou bien elles existaient encore jusqu'en 1830 (dans les marais de la Linth, avant leur assèchement par le grand J. C. Escher v.d.L.). Mais un bon siècle auparavant, au temps de J. Scheuchzer, elles ont pu habiter beaucoup plus facilement qu'aujourd'hui les bords marécageux du lac dans la région la plus rapprochée de Zurich, d'où elles ont déjà disparu au commencement du XIX^e siècle (Clair. man. 118, p. 3) ».

C. F. Nyman : *Conspectus florae Europaeae* [Suppl. II (1890)]

319] consacra une des très rares notes de son ouvrage à consigner les résultats de Brügger, dans les termes élogieux suivants : « × *S. Scheuchzeri* Brügg. (1882) ; inter *S. Tabernaemontani* ad *S. triquetrum* medius et verosimiliter ab iis primitiis hybriditate ortus, quamquam parentibus nunc (ob locum natalem, ad lac. Zürich, culturâ etc mutatum) extinctis, solus superstes sit ; vid. ap. Brügger in jahresb. nat. ges. Graub. 1882, 108-111., ubi cl. auctor varia profert circa proles hybridas aliarum specierum affinium observata ; cfr. etiam ea quæ idem auctor laudatus (pag. 93-94), multorum annorum experientia edoctus, sâgaciter exposuit de s.d. formis inter species transitoriis (quæ plurimæ hybridæ sunt), de specierum constantia (relativa), quamquam ob proles hybridas (quæ interdum validiores evadunt quam parentes) aegre limitentur, quibus omnibus lubenter assentior, eo magis quod jam a nullis annis eandem colui sententiam. »

En France, les grands floristes Grenier et Godron, Rouy, Coste ignorèrent complètement les travaux cités ci-dessus. Ils continuèrent à ne connaître que *S. carinatus* = *S. Duvalii*, soit comme espèce, soit comme unique hybride de *Scirpus*. C'est donc exclusivement sous ce nom que tout *Scirpus* supposé hybride fut distribué notamment par Schultz : *Hb. norm.* n° 368, par Billot n° 2148, enfin et surtout par J. Foucaud, dans la Rochelaise n° 2497 (juillet 1888), avec des spécimens recueillis aux environs de Tonnay-Charente.

III

Tels étaient les principaux résultats atteints par les botanistes au sujet de l'hybridité des *Scirpus*, lorsqu'à la suite de ma fondation d'une collection des *Plantes hybrides de France* (1^{er} mars 1925), je proposai à notre excellent collègue M. Fouillade de vouloir bien se mettre à la recherche de l'hybride distribué par Foucaud sous le nom de *S. carinatus*, afin de l'éditer dans le premier fascicule de la collection. Avec son obligeance coutumière, M. Fouillade, dès sept. 1925, fit des recherches. Grâce à son coup d'œil si remarquable, il découvrit rapidement, à la station même de Foucaud, un *Scirpus* incontestablement hybride, mélangé intimement à *S. triquetrum*, qui vraisemblablement était la mère ; mais ce *Scirpus* différait totalement de *S. carinatus* décrit par les auteurs, notamment par la teinte glaucescente de ses chaumes et par les punctuations pourpres et rudes de ses écailles. M. Fouillade compara sa plante avec celle distribuée par Foucaud ; il remarqua que certains spécimens de celle-ci avaient aussi quelques punctuations pourpres et rudes aux écailles, fait qui ne pouvait provenir que de l'influence de *S. Tabernaemontani*(anus), car *S. lacustris* et *S. triquetrum* ont des écailles lisses. Une analyse très précise, comme il sait en faire, l'amena à constater qu'aucune des descriptions des auteurs classiques français, sinon peut-

être en partie celle de Lloyd, ne convenait à son *Scirpus*. Il estima donc se trouver en présence d'un hybride nouveau pour la science, de formule *S. triqueter* ♀ × *S. Tabernaemontani* (*anus*) ♂. Je fis dans Ascherson et Graebner ; *Synopsis der mitteleuropäischen Flora* [II (1902-1904) 320] des recherches qui m'amènèrent à constater rapidement qu'un hybride très analogue à celui trouvé par M. Fouillade, mais considéré par ces auteurs comme fort douteux, avait été décrit par Brügger (1882) sous le nom de *S. Scheuchzeri*. J'envoyai à notre collègue la traduction de ce renseignement, qu'il inséra dans le Bulletin de l'an passé (p. 41), en indiquant qu'il publiait sa plante sous le nom de *S. pseudo-carinatus* (hyb. nov.) dans ma collection des *Plantes hybrides de France*.

Pour trancher définitivement le débat, il fallait savoir exactement ce qu'était pour Smith son *S. carinatus* et pour Brügger son *S. Scheuchzeri*. Voici les résultats auxquels je suis parvenu, après de longs mois de recherches.

1° IDENTIFICATION DE *S. CARINATUS*

Il semblerait, d'après la description de Smith, transcrite précédemment, que l'identification de cette plante doit être facile. En réalité, les botanistes les plus autorisés ne sont pas d'accord. Koch décrit un *S. carinatus* qui a les écailles lisses et 2 stigmates, comme celui de Smith, mais de taille plus petite « *culmo humilior* » que celle de *S. lacustris*, alors que pour Smith son *S. carinatus* ressemble à *S. lacustris* par son habitus général. Ascherson et Graebner décrivent un autre *S. carinatus* ayant jusqu'à 2 m. de haut, donc de la taille de *S. lacustris*, mais avec des écailles lisses ou ponctuées, des akènes à 2 ou 3 stigmates, alors que pour Smith sa plante n'a que des écailles lisses et 2 stigmates. Enfin A. von Hayek, dans une note intéressante imprimée sur l'étiquette du *S. carinatus* publié par I. Dörfner : *Herb. norm.* n° 4787, déclare : « *Il n'est pas invraisemblable que cette plante soit une espèce, tirant son origine de l'hybridation S. lacustris × triqueter. Nous aurions ainsi peut-être un nouvel exemple de la formation d'une espèce due à l'hybridité.* »

Pour élucider cette question, définitivement si possible, il fallait examiner des échantillons originaux du *S. carinatus* de Smith. Je m'adressai donc à M. le Prof. A.J. Wilmott, du British Museum qui, avec une complaisance dont je tiens à le remercier, voulut bien mettre à ma disposition les documents qu'il possédait. Il n'avait pas d'échantillon *authentique* de Smith, et il me prévenait que, même s'il en eût possédé, il n'aurait pas pu me les communiquer sans un vote spécial du Parlement. Mais il m'envoyait trois parts dont une provenant du pont de Battersea, localité signalée par Smith, dans sa description originale, comme étant celle que

lui avait indiquée le botaniste Edward Forster, qui le premier avait distingué cette plante. Ces parts ne sont nullement homogènes, et à plus forte raison ne sont pas identiques. Celle des environs de Mortlake (Surrey), comprend deux spécimens de 1 m. 80 de haut, à chaume très fort, légèrement bulbiforme à la base, avec des écailles lisses et 2 stigmates. Une autre part, provenant des bords de la Tamise entre le pont de Pulney et Wandsworth (Surrey) ne comprend qu'un seul spécimen, malheureusement coupé à mi-hauteur, mais devant avoir 0 m. 80 à 0 m. 90 de hauteur, et possédant des écailles lisses ainsi que 3 stigmates.

La troisième part, récoltée au pont de Battersea, station actuellement incluse dans Londres, donc très probablement détruite, mais qui est la localité originale d'Edward Forster, donc de Smith, se composait de quatre spécimens ayant 0 m. 80 à 1 m. 20 de hauteur, des tiges beaucoup moins épaisses que celles de *S. lacustris*, des écailles tantôt lisses, tantôt assez nettement ponctuées, et des épillets paraissant avoir en général 2 stigmates.

En somme les spécimens communiqués compliquaient la question, au lieu de la trancher. La présence de punctuations certaines sur des écailles de plantes provenant du pont de Battersea, donc de la station originale de Smith, aggravait encore les doutes, surtout si l'on songe que Smith avait décrit *S. Tabernaemontani* (*anus*) sous le nom de *S. glaucus*, vingt ans après la découverte de son *S. carinatus*, après des trouvailles faites en Angleterre par J. Mackay, W. Borrer et le Dr Stokes. Cette plante existait-elle au pont de Battersea, ce qui expliquerait certaines punctuations pourpres et rudes que j'ai observées sur des spécimens de *S. carinatus* provenant de cette station ? La description de *S. glaucus* par Smith : *English Botany* [I (1810) t. 2.321] est muette à ce sujet. Mais elle contient deux renseignements précieux : d'abord Smith note avec grand soin la teinte glauque de son nouveau *Scirpus*, suffisante à son avis, avec sa taille relativement petite « ne dépassant pas deux pieds de hauteur » pour le distinguer nettement de *S. lacustris* ; ensuite il le différencie de *S. carinatus* par son chaume arrondi de haut en bas, alors que celui-ci n'est arrondi qu'à la base. Par contre il ne fait aucune allusion aux punctuations pourpres et rudes des écailles qu'il n'a évidemment point remarquées, pas plus que les autres botanistes anglais, et qu'il ne représente en aucune façon sur la figure d'une fleur avec son écaille qu'il a jointe à la planche accompagnant la description. En somme, on peut penser que si *S. carinatus* avait eu des chaumes glauques ou glaucescents, Smith aurait eu son attention attirée sur ce fait, sinon en 1790, du moins en 1810 quand il décrivit son *S. glaucus*, et il aurait en conséquence modifié la diagnose originale de *S. carinatus*, qui ne fait aucune allusion à la couleur des chaumes.

Le problème de l'identification de *S. carinatus* restait donc entier. Pour tenter à nouveau de l'élucider, je m'adressai, sur

la recommandation de M. le Prof. A.J. Wilmott, à M. B. Daydon Jackson, curateur de la Linnean Society, en le priant, au cas où il ne pourrait pas me communiquer des spécimens authentiques de Smith, de vouloir bien examiner à la loupe les écailles des épillets de ces spécimens pour savoir si oui ou non y existaient des ponctuations pourpres et rudes, indices de la parenté du *S. glaucus* = *Tabernaemontani(anus)*. Il me répondit qu'il était extrêmement contrarié de ne pouvoir me donner satisfaction car, malgré ses recherches longues et répétées dans l'herbier de Smith, il n'avait trouvé aucune trace ni de *S. carinatus* ni de *S. glaucus*.

Dans ces conditions, on ne peut résoudre le problème de l'identification de *S. carinatus* qu'à l'aide de la description originale de Smith. Est-ce un *S. lacustris* ♀ × *S. triqueter* ♂ ? Est-ce un *S. triqueter* ♀ × *S. lacustris* ♂ ? Smith déclare dans sa diagnose, que son *Scirpus* ressemble surtout à *S. triqueter*, et qu'il a, comme celui-ci, deux stigmates ; il n'est donc pas illogique d'accepter cette dernière hypothèse, et, dans ce cas, il serait peut-être utile, pour éviter toute confusion, de donner le nom de *S. Smithii* à cette combinaison hybride (*triqueter* × *lacustris*).

En tout cas, la plante découverte par M. Fouillade n'est certainement pas *S. carinatus*. Est-elle *S. Scheuchzeri* ? Nous allons examiner cette seconde hypothèse.

II° IDENTIFICATION DE *S. SCHEUCHZERI*

Cette identification est encore plus difficile que celle de *S. carinatus*, bien que la découverte de la plante (1870) et la description de Brügger (1882) soient beaucoup plus récentes que la diagnose originale de Smith (1790).

Le problème de cette identification pose deux questions bien distinctes :

1° La plante de Brügger est-elle celle de Scheuchzer ?

Pour résoudre cette question, il suffit de rapprocher les textes de Scheuchzer et de Brügger. Dans la longue description de Scheuchzer, deux passages sont importants, l'un concernant l'appareil végétatif, l'autre concernant l'appareil reproducteur.

1) **Appareil végétatif.** — L'auteur décrit des chaumes hauts de 1 1/2 à 2 pieds (50 à 70 cm.), nettement triquètres, épais à la base d'environ deux lignes (4 à 5^m/m), d'un vert gai, compressibles sous une légère pression des doigts à cause de la moëlle blanche, spongieuse, très molle, divisée transversalement en celules étoilées. Il s'agit donc d'une plante bien plus petite que *S. lacustris*, et ressemblant plutôt à *S. triqueter*. On n'y retrouve

pas la couleur glauque caractéristique des chaumes de *S. Tabernaemontani(anus)*, qui d'ailleurs n'avait pas été encore distinguée spécifiquement à l'époque de Scheuchzer, bien que cette plante existât, paraît-il, à la station où Scheuchzer découvrit son *Scirpus*.

2) **Appareil reproducteur.** — L'auteur décrit les écailles avec soin, mais ne signale pas les ponctuations purpurines rudes, caractéristiques de *S. Tabernaemontani(anus)*, et qu'il aurait sans doute vues, si elles avaient existé, car il note des détails aussi difficiles à remarquer. Par contre, il indique très nettement qu'à l'intérieur de chaque écaille il a vu une graine *triquètre*, vert jaunâtre, longue de trois lignes (6 à 7^{m/m}), entourée de filaments partant de sa base, et surmontée d'un très petit mucron d'où s'élève un filament très ténu, brun, cirreux, *trifide*, atteignant à peine la longueur d'une ligne (2^{m/m}). On ne saurait être plus précis. Le *Scirpus* décrit par Scheuchzer a un akène *triquètre* et trois stigmates, deux caractères propres à *S. lacustris*; il ne peut donc être qu'une forme ou un hybride de *S. lacustris*. Mais, comme ses chaumes sont *triquètres*, et hauts de 1 1/2 à 2 pieds (50 à 70^{m/m}), alors que ceux de *S. lacustris* sont toujours ronds et beaucoup plus robustes (1 à 2 m.), il en résulte que seule l'hypothèse de l'hybridité reste possible, soit avec *S. triqueter*, soit avec *S. Tabernaemontani(anus)*. Scheuchzer ne signalant aucun des caractères fondamentaux de ce dernier (tige glauque, écailles à ponctuations purpurines et rudes), on doit conclure que sa plante ne peut être qu'un hybride de *S. lacustris* et de *S. triqueter*. Par suite elle correspondrait à *S. Rosellinii* de Cesati, qui est lui aussi triquètre dans la partie supérieure de ses chaumes, possède trois stigmates et a un akène un peu convexe ou subtrigone.

Par contre, la plante décrite par Brügger sous le nom de *S. Scheuchzeri* ne possède aucun de ces caractères : sa tige est bien triquètre à la partie supérieure, mais elle est *glauque*; de plus ce *Scirpus* a deux stigmates et des akènes lisses, *planconvexes*. Cette plante n'a donc aucun des caractères essentiels de celle de Scheuchzer, et l'on est obligé de conclure que Brügger a dû lire un peu vite la description de cet auteur, puisque lui-même estime que les deux stigmates qu'il reconnaît à sa plante constituent un nombre type faisant penser à *S. Duvalii* (= *curvatus*).

2° La plante de Brügger est-elle un hybride ?

Les créations hybrides de Brügger ont été très contestées. D'après Ascherson et Graebner : *Synopsis der mitteleuropäischen Flora* [II (1902-1904) 320], le célèbre botaniste suisse V. Gremli :

Neue Beiträge zur Flora der Schweiz [fasc. III (1883) 35 ; fasc. IV (1887) 34] émettait déjà de grands doutes sur la réalité de *S. Scheuchzeri*. Par contre Ascherson et Graebner sont dans l'erreur lorsqu'ils prétendent que le circonspect « so nüchternen » Nyman estimait que cet hybride de Brügger était presque une vue de l'esprit « fast begeisterten Zustimmung ». Le texte de Nyman, cité *in-extenso* précédemment, prouve au contraire que Nyman estimait beaucoup les travaux de Brügger et partageait complètement l'opinion de ce botaniste.

Pour trancher la question, et savoir si, oui ou non, *S. Scheuchzeri* était un hybride, il n'y avait qu'un moyen certain : voir la plante originale. J'écrivis donc au Président de la *Naturforschenden Gesellschaft* de Coire, dans les Grisons (Suisse), en le priant de vouloir bien me faire cette communication. Il me fit répondre par M. le Dr Hägler-Zeller, professeur au Collège cantonal de Coire, qui, dans une lettre très précise, dont je ne saurais trop le remercier, me donna les renseignements suivants. D'abord il m'informa que l'herbier de Brügger se trouvait toujours à Coire, mais dans une pièce non chauffée et dans un tel désordre, dans un tel état d'abandon, qu'il n'y avait à peu près aucune chance de retrouver sur *S. Scheuchzeri*. Néanmoins, il se mettait à ma disposition pour y pratiquer des fouilles pendant l'été. Ces précisions confirmaient celles qui m'avaient été déjà données concernant Brügger qui, très contesté pour ses créations hybrides, et n'ayant guère développé l'aménité de son caractère en étudiant la botanique, détruisait, paraît-il, ses spécimens originaux, pour couper court à toute discussion.

M. le Dr Hägler-Zeller m'informa, dans la même lettre, que les créations hybrides de Brügger avaient fait l'objet d'une dissertation du Dr Seiler, basée sur les spécimens même de Brügger, et insérée dans le même périodique *Jahresbericht der Naturforschenden Gesellschaft Graubündens* [LI 1908-1909]...]. Les conclusions du Dr Seiler sont les suivantes : Brügger a créé 410 hybrides dont 135 sont vérifiables dans son herbier. La vérification a donné 56 hybrides certains, 5 douteux, 74 faux. Parmi ces derniers figure *S. Scheuchzeri*, que l'auteur, rappelant notamment l'opinion de Gremli, déclare n'être qu'une simple imagination : « *Diese Brüggersche Kombination auf blossen Einbildung beruht* » (p. 103).

Il semble donc que le Dr Seiler ait vu des spécimens de *S. Scheuchzeri*. Étaient-ils authentiques ? Que sont-ils devenus ? Ils ont été probablement égarés, puisque le Dr Hägler-Zeller déclare dans sa lettre qu'il n'espère pas les retrouver dans l'herbier. Pour me renseigner davantage, je lui demandai communication de l'ouvrage du Dr Seiler. Je n'ai encore rien reçu, mais je compte bien utiliser la publication du présent travail pour essayer d'obtenir toutes les communications nécessaires.

Mes recherches arrivent en somme à cette double conclusion : le *Scirpus* de Brügger n'est pas celui de Scheuchzer, et, d'après le Dr Seiler, il est un mythe. Le débat paraît donc clos. En réalité, la découverte de M. Fouillade le fait complètement renaître. En effet, M. Fouillade a trouvé aux environs de Tonnay-Charente un *Scirpus* certainement hybride, et qui correspond *exactement* à la *description* et à l'*identification* faites par Brügger. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la diagnose de Brügger, traduite in-extenso dans cette étude, avec la diagnose publiée par M. Fouillade, l'an passé, dans notre Bulletin (p. 39). Il faut remarquer que M. Fouillade, lorsqu'il a établi sa diagnose, n'avait en main que les renseignements médiocres, et en partie inexacts, contenus dans Ascherson et Graëbner, dont je lui avais communiqué, par ma lettre du 12 sept. 1925, la traduction qu'il a reproduite (p. 41). Il n'a donc pas dû être suggestionné par la lecture de la diagnose originale de Brügger, dont je n'ai pu lui envoyer la traduction que par lettre du 18 déc. 1926, postérieurement à la publication de son travail. Il n'est d'ailleurs pas homme à se laisser suggestionner. Mais cette constatation rendra encore plus saisissante la parfaite concordance entre les deux diagnoses.

Diagnose de Brügger

Port semblable à *S. Tabernaemontani*. Tige épaisse en bas de 4-6 cm., ronde, comprimée en haut, trigone (à angles obtus), haute de 30-80 cm, glauque.

Gaine aphyllé ou bien ayant en haut une feuille courte (1-5 cm.), pointue, en gouttière.

Ecaille *frangée*, ridée transversalement, *plus ou moins fortement ponctuée*, *plus rarement presque lisse*, ovale, échancrée, avec une pointe aiguë et de petits lobes obtus.

Stigmates 2!

Akènes lisses, *plan convexes*.

Diagnose de M. Fouillade

Port de *S. Tabernaemontani*.

Tige de 4-10 dm, verte, *un peu glaucescente*, cylindrique dans le bas, ordinairement obscurément trigone dans le haut.

Feuilles réduites aux gaines, ou la sup. munie d'un limbe très court.

Ecailles florales fauves ou brun-rougeâtres, concaves, ovales, échancrées et mucronées au sommet, *ciliées au bord dans le haut*, *les unes lisses*, *les autres munies de quelques ponctuations saillantes*.

Stigmates 2.

Akènes comprimés, à une *face presque plane*, l'autre *convexe*.

Pour tout esprit impartial, ces deux diagnoses sont frappantes de ressemblance. C'est pourquoi les deux auteurs arrivent à une

conclusion *identique*, d'autant plus remarquable qu'au moment où M. Fouillade établissait sa diagnose, il *ignorait* celle de Brügger. Or tous les deux estiment que leur plante est un hybride de *S. triqueter* × *S. Tabernaemontani(anus)*. Brügger n'était donc pas un visionnaire ! Car, comment expliquer, si sa plante n'était qu'une œuvre de son imagination, qu'elle ait été retrouvée identique par M. Fouillade à 200 lieues de Zurich, sa station originelle ? Il n'aurait pas pu rêver une plus complète justification de ses affirmations.

En résumé, la plante décrite par Brügger n'est pas celle de Scheuchzer. Par contre, elle est certainement celle de M. Fouillade, c'est-à-dire incontestablement un hybride de *S. triqueter* × *Tabernaemontani(anus)*, d'après les observations très précises faites par celui-ci *sur le terrain*, où il a trouvé l'hybride mélangé à *S. triqueter*, qui est très probablement la plante-mère, et à 50 m. de *S. Tabernaemontani(anus)*. L'hypothèse de Brügger, qui avait trouvé son *S. Scheuchzeri* à une station où les deux parents n'existaient plus, par suite des défrichements, loin d'être un mythe, comme l'affirment, un peu vite peut-être, V. Gremli et le Dr Seiler, est donc au contraire pleinement confirmée par la découverte et les sagaces observations de M. Fouillade. Brügger a sans doute été parfois victime de son imagination en créant des hybrides faux. Mais qui donc n'est pas sujet à cette erreur en hybridologie ? On ne peut nier que dans la détermination de son *S. Scheuchzeri*, loin d'être un visionnaire, il a fait preuve d'une rare pénétration d'esprit, puisqu'il a pu identifier exactement son hybride *après la disparition des parents*.

Quel nom donner à cette plante ? Logiquement, elle ne devrait pas conserver le binôme *S. Scheuchzeri*, qui consacre une erreur. Il serait sans doute plus juste de la nommer *S. Brüggeri*. Cependant, la science étant faite avant tout de clarté, et, dans la circonstance, la loi de priorité pouvant être appliquée sans difficulté, il semble plus pratique de conserver à cette plante le nom de *S. Scheuchzeri*, sous lequel elle a fait l'objet de discussions, peut-être passionnées parfois, étant bien entendu qu'elle ne représente pas le *Scirpus* de Scheuchzer, et que, grâce aux grandes précisions apportées par M. Fouillade, elle doit être considérée comme réalisant la combinaison hybride *S. triqueter* ♀ × *S. Tabernaemontani(anus)* ♂.

CONCLUSIONS

L'histoire des hybrides de *Scirpus* conduit à dresser provisoirement le tableau analytique suivant :

I. Hybrides de *S. lacustris* et de *S. triqueter*.

1° *S. Rosellinii*. — Cesati, Passerini et Gibelli : *Compendio della Flora italiana* (lacustris × triqueter) [I (1867) 99].

Cf. Nyman : *Conspectus florae europaeae* [II (1882) 764].

Port de *S. lacustris* : chaume arrondi à la base, triquètre à la moitié supérieure. Trois stigmates. Akène *subtrigone*.

2° *S. Smithii* (= *carinatus*). — Smith : *English botany* [I (1790) pl. 1983]. (triqueter × lacustris)

Port de *S. triqueter* : chaume arrondi à la base, triquètre à la moitié supérieure. Deux stigmates. Akène *subbiconvexe*.

II. Hybrides de *S. lacustris* et de *S. Tabernæmontani*(anus).

1° *S. Buchenau*. — Buchenau : *Flora von Bremen* [(1877) 234].

(lacustris × Tabernæmontani(anus)) Cf. Ascherson et Graebner : *Synopsis* [II (1902-1904) 315].

Port de *S. lacustris* : Haute taille. Couleur vert d'herbe. Écailles lisses. Trois stigmates.

2° *S. Custeri* (= *Custoris*)?. — F. von Hausmann : *Flora von Tirol* [II (1852) (Tabernæmontani(anus) × lacustris) 914].

Port de *S. Tabernæmontani(anus)*? Plante mal connue, décrite avec des écailles lisses (Hausmann) ou finement ponctuées (Brügger) et avec chaume glauque (Koch, Brügger). Trois stigmates. Akènes *trigones*. Souvent rattachée à *S. carinatus* comme variété.

III. Hybrides de *S. Tabernæmontani*(anus) et de *S. triqueter*.

1° *S. Gremlii*?. — Gremli : *Neue Beiträge zur Flora der Schweiz* [fasc. I (Tabernæmontani (anus) × triqueter) (1880) 487].

Plante de détermination incertaine, même pour l'auteur, qui lui suppose les parents présumés.

2° *S. Scheuchzeri* — Brügger : *Botanische Mitteilungen* [Jahresbericht der (triqueter ♀ × Tabernæmontani(anus) ♂) Naturf. Gesell. Graubündens. XXV (1882) 108-111].

Cf. Nyman : *Conspectus florae europaeae* [Suppl. II (1890) 319]; Ascherson et Graebner : *Synopsis* [II (1902-1904) 320]; Fouillade : *S. pseudo-carinatus* [Bull. Soc. bot. 2-Sèvres (1926) 38-42].

Port de *S. Tabernæmontani(anus)* : tige *glaucescente*, arrondie à la base, *triquètre* à la moitié supérieure. Écailles à *ponctuations pourpres et rudes*. Deux stigmates. Akènes *plan-convexes*.

Ce tableau montre que le seul *Scirpus* hybride sur lequel on ait des précisions au sujet du rôle de chacun des parents est *S. Scheuchzeri*, grâce aux observations de M. Fouillade. Pour tous les autres, les descriptions des auteurs laissent place à de larges interprétations et nécessitent une sérieuse mise au point.

D^r GUÉTROT.

Note sur une Rose critique de la Charente-Maritime

ROSA PERVIRENS Gr.

Le nom de *R. pervirens* a été donné par Grenier à une Rose découverte dans le Gard par Diomède vers 1851 et qui a été décrite pour la première fois en 1879 par Crépin (1). Les auteurs récents, et notamment Rouy (*Fl. de Fr.*, VI, p. 240), en ont étendu le sens primitif, et c'est dans un sens peut-être plus large encore que je l'admets ici.

Je désigne, provisoirement, sous le nom de *R. pervirens* une série de formes confinant d'une part au *R. arvensis* et aboutissant d'autre part à des formes qu'il est presque impossible de distinguer du *R. sempervirens* typique.

Dans une « Note sur quelques Rosiers de la Charente-Inférieure (*R. sempervirens* et ses formes dérivées ou hybrides) » je publiais, en 1904 (2), le résultat de deux années d'observations faites aux environs de Rochefort et Tonnay-Charente sur ce groupe si critique et si abondamment représenté dans la région maritime charentaise et vendéenne. Les recherches que j'ai poursuivies depuis plus de 20 ans dans la même contrée m'ont permis d'ajouter de nombreux éléments à une documentation alors très incomplète, mais elles n'ont guère modifié dans leurs grandes lignes les conclusions auxquelles j'avais été amené. J'ai seulement, aujourd'hui, à compléter sur certains points, à rectifier sur d'autres, ma note précédente. Je n'ai pas la prétention d'avoir élucidé tous les points litigieux. Le *R. pervirens* est toujours, pour moi, un groupe fort obscur et je reconnais que le présent, mémoire posera plus de problèmes qu'il n'en pourra résoudre. Peut-être aurais-je sursis à sa publication si des opinions que je juge inacceptables et qu'il importe, à mon avis, de ne pas laisser s'accréditer, n'avaient été émises, ces dernières années, sur la Rose en question.

Il n'est guère possible de donner une définition précise d'un ensemble aussi complexe que le *R. pervirens*, dont les limites sont mal définies et qui présente entre ses formes extrêmes des différences très sensibles. Aussi se borne-t-on généralement à reprendre les caractères du *R. sempervirens* avec des « plus » ou des « moins » : Feuilles plus ou moins tardivement caduques, folioles moins épaisses, moins luisantes, plus pâles en dessous, plus souvent pubescentes sur la nervure médiane ou le pétiole, à dents plus larges, moins nombreuses ; styles moins hérissés ou tout à

(1) Bull. Soc. bot. Belg., XVIII, p. 315.

(2) Bull. Acad. géog. bot., XIII, 1904, p. 332.

fait glabres ; sépales moins glanduleux sur le dos ou tout à fait lisses ; feuilles 5-7 foliolées (7-foliolées plus fréquentes), etc.

Une des premières difficultés qui se présentent quand on étudie ce groupe multiforme dans la région maritime occidentale est de trouver sa limite du côté du *R. sempervirens*. On remarque bien vite que tous les buissons se rapportant au *sempervirens* typique (caractérisé par ses feuilles persistantes, ses folioles très fermes, coriaces, très luisantes sur les deux faces, presque toujours glabres même sur le pétiole, à dents très fines et nombreuses, ses styles en colonne très velue, ses sépales presque toujours fortement glanduleux sur le dos, etc.) n'ont pas les feuilles également fermes, également luisantes, les styles également velus, etc. Si on les observe à la fin de l'hiver on remarque que les uns ont perdu une partie de leurs feuilles, surtout sur les ramuscules fructifères, alors que d'autres ont encore toutes les leurs. Ces buissons à caractères plus ou moins atténués établissent le passage insensible à d'autres formes plus dégradées encore du type *sempervirens* avec lesquelles commence la série des *R. pervirens*.

En 1904 (*l. c.*) je disais : « Dans le *R. pervirens* l'un ou plusieurs des caractères qui le distinguent du *R. sempervirens* peuvent manquer. On le rencontre quelquefois avec feuilles toutes 5-foliolées, ou entièrement glabres, ou munies de dents étroites et non étalées. D'autre part certaines variations du *sempervirens* marquent une tendance plus ou moins prononcée vers le *pervirens* (styles glabres, pétioles pubescents, folioles plus minces (1), etc.). Ces déviations en sens inverse se rejoignent, en sorte qu'il existe des formes de transition embarrassantes que l'on ne peut classer que par approximation. Le caractère le plus important, celui tiré de la persistance ou de la caducité des feuilles, qui devrait semble-t-il permettre de trancher toutes les difficultés, n'est pas même un criterium très sûr. Si dans certains individus les feuilles tombent dès les premiers froids (2), chez d'autres elles persistent jusqu'à la fin de l'hiver, chez d'autres encore elles ne tombent que partiellement. J'en conclus qu'il n'existe pas de séparation tranchée entre le *sempervirens* et le *pervirens* et que le second ne doit pas être séparé spécifiquement du premier. » Après 20 ans d'observations ma conclusion demeure la même.

Il m'a semblé cependant qu'il n'est pas impossible de distinguer, dans la grande majorité des cas, les vraies *sempervirentes* (*R. Eu-sempervirens* Charbonnel) des « *Sempervirentes imparfaites* » (*R. pseudo-sempervirens* Charb.) mais c'est au début du

(1) Folioles plus minces, oui, et aussi : folioles moins luisantes, styles moins velus, mais aujourd'hui je ne dirais plus « styles glabres » car ce caractère indique presque toujours plus qu'une tendance vers le *R. pervirens*.

(2) Il y a ici une inexactitude. Il fallait dire : commencent à tomber dès les premiers grands froids.

printemps plutôt qu'à l'époque de la floraison ou de la fructification que la distinction pourra se faire.

Dans les Notes accompagnant le 5^e fascicule de ses *Roscs de France*, M. Charbonnel a donné des extraits de lettres que je lui avais adressées à ce sujet, extraits qui ont été publiés dans le *Monde des Plantes*, 1925, n^o 42-157, p. 7. Je crois utile d'en reproduire ici une partie avec quelques explications complémentaires et quelques retouches.

Si, dans notre région de l'Ouest, à la fin de l'hiver ou au début du printemps (fin février ou commencement de mars) on observe les *Sempervirentes* on remarque que certains buissons sont encore pourvus de presque toutes leurs feuilles, les unes encore vertes les autres devenues plus ou moins rougeâtres : Ce sont les *sempervirens* vrais. D'autres sont entièrement défeuillés ou n'ont plus de feuilles qu'à l'extrémité de leurs longs rameaux flagelliformes et sur les jeunes tiges stériles de l'année précédente, et celles qui restent ont pris une teinte rougeâtre qui annonce leur chute prochaine : ce sont les « *Sempervirentes imparfaites* » (*R. pervirens*).

Un peu plus tard, quand les bourgeons s'ouvrent, que la nouvelle frandaison apparaît, les *pervirens* ont fini de perdre leurs dernières feuilles, les *sempervirens* ont à leur tour perdu quelques-unes des leurs, surtout celles des ramuscules fructifères, mais il en reste un assez grand nombre sur leurs tiges et rameaux principaux, et, à la base de la plupart des jeunes rameaux en voie de développement, on voit encore la feuille à la base de laquelle ils sont nés. Exceptionnellement quelques vieilles feuilles subsistent jusqu'à l'époque de la floraison. Ainsi, dans les *Sempervirentes* « parfaites » la majeure partie des feuilles persiste jusqu'au développement des feuilles de la pousse suivante, en sorte que ces rosiers sont bien réellement *toujours verts*. Dans les *Sempervirentes* « imparfaites » (*R. pervirens*) au contraire, il existe une période plus ou moins longue (qui peut varier, suivant les formes et la rigueur plus ou moins grande de l'hiver, de deux mois à quelques jours) pendant laquelle les buissons sont entièrement ou presque entièrement dénudés. Cette différence entre les deux groupes peut se formuler ainsi :

R. sempervirens (*Eu-sempervirentes* Charb.). — Feuilles (toutes ou la plupart) persistant jusqu'au développement des feuilles de l'année suivante : coexistence de feuilles de deux pousses successives sur un même rameau.

R. pervirens (*Pseudo-sempervirentes* Charb.). — Feuilles toutes ou la plupart caduques avant le développement des feuilles de l'année suivante : pas de feuilles de deux générations coexistant sur un même rameau.

Je dois reconnaître qu'il est des cas embarrassants que cette formule est insuffisante à trancher : celui, par exemple — qu'on rencontre quelquefois — de buissons à feuilles partiellement

tombées au moment du développement des bourgeons. Il faut alors faire appel aux autres caractères et se contenter d'un classement approximatif (1).

En général, ce sont les feuilles supérieures des rameaux ayant porté des fleurs l'année précédente qui tombent les premières. Le *R. sempervirens* peut avoir les ramuscules fructifères en partie dénudés à une date où certains *pervirens* ont encore leurs rameaux stériles garnis de feuilles. Aussi la distinction des deux groupes est-elle difficile, en mars, dans les bois coupés un an auparavant. Tous les buissons sont alors réduits à de jeunes tiges rampantes qui sont encore feuillées même celles de la plupart des *pseudo-sempervirens*. En définitive il n'y a pas, entre la persistance des feuilles du *sempervirens* et la caducité de celles du *pervirens* la différence physiologique profonde que postulent les termes « persistants » et « caduques ». Des feuilles dont la durée ne dépasse pas une année, qui tombent de février à avril, ne sont pas sensiblement plus persistantes que des feuilles tombant de janvier à mars.

Il existe une corrélation assez étroite entre le degré de consistance et de vernis des feuilles et leur durée. Des observations faites sur de nombreux buissons à diverses époques de l'année m'ont toutefois amené à reconnaître que les feuilles les plus coriaces et les plus luisantes ne sont pas nécessairement les plus longtemps persistantes. C'est la règle générale mais elle comporte des exceptions. Il s'en suit que pour bien connaître les *Sempervirentes* il est utile de compléter l'étude faite lors de la floraison et de la fructification par l'examen des buissons après l'hiver, au moment de la reprise de la végétation (2).

(1) Ces formes de transition peuvent être le résultat du métissage entre *Sempervirens* vrais et *Sempervirens* \pm atténués, mais il est impossible de distinguer les formes pures des formes provenant du vicinisme.

(2) J'ajoute que pour être complets les échantillons d'herbier devraient être accompagnés de rameaux coupés au premier printemps. En outre, l'étiquette devrait porter l'indication des caractères qui peuvent s'atténuer ou disparaître par dessiccation : consistance et aspect des feuilles (luisantes ou non sur les 2 faces ou sur l'une d'elles, etc.). Faute de ces renseignements des confusions sont possibles quand on travaille sur des spécimens d'herbier.

Rouy (*l. c.*, p. 239) range dans le *R. sempervirens* comme var. *obtusata* un Rosier de Breuil-Magné près Rochefort (Charente-Inférieure), leg. Foucaud, qui a, dit-il, le port du *R. pervirens* mais qui a été déterminé par Déséglise et par Crépin « *R. sempervirens* ». Ces deux spécialistes, dont Rouy a adopté l'opinion, n'ont certainement pas vérifié sur place la durée des feuilles de la plante charentaise. Cette variété, qui a des feuilles « moins coriaces » que le *R. sempervirens* typé, des folioles largement ovales, pubescentes sur la nervure médiane et les pétioles, est probablement à ranger dans le *R. pervirens*.

Un caractère qui, presque toujours, accompagne la persistance des feuilles est celui de la villosité des styles. Ce sont les formes à colonne stylaire très velue-laineuse ou tout au moins fortement hérissée dans toute sa longueur qui ont les feuilles les plus coriaces, les plus luisantes, les plus franchement persistantes. Quand la colonne stylaire n'est hérissée que dans sa partie inférieure ou n'est pourvue que de poils parsemés il est extrêmement rare que les feuilles, même si elles sont fermes et luisantes, persistent jusqu'au complet développement des premières feuilles de l'année suivante. *A fortiori* sont-elles encore moins persistantes dans les formes à colonne stylaire tout à fait glabre.

Rouy signale, il est vrai, une sous-variété *leiostyla* du *R. sempervirens* et le *R. prostrata* DC. serait un *R. sempervirens* à colonne stylaire glabre. Mais ces auteurs n'ont-ils pas été trompés par l'apparence des feuilles et ont-ils bien vérifié leur durée ? Pour ma part j'ai pu m'assurer que tous les buissons à colonne stylaire glabre que je rapportais autrefois à la variation *leiostyla* ont des feuilles caduques en hiver et doivent être classés dans le groupe du *R. pervirens*. M. Charrier, en Vendée, a fait les mêmes constatations (1). Je ne contesterai pas cependant l'existence d'un *R. sempervirens leiostyla* mais s'il existe dans notre région de l'Ouest je l'y crois très rare. Je dois reconnaître d'ailleurs que la concomitance entre feuilles persistantes et styles velus n'est pas une règle absolue. J'ai vu des buissons à styles relativement peu hérissés dont les feuilles persistent jusqu'en mai (2) ; par contre des *pervirens* à larges folioles (var. *latifolia* Rouy) ont une colonne stylaire assez fortement poilue et des feuilles assez tôt caduques.

J'ajoute enfin que, des observations qui précèdent, faites dans l'Ouest, il n'est peut-être pas possible de déduire des conclusions qui soient applicables partout. Le climat a certainement une influence sensible sur la durée des feuilles. Le *R. sempervirens* transplanté à une altitude élevée perd ses feuilles plus tôt que dans ses stations naturelles. Dans le Cantal, m'écrivait M. Charbonnel, il les perd dès janvier. Si un climat plus froid avance la chute des feuilles, un climat plus chaud prolonge sans doute leur durée. Peut-être existe-t-il, dans les régions plus méridionales, des for-

(1) Un Rosier de Velluire (n° 645 Charb. *Ros. de Fr.*), à styles glabres, est pourtant très voisin du *R. sempervirens*.

(2) Un buisson du bois de la Bourelle, à colonne stylaire faiblement hérissée, avait encore, à la floraison, des feuilles de l'année précédente à la base de quelques rameaux de l'année. Il est vrai que ces anciennes feuilles, épaisses et coriaces ainsi que celles des turions, différaient sensiblement des feuilles des rameaux florifères, plus minces et moins luisantes, ce qui pourrait faire croire à un croisement d'un *sempervirens* et d'un *pervirens*.

mes à styles glabres et à feuilles vraiment persistantes, et peut-être des formes qui dans le Midi sont des « *Sempervirentes* parfaites » ne sont-elles, dans l'Ouest, à la limite de l'aire de l'espèce, que des « *Sempervirentes* imparfaites ».

Les autres caractères assignés au *R. pervirens* (*sensu lato*) ne peuvent, pris isolément, suffire pour le distinguer du *R. sempervirens*. Ils n'ont de valeur diagnostique que combinés entre eux.

Les bractées, souvent étalées après l'anthèse, deviennent parfois plus ou moins réfléchies ou restent presque dressées. Souvent leur direction est assez indécise et variable sur une même inflorescence. Du reste celles du *R. sempervirens* ne sont pas toujours franchement réfléchies.

La largeur des stipules et la direction de leurs oreillettes ne peuvent fournir aucune indication précise. Le nombre des folioles est un caractère de nulle valeur. Les feuilles sont 5-7 foliolées dans les deux groupes, un peu plus souvent 7-folioles dans le *R. pervirens* et c'est tout.

La dentelure des folioles est très variable. Si les dents sont ordinairement plus larges, plus étalées et moins nombreuses (1) que dans celles du *R. sempervirens* jusqu'à rappeler, dans les formes extrêmes, celles du *R. arvensis*, elles ne diffèrent guère, dans les formes les plus rapprochées du *sempervirens* de celles de ce dernier.

Rouy assigne au *R. pervirens* des folioles « toutes ou la plupart à nervures (au moins la médiane) plus ou moins velues dans leur jeunesse ». Ce caractère, qui existe dans le *R. pervirens* (*sensu stricto*) du Gard, est loin d'être général dans le *R. pervirens* compris dans un sens large (2). Les folioles sont souvent glabres même sur le pétiole dans des *R. pseudo-sempervirens* non douteux. En Charente-Inférieure la pubescence des folioles, assez fré-

(1) Pour le nombre des dents, voir ci-dessous.

(2) On remarquera que le *R. pervirens*, tel que je le comprends, semble plus étendu que celui de Rouy auquel cet auteur assigne des dents « non conniventes », des pétioles pubescentes, des folioles pubescentes au moins dans leur jeunesse. Il est incontestable qu'il existe des formes à folioles glabres, à dents conniventes dont les feuilles ne sont pas persistantes. Ou bien ces formes doivent, comme je le crois, être réunies au *pervirens* et alors la définition de Rouy doit être modifiée, ou bien elles doivent rentrer dans le *sempervirens* et alors celui-ci renfermerait des formes à feuilles caduques, peu fermes, peu luisantes. Cette deuxième conception reviendrait à dénier toute valeur aux caractères tirés de la durée et de la texture des feuilles et rendrait tout à fait impossible la séparation des deux groupes.

quente dans le *R. pervirens* (1), est extrêmement rare sinon toujours nulle dans le *R. sempervirens* (2).

Les sépales presque toujours fortement glanduleux sur le dos dans le *R. sempervirens*, le sont ordinairement moins dans le *R. pervirens* et même parfois presque lisses dans les formes les plus voisines de *R. arvensis*, mais entre les deux états extrêmes, il y a tous les états intermédiaires et je n'ai pas trouvé de corrélation constante entre ces caractères et les autres. J'ai vu des sépales presque lisses sur des buissons très voisins de *R. sempervirens* et, inversement, des sépales glanduleux sur les bords et munis sur le dos de glandes assez nombreuses sur des buissons que l'on pourrait presque prendre pour du *R. arvensis*.

La colonne stylaire, ordinairement assez épaisse dans le *sempervirens* typique est toujours grêle dans le *pervirens*. Dans les deux groupes on rencontre çà et là des formes à sépales plus ou moins appendiculés sur les bords ou terminés en pointe subfoliacée, ou à styles peu agglutinés et même entièrement libres, ou à stigmates étagés, à colonne stylaire très courte, etc. (3).

(1) Aux environs de Tonnay-Charente les feuilles ne sont ordinairement pubescentes que sur la nervure médiane des folioles et sur le pétiole ou sur le pétiole seulement. Cette pubescence disparaît souvent avec l'âge. Plus rarement elle s'étend aux nervures secondaires. Rarement aussi les dents sont ciliolées de poils (caractère fréquent dans l'*arvensis*, inconnu dans le *sempervirens*). Plus rarement encore (bois des Ailes) les folioles, glabres en dessous, sont (au moins celles des feuilles inf. des rameaux) pubescentes à la face supérieure.

(2) J'avais rapporté autrefois à la sous-variété *pubescens* Rouy du *R. sempervirens* des buissons que je crois aujourd'hui mieux à leur place dans le *R. pervirens*. Il y aurait peut-être lieu de faire sur cette variation les mêmes remarques que sur la s.-var. *leiostylis* (voir ci-dessous). La vraie place du *R. sempervirens* var. *obtusata* Rouy est probablement, ainsi que je l'ai dit plus haut, dans le *R. pervirens* et c'est certainement avec raison que Rouy y range le *R. sempervirens* var. *puberula* Coste *Florule du Larzac*, in *Bull. Soc. bot. Fr.*, 1893, p. CXXI, qui a des folioles pubescentes et la colonne stylaire glabre. Coste avait bien été frappé de la ressemblance de ce Rosier avec le *R. pervirens* du Gard mais il avait dû être influencé par l'avis de Crépin qui lui écrivait : « Cette rose est vraisemblablement une variété de *R. sempervirens* ». — Il serait intéressant de vérifier si les *sempervirens* à folioles pubescentes qui ont été signalés ailleurs que dans l'Ouest ont tous des feuilles vraiment persistantes.

(3) Quelques-unes de ces formes ont été prises à tort pour des hybrides de *R. sempervirens* et de *R. stylosa*. Un buisson du bois de l'Audonnière Cne de Cabariot, à sépales un peu appendiculés, stigmates étagés, à folioles d'un vert mat en dessus, luisantes en dessous, a été rapporté par Rouy au \times *R. conspicua* Bor. C'est tout simplement un *R. pervirens*. La rose à colonne stylaire courte, de la Chauvinière, près Tonnay-Charente, que j'avais nommée, en 1904, *R. Aunisiensis* et dans laquelle Rouy avait cru voir un *R. sempervirens* \times *stylosa* n'est qu'une

Dans les formes les plus voisines du *R. sempervirens* les folioles sont seulement un peu plus minces, un peu moins luisantes, un peu plus pâles en dessous que celles de cette espèce. Dans les formes moyennes et dans celles qui se rapprochent le plus du *R. arvensis* la différence est plus accentuée. Parfois les folioles ne sont luisantes que sur une face qui est, selon les formes, tantôt la face supérieure tantôt la face inférieure.

OPINIONS ÉMISES SUR LE *R. PERVIRENS*. — Peu de Roses sont aussi litigieuses. Les opinions les plus divergentes ont été émises sur son compte. Les uns en font une espèce tout à fait séparée des *R. arvensis* et *sempervirens*, les autres le considèrent comme un hybride de ces deux espèces ou le rattachent comme simple variété à l'une ou à l'autre (1).

Tout en l'admettant comme espèce autonome, Rouy (*Fl. de Fr.*, VI, p. 240) est d'avis qu'il est le plus souvent le produit de l'hybridation des diverses variétés des *R. arvensis* et *R. sempervirens*. Il appuie son opinion sur le fait que cette origine a été dûment constatée « dans la Charente et dans le Gers notamment » (2).

forme individuelle de *R. sempervirens*. J'ai, depuis, rencontré bien d'autres buissons présentant la même particularité et différant entre eux par leurs autres caractères. Un des plus curieux, rencontré dans la petite futaie de Châteauroux près Tonnay-Charente est un *sempervirens* à colonne stylaire très courte et entièrement incluse, à stigmates formant au-dessus du disque un capitule sessile velu-laineux rappelant celui du *R. glauca* mais moins élargi. (Distribué par M. Félix dans ses *Ros. Gal.* comme variation *inclusa*). Je crois aujourd'hui inutile d'appliquer un nom latin à chacune de ces formes aberrantes. Si l'on voulait distinguer par une dénomination particulière toutes les petites formes de valeur égale au *R. Aunisiensis* c'est par douzaines, rien que pour les *Sempervirens* de la Charente-Inférieure, qu'il faudrait créer des noms nouveaux.

(1) Lloyd et Foucaud (*Fl. de l'Ouest*), Sauzè et Maillard (*Fl. des Deux-Sèvres*), l'incorporent partie dans le *R. sempervirens* partie dans le *R. bibracteata* où il est englobé avec des formes robustes du *R. arvensis* et des hybrides des *R. arvensis* (ou *R. sempervirens*) et *R. stylosa*.

(2) Duffort, à qui surtout l'on doit la connaissance des *Pervirens* de ces deux départements, m'a plusieurs fois répété que pour lui le plus grand nombre des formes de ce groupe sont des variétés du *R. sempervirens* mais qu'il avait aussi rencontré des hybrides incontestables. Sachant combien il admettait difficilement l'hybridité d'une plante sans preuves certaines, je crois qu'il devait être dans le vrai. J'ai de lui un certain nombre de *Pervirens* du Gers. Les unes sont étiquetées *R. pervirens*, quelques-unes \times *R. Dufforti* Pons et Coste (nom qu'il admettait pour le *R. arvensis* \times *sempervirens*), d'autres — le plus grand nombre — « *R. pervirens vel* \times *R. Dufforti* ». Une de ces dernières, de Bère près Masseube, est annotée : « Très voisin de *R. arvensis*, feuil. sup. à fol. plus fermes, col. stylaire hérissée » et, de fait, sans sa colonne stylaire hérissée je l'aurais volontiers rapportée au *R. arvensis* dont elle a les folioles discolores, largement dentées, les sépales lisses.

Si parfois le *R. pervirens* est le produit du croisement des *R. sempervirens* et *R. arvensis* on ne peut attribuer à celui de la région maritime charentaise une telle origine. Mon opinion n'a pas changé sur ce point depuis 1904, époque à laquelle, après deux années seulement d'observations, je disais : « Dans la Charente-Inférieure, ou tout au moins dans une partie de ce département : 1° le *R. pervirens*, bien que morphologiquement intermédiaire entre les *R. sempervirens* et *R. arvensis*, n'est pas hybride ; 2° il ne peut être élevé au rang d'espèce et doit être rattaché au *R. sempervirens* ».

En Charente-Inférieure j'ai vainement cherché le *R. arvensis* dans la région maritime. Je ne l'ai pas rencontré aux environs de Tonnay-Charente (16 km. de la mer). Dans le bois de la Bourrelle, à Tonnay-Boutonne, 15 km. plus à l'Est, on ne trouve encore que les *R. sempervirens* (AR) et le *R. pervirens*. Pour rencontrer l'*arvensis* il faut aller jusque dans la partie orientale du département. Ainsi, dans une zone de largeur variable, pouvant atteindre jusqu'à 40 et 50 kilomètres, où les *sempervirentes* (parfaites ou imparfaites) abondent, le *R. arvensis* ne croît pas ou est T.R. D'autre part les *R. pervirentes* constituent une série telle que, dans l'hypothèse d'une origine adultérine, il faudrait considérer comme hybrides toutes les « *Sempervirentes* imparfaites » et comme seules formes pures les « *Sempervirentes* parfaites », moins répandues. Comment admettre que des Roses qui pullulent dans tous les bois et les haies, dont le pollen est aussi pur (d'après les observations de Charbonnel) que celui des prétendus parents, soient le résultat du croisement de deux espèces, l'une souvent moins abondante, l'autre manquant tout à fait ou R.R. et qui par endroits ne croît qu'à 30 ou 40 kilomètres de l'hybride présumé ? (1).

Notre excellent collègue M. Charrier a fait en Vendée des constatations qui concordent avec celles que j'ai faites en Charente-Inférieure. Dans ce département « la limite des *R. sempervirens* et *arvensis* semble coïncider approximativement avec la limite de la Plaine et du Bocage, le *sempervirens* restant en plaine, l'*arvensis* dans le Bocage et n'empiétant que de quelques kilomètres l'un sur l'autre, au moins dans la partie Est du département, vers la mer la ligne limite semblant moins tranchée ». (Lett. du 1-3-25) (2). Aux environs de Velluire, où M. Charrier a constaté l'absence complète de l'*arvensis* (la localité la plus proche est à plus de 15 km.), les *pervirens* abondent et sont reliés au *sempervirens*.

(1) Une petite colonie de *R. arvensis* vient d'être trouvée dans le bois des Ailes près Tonnay-Charente. Il pourra donc se rencontrer quelques « *pervirens* » hybrides, mais je demeure convaincu qu'en général ils n'ont pas une origine adultérine. (Note ajoutée pendant l'impression).

(2) En Charente-Inférieure la ligne limite paraît également assez indécise. Je suis encore insuffisamment documenté pour l'indiquer même approximativement.

virens « par des intermédiaires nombreux formant une chaîne ininterrompue et inextricable », tandis qu'entre le *pervirens* et l'*arvensis* il existe « une coupe nette, les rares intermédiaires existant seulement là où cohabitent les deux types. Les rosiers critiques du groupe viennent précisément de cette aire d'interpénétration : St Michel-le-Clouq, L'Orbrie, Sérigné ».

M. Charrier a bien voulu m'envoyer des spécimens de ses récoltes. A part deux ou trois Rosiers de ces dernières localités, très voisins de *R. arvensis* et qui sont peut-être des hybrides (\times *R. Dufforti* Pons et Coste), tous les autres sont des formes analogues à celles que j'ai observées en Charente-Inférieure : Je ne les crois pas hybrides.

Ainsi, en Charente-Inférieure selon mes propres observations, en Vendée d'après celles de M. Charrier, de même que dans la Charente et dans le Gers selon Duffort, dans le Gard d'après B. Martin (1), il existe un *R. pervirens* non hybride. Ce Rosier est-il spécifiquement distinct des *R. arvensis* et *R. sempervirens* ou doit-il être rattaché à l'un ou à l'autre ?

B. Martin (*l. c.*) opine pour son autonomie spécifique. « Je juge, dit-il, peu conforme aux affinités naturelles de regarder comme une forme australe du *R. arvensis* un Rosier pourvu de feuilles fermes, épaisses, dures et coriaces et ayant bien peu l'aspect de celles de la véritable espèce de Hudson, croissant sur notre sol, ou de faire dériver par variation du *R. sempervirens* une plante munie de feuilles incontestablement caduques et si distincte par ce caractère biologique du *R. sempervirens* légitime propre aussi à notre région. »

C'est avec raison je crois — j'y reviendrai tout à l'heure — que B. Martin n'admet pas le *R. pervirens* comme variété du *R. arvensis*, mais le motif qu'il donne pour l'éloigner aussi du *R. sempervirens* ne me semble guère plausible. Certes si l'on constatait entre les *R. sempervirens* et *R. pervirens*, quant à la durée de leurs feuilles, la différence profonde qui existe par exemple entre le Chêne vert (dont les feuilles durent deux ans au moins) et nos Chênes à feuilles caduques, ces Roses se trouveraient séparées par un caractère biologique de valeur spécifique certaine, mais on sait qu'il n'en est rien. Souvent le *pervirens* a encore quelques feuilles à une époque où le *sempervirens* a perdu une partie des siennes. Dire que le premier a des feuilles caduques et le second des feuilles persistantes c'est exprimer avec une exagération qui confine l'inexactitude une différence souvent à peine sensible. Le *pervirens* a des feuilles un peu moins persistantes (ou un peu plus tôt caduques) que le *sempervirens*, et c'est tout. C'est insuffisant pour en faire deux espèces distinctes.

(1) B. Martin, *Réc. des Rubus, des Rosa, des Galium et des Hieracium de la Fl. du Gard*, in *Bull. Soc. bot. Fr.*, 1893, p. 293 (en note).

A l'inverse de B. Martin, pour qui la caducité des feuilles du *R. pervirens* était un caractère de valeur spécifique, M. Charbonnel (qui, depuis, je m'empresse de le dire, a changé d'avis), dans les premiers fascicules de ses *Roses de France*, incorporait purement et simplement les formes de cette Rose dans le *R. sempervirens* et, sans tenir compte de la durée des feuilles, les classait d'après des caractères d'importance secondaire tels que la pubescence ou la glabréité des folioles, la forme des fruits, etc. Dans cette conception la durée plus ou moins grande des feuilles serait de nulle valeur systématique parce qu'elle varie avec le climat : Un *sempervirens* cultivé à une altitude élevée perdant ses feuilles deux mois plus tôt, les *pervirens* de l'Ouest transplantés en région plus chaude auraient probablement des feuilles persistantes. Pour que cet argument fût concluant il faudrait établir que les *sempervirens* et *pervirens* transplantés dans une région d'altitude élevée cesseraient de différer entre eux quant à la durée de leurs feuilles. Or il n'est guère douteux qu'il en serait autrement. Si le *sempervirens* peut être modifié par le climat, le *pervirens* le serait de son côté. Si le premier, à une certaine altitude, perd ses feuilles en janvier, un *pervirens* qui, dans ses stations naturelles, les perd en janvier ou février, les perdrait probablement, à la même altitude, dès novembre ou décembre, en sorte qu'il y aurait modification parallèle et que la différence existant entre les deux plantes demeurerait toujours la même.

Reste à examiner une dernière opinion, celle qui consiste à rattacher, en totalité ou en partie, le *R. pervirens* au *R. arvensis*.

Existe-t-il en d'autres régions des formes très voisines de nos « *pervirens* » et qui ne seraient autre chose que des déviations du type *arvensis* ? Je l'ignore, mais il est pour moi hors de doute que tous ceux que j'ai vus de l'Ouest — à part quelques formes douteuses de Vendée pouvant être soit des hybrides soit des *arvensis* aberrants — n'ont rien à voir avec l'espèce de Hudson.

Le *R. pervirens* n'est pas, comme on l'a supposé, un *R. arvensis* à la limite de son aire. Ce n'en est pas une forme australe : dans le Poitou et les Charentes l'*arvensis* n'est pas à la limite méridionale de son aire d'extension, et cette limite, dans les autres régions, ne coïncide pas avec l'habitat du *R. pervirens*. C'en est encore moins une forme occidentale. Le *R. pervirens*, inconnu en Bretagne, se rencontre jusque dans l'Aveyron. On ne saurait donc prétendre que dans l'Ouest le voisinage de la mer a modifié le *R. arvensis* et que si cette espèce nous paraît manquer sur le littoral de l'Océan, c'est que nous nommons *R. pervirens* les formes qui l'y représentent.

La vérité c'est que les différentes formes du *R. pervirens* se rencontrent presque uniquement sur les confins de l'aire du *R. sempervirens*. Au fur et à mesure que l'on approche de la limite Nord, les caractères de ce dernier s'atténuent, les formes dégradées, de plus en plus fréquentes, tendent à remplacer le

type et ce sont elles qui disparaissent les dernières sans toutefois dépasser beaucoup l'extrême limite de l'aire du *sempervirens* typique (1).

Subordonner le groupe du *R. pervirens* tout entier au *R. arvensis* serait admettre que ce dernier peut avoir des styles velus, des feuilles coriaces, luisantes et subpersistantes. Une telle opinion entraînerait nécessairement à cette conséquence que le *sempervirens* lui-même n'est pas spécifiquement distinct de l'*arvensis* et doit lui être subordonné ! Elle ne saurait être prise en considération par les botanistes qui ont tant soit peu observé le *R. pervirens* sur place.

D'autre part scinder en deux tronçons la chaîne ininterrompue de formes qui constitue le *R. pervirens*, rattacher l'une à l'*arvensis*, l'autre au *sempervirens*, ou encore y détacher un troisième tronçon intermédiaire entre les deux précédents et qui serait composé d'hybrides, c'est rompre des affinités évidentes et se heurter à des difficultés insurmontables. Où devraient se faire les coupes ? J'ai rencontré des buissons bien proches, j'en conviens, du *R. arvensis* et que l'on pourrait, vus seuls, rapporter à cette espèce, mais, à côté d'eux croissent d'autres buissons qui sont déjà un peu plus éloignés de l'*arvensis* et qu'on ne peut pourtant pas séparer des premiers. De proche en proche on s'éloigne de l'*arvensis* et insensiblement on arrive au *sempervirens* le plus typique sans qu'on ait pu saisir le point où l'on passe d'une espèce à l'autre. Un classement basé par exemple sur la glabréité ou la villosité des styles, ou encore sur la présence ou l'absence de glandes sur le dos des sépales (2) serait purement artificiel et rapprocherait souvent d'une espèce des formes plus voisines de l'autre par l'ensemble de leurs caractères. S'appuyer sur l'ensemble de ces caractères ? Il faudrait qu'il y eût entre eux une concomanence qui n'existe pas. Des caractères de l'*arvensis* (ou, plus

(1) Le *R. sempervirens*, espèce méridionale, est, dans l'Ouest de la France, à la limite Nord de son aire. La douceur des hivers sur nos côtes lui permet de remonter jusqu'à la Loire. Il s'avance à l'intérieur, par la vallée de la Charente jusqu'aux environs d'Angoulême, par celle de la Sèvre Niortaise jusque dans les Deux-Sèvres, par celle de la Loire il atteint les environs d'Angers, mais en général il ne s'éloigne guère de la région maritime. Plusieurs stations signalées à l'intérieur sont douteuses. Je possède des spécimens d'Angoulême (leg. Guillon) qui ne sont pas du *sempervirens* typique. Des spécimens de La Mothe-St-Héray (Deux-Sèvres), leg. Sauzé, sont du *R. pervirens*. Son existence dans la Vienne, où Delastre l'a signalé, RR, à deux localités, est problématique.

(2) A la Chalonnaise près Tonnay-Charente, un buisson (n° 99 Félix Ros. Gal., n° 8 Charb. Ros. de Fr.), à feuil. assez tôt caduques, pétioles pubesc., styles glabres (donc *R. pervirens* !) a les sépales fortement glanduleux sur le dos.

exactement, très fréquents dans cette espèce) peuvent se combiner de diverses façons avec des caractères du *sempervirens*.

Le seul point où une coupure peut être opérée est à la limite du *R. pervirens* et du *R. arvensis*. Là seulement il existe une solution de continuité, certes très étroite mais très nette dans les contrées où, comme dans la région maritime charentaise, elle ne se trouve pas presque comblée par des formes embarrassantes d'origine hybride possible.

A quels caractères distinguera-t-on donc du *R. arvensis* les formes extrêmes du *R. pervirens* à folioles relativement minces, à denture large, à styles glabres, à sépales presque lisses sur le dos ?

Il nous faut tout d'abord convaincre ceux qui, contrairement à ce que laissent entendre la plupart des descriptions, n'ont aucune valeur : largeur des stipules, direction de leurs oreillettes, nombre des folioles, forme des aiguillons, etc. La forme des folioles peut parfois fournir d'utiles indications. Dans l'*arvensis* elles sont le plus souvent largement ovales, leur largeur dépassant presque toujours la moitié de leur longueur et en atteignant jusqu'aux 6/7. Non ou brusquement acuminées au sommet, leur plus grande largeur (des folioles terminales tout au moins) est ordinairement au-dessus du milieu. Dans le *sempervirens* (1) et dans la plupart des formes du *pervirens* les folioles sont plus largement acuminées, leur plus grande largeur se trouve vers le milieu ou au-dessous du milieu, mais ce caractère est lui-même en défaut à l'extrémité de la série des *pervirens* où parfois les folioles ne diffèrent guère comme forme de celles de l'*arvensis*.

Les caractères distinctifs les plus importants sont certainement ceux que fournissent la durée des feuilles, leur consistance, leur teinte et l'aspect de leur surface. Celles du *R. arvensis* sont franchement discolores, minces et molles, jamais luisantes (du moins chez nous) et leur face inférieure est d'un vert bien plus pâle que la supérieure et presque toujours glaucescente. Celles du *R. pervirens* quoique plus pâles en dessous qu'en dessus ne sont pas vraiment discolores ; elles sont sensiblement plus épaisses et plus

(1) Dans le *R. sempervirens* les folioles sont souvent 2 fois aussi longues que larges (ovales-lanc. ou lancéolées). Leur largeur varie entre les 2/5 et les 3/5 de leur longueur (cas extrêmes observés : 56 ^m/_m sur 22 et 40 sur 26). Dans le *R. pervirens* la largeur des folioles oscille entre 1/2 et 7/9 de la longueur, une largeur moindre se rencontrant seulement sur des formes de passage d'un classement difficile, celle de 7/9 (cas extrême observé : 45 ou 35) constatée dans la var. *latifolia*. Dans les *R. sempervirens* et *pervirens* la longueur des folioles les plus développées diffère beaucoup selon les formes. Elles descendent jusqu'à 15 ^m/_m dans des *pervirens* microphylls et atteignent exceptionnellement 60 ^m/_m dans le *sempervirens*.

fermes (1), plus ou moins luisantes au moins en dessous. Le vernis des feuilles est parfois assez peu prononcé pour qu'on puisse s'y tromper et les considérer comme non luisantes, par une illusion des sens analogue à celle qui nous fait paraître blanches des fleurs d'un rose très pâle et dont la couleur véritable se révèle quand on les place à côté de fleurs d'un blanc très pur. En outre, ce caractère s'effaçant par la dessiccation on s'explique que certaines erreurs de détermination puissent se produire quand on travaille sur des échantillons d'herbier. Sur le vif, et surtout si l'on a des spécimens de *R. arvensis* pour la comparaison, la différence de texture et d'aspect est bien apparente.

Les feuilles du *R. pervirens* ne commencent à tomber qu'après les premiers grands froids. Leur chute s'échelonne jusqu'en février et même mars. Il n'est pas rare de voir des buissons, même parmi les plus éloignés du *R. sempervirens*, porter encore quelques feuilles à l'extrémité de leurs rameaux stériles lorsque les jeunes rameaux commencent à se développer. En outre les feuilles du *R. pervirens* comme celles du *R. sempervirens* prennent toujours, avant de tomber, une teinte rougeâtre bien prononcée.

Les feuilles du *R. arvensis* commencent à tomber dès le mois d'octobre, après les premières gelées, sans prendre ordinairement une teinte rougeâtre (2). Leur chute est presque toujours achevée avant la fin de novembre. S'il est utile, pour distinguer le *R. pervirens* du *R. sempervirens* d'observer ces Roses à la fin de l'hiver, il ne l'est donc pas moins, pour différencier ce même *R. pervirens* du *R. arvensis*, d'observer ceux-ci à la fin de l'automne. C'est à cette époque seulement que l'on pourra apprécier l'importance du caractère biologique qui les sépare.

Le nombre des dents foliolaires utilisé comme caractère distinctif. — Enfin un caractère que les Flores ne donnent pas et qui pourtant peut fournir de précieuses indications est celui du nombre des dents foliolaires. Ce nombre est évidemment très variable sur un même buisson puisqu'il dépend pour une large part de la grandeur — elle-même très variable — des folioles, mais il varie dans des limites différentes selon les espèces. Dans le *R. sempervirens*, par exemple, il est bien plus élevé que dans le *R. arvensis*, même sur des folioles de longueur égale.

(1) Ce caractère peut être peu apparent sur le sec, mais il est toujours possible de le constater par des mesures micrométriques sur une coupe transversale du limbe (Charrier).

(2) Des recherches sont à faire sur ce point. S'il était établi que chez les *sempervirens* (incl. *R. pervirens*) la chlorophylle subit avant la chute des feuilles une transformation chimique qui ne se produit pas ou que très rarement et à un degré moindre chez le *R. arvensis* il y aurait là un caractère différentiel physiologique d'une incontestable importance.

Pour éliminer autant que faire se peut l'influence de la variabilité fluctuante et rendre ce caractère utilisable pour la distinction des espèces, il importe de faire porter le dénombrement sur un nombre aussi grand que possible de folioles de même situation. Il m'a semblé que le meilleur résultat était obtenu en comptant les dents de la foliole qui en compte le plus de chaque rameau et de calculer le nombre moyen (1). Le chiffre obtenu est d'autant plus rapproché de la moyenne idéale de la forme considérée que l'on aura opéré sur un nombre plus grand de folioles.

Dans le *R. sempervirens* type les moyennes que j'ai constatées sont presque toutes comprises entre 24 et 33 dents de chaque côté, (non compris la dent terminale) (2), les plus fréquentes étant de 27 à 31 et le nombre le plus élevé de 28 à 39. Exceptionnellement j'ai constaté jusqu'à 41 dents (moy. 36) sur un buisson de la Charente-Inférieure (route de Moragne à St-Crépin) et aussi sur un exemplaire de Vendée (n° 629 Charb. *Ros. de Fr.*, leg Charrier). Par contre la moyenne descend jusqu'à 19-21 dans une forme déterminée var. *obtusata* par Rouy, nombre qui vient à l'appui de ce que j'ai dit plus haut de cette forme, à savoir qu'elle semblerait mieux à sa place dans le *R. pervirens*. Le nombre le plus élevé descend jusqu'à 20 dans des buissons microphylles du bois de la Jeannière près Tonnay-Charente dont, il convient de le remarquer, les plus grandes folioles dépassent rarement 22^{m/m} de longueur.

Dans les *R. pervirens* observés la moyenne, selon les formes, varie entre 16 et 25 (18 à 21 les plus fréquentes), les nombres les plus élevés étant de 19 à 29. Elle descend cependant jusqu'à 13 dans des buissons microphylles à folioles ne dépassant pas 15-20^{m/m}. Les nombres de 22 à 26 sont fournis par des formes de passage qu'on pourrait rattacher au *R. sempervirens* si elles n'en différaient par la durée moindre des feuilles, la villosité plus faible des styles, etc.

(1) M. Boulenger, l'éminent rhodologue belge, qui a reconnu le premier l'importance de ce caractère et en tient grand compte dans son étude des « *Roses d'Europe* », s'appuie sur le nombre le plus élevé relevé pour chaque buisson ou, à son défaut, pour chaque échantillon ou groupe d'échantillons provenant d'un même pied. Il m'a paru que, lorsqu'on peut opérer sur des buissons entiers, le nombre moyen offre plus de garantie et peut servir non seulement pour la classification des espèces mais souvent pour la détermination des individus. Chez une même forme le nombre le plus élevé peut en effet varier de quelques unités d'un buisson à l'autre ce qui ne se produit pas avec le nombre moyen.

(2) Tous les nombres indiqués ci-après sont relevés de la même manière.

Dans le *R. arvensis* (1) les moyennes que j'ai constatées sont presque toutes comprises entre 10 et 15 (le plus souvent 12 à 14). Le nombre le plus élevé descend jusqu'à 9 dans quelques exemplaires microphyllés. Par contre je n'ai observé des moyennes supérieures à 16 et des nombres maxima supérieurs à 18 que dans certains exemplaires à grandes folioles se rapportant à la var. *major* (jusqu'à 25 dans un échantillon de Foussais [Vendée], leg. Charrier) ou dans des formes douteuses provenant de Vendée ou du Gers et pouvant être soit des *arvensis* aberrants soit des *pervirens* × *arvensis*.

Quel que soit le mode de comparaison adopté (moyenne ou nombre maximum) il apparaît donc presque toujours une différence appréciable entre les *R. arvensis* et *R. pervirens*. Au contraire le nombre des dents ne peut servir pour établir la limite des *R. pervirens* et *R. sempervirens*. S'il peut permettre de distinguer de ce dernier un *pervirens* moyen ou voisin de l'*arvensis* où la moyenne est de 17 à 21, on n'en peut tirer aucun parti pour le classement des formes assez fréquentes où elle arrive aux environs de 24 et il se trouve également en défaut dans les formes microphyllés.

En résumé, le caractère tiré du nombre des dents foliolaires vient corroborer ce que j'ai avancé précédemment : une ligne de démarcation assez nette entre *R. arvensis* et *R. pervirens*, pas de séparation précise entre celui-ci et *R. sempervirens*. Je crois donc pouvoir conclure que — dans notre région occidentale s'entend — le *R. pervirens* est spécifiquement distinct du *R. arvensis* et doit être rattaché comme sous-espèce collective (groupe de variétés) au *R. sempervirens*.

Mais cette solution ne donne pas toute satisfaction à l'esprit. D'autres questions se posent auxquelles on aimerait pouvoir répondre, et notamment celle-ci : Quelle est l'origine, la genèse de ce *R. pervirens* si complexe ? Une hypothèse qui me paraît plausible est la suivante : Le *R. sempervirens*, à une époque géologique reculée, a dû avoir une aire beaucoup plus septentrionale. Le refroidissement progressif du globe l'a fait reculer vers les régions méridionales pendant que le *R. arvensis* le remplaçait dans les contrées abandonnées par lui et que se produisaient, sous l'action d'un climat plus froid, des formes assez résistantes pour se maintenir sur les confins de son aire nouvelle. En poussant plus loin cette hypothèse, on pourrait considérer le *R. sempervirens* comme le type primitif d'où seraient sortis : 1° très ancien-

(1) Les moyennes concernant le *R. arvensis* ont été obtenues pour la plupart d'après un nombre peu élevé d'échantillons. Par suite les nombres indiqués pour cette espèce ne sont qu'approximatifs et pourront être à modifier à la suite de dénombrements portant sur des buissons entiers.

nement, un type à feuilles caduques, aujourd'hui bien fixé et devenu espèce distincte : *R. arvensis* ; 2° et, à une époque plus récente, un essaim de formes à feuilles mi-persistantes mi-caduques, moins évoluées, encore flottantes, qui sont le *R. pervirens* (1).

De tels problèmes sont actuellement insolubles. Leur solution est pourtant l'un des buts principaux vers lesquels doivent tendre les recherches. Il ne faut pas attendre de l'étude approfondie, même minutieuse des formes leur solution prochaine, mais cette étude fournira aux botanistes futurs des données précieuses, à la condition toutefois de ne pas rester confinée dans la systématique mais d'avoir des bases expérimentales et de porter sur les rapports des formes entre elles et avec le milieu, sur leur distribution géographique et les modifications susceptibles de se produire, dans l'espace et dans le temps, soit dans leurs caractères soit dans leur degré de rareté ou de fréquence et l'étendue de leur habitat. Les Roses ne nous livreront leurs secrets que si nous les observons vivantes, chez elles ou sur le terrain d'expériences et non pas seulement mortes, momifiées, dans les herbiers, ces nécropoles des plantes.

A. FOUILLADE.

Depuis que les pages qui précèdent ont été écrites j'ai reçu de M. Boulenger un exemplaire de sa Note « *Sur les spécimens types du Rosa pervirens Gren.* », publiée dans le *Bull. Soc. bot. Belg.*, t. LIX, fasc. 2, 1927.

Le savant rhodologue de Bruxelles rapporte au *R. arvensis*, comme variété méridionale, le type sur lequel repose le nom de *R. pervirens* pris dans le sens large, c'est-à-dire la Rose du Gard nommée par Grenier et décrite en 1879 par Crépin.

C'est une conclusion diamétralement opposée à celle à laquelle j'arrive pour la Rose de l'Ouest. Cependant je ne vois rien à changer dans ma note ci-dessus. M. Boulenger peut avoir raison en ce qui concerne la plante du Gard que je ne connais pas, ma conviction reste la même sur celle de la région maritime occidentale. Seulement, si l'opinion de l'auteur des « *Roses d'Europe* » est exacte, le nom de *R. pervirens* ne pourra plus être appliqué à notre Rose de l'Ouest, d'origine différente, et celle-ci devra prendre celui de *R. pseudo-sempervirens* Charbonnel.

Me permettrai-je d'ajouter que malgré la grande autorité de

(1) Les données paléontologiques viennent à l'appui de cette théorie. A l'époque tertiaire notre pays était peuplé d'arbres à feuilles persistantes qui, depuis, ont émigré vers le Sud ou disparu. Des savants admettent que nos arbres à feuilles caduques sont les descendants d'espèces à feuilles persistantes.

M. Boulenger en fait de Roses, je ne crois pas la lumière définitivement faite sur celle de Grenier. Est-il possible de rejeter comme sans valeur les caractères « feuilles fermes, épaisses, dures et coriaces » constatés par B. Marlin, de considérer comme négligeable son assertion que les feuilles du *pervirens* ont « bien peu l'aspect de celles de la véritable espèce de Hudson » et de retenir seulement cette autre assertion que les feuilles sont « incontestablement caduques ? » Si la texture coriace et le luisant des feuilles ne prouvent pas leur persistance, tout au moins ces particularités sont-elles l'indice probable d'une durée plus grande que chez le *R. arvensis*.

Qu'est-ce que B. Martin entendait au juste par « feuilles incontestablement caduques ? » Tombent-elles à l'automne, dès les premières gelées comme dans l'*arvensis*, ou seulement pendant l'hiver, après les grands froids ? J'ai dit quelles erreurs et quels malentendus peuvent résulter des mots « caduques » et « persistantes », plus simples que les choses qu'ils veulent exprimer (1). La caducité des feuilles du *R. pervirens* type ne serait-elle pas, comme elle l'est chez la Rose de l'Ouest, physiologiquement et chronologiquement plus proche de la persistance des feuilles du *R. sempervirens* que de la caducité de celles du *R. arvensis* ?

Je crois donc qu'il sera utile de soumettre le *R. pervirens* du Gard à un supplément d'étude qui devra comporter notamment : observation de la plante sur place à différentes époques de l'année, délimitation de son aire d'extension et de celle des autres *synstylæ* dans le Midi, recherches expérimentales sur l'action d'une température chaude sur la durée et la texture des feuilles du *R. arvensis*, etc.

A. F.

(1) « L'impossibilité d'avoir un langage adéquat, je ne dis pas à la complexité des choses, mais seulement à la connaissance incomplète et variable que nous en avons, est une cause d'imprécision et une source de malentendus... Les mots sont d'autant plus dangereux qu'ils nous donnent mieux l'illusion de la clarté là où il n'y a en réalité qu'obscurité et confusion... » (Leclerc du Sablon, *Les incertitudes de la Biologie*).

A propos des noms latins et des noms français des plantes

Par A. FOULLADE (1)

DEUX LETTRES. — DEUX OPINIONS

I. — M. X..., instituteur, à M. Y..., botaniste

Vous vous souvenez peut-être que, dans je ne sais quelle circonstance déjà ancienne, vous ayant fait part de la répugnance que j'éprouvais pour les noms latins dont on affuble les plantes, je vous disais : « Pourquoi ne les nommez-vous pas par leur nom français ? » Vous m'avez répondu : « Lisez l'article que M. Hy a publié sur cette question en 1911, dans le Bulletin de la Société botanique des Deux-Sèvres. » (2).

J'ai lu cet article et, vous l'avouerais-je ? il ne m'a pas entièrement convaincu. Oui, je reconnais les avantages que présente pour la science l'usage d'une langue universelle, internationale dans la nomenclature botanique quand il s'agit d'ouvrages savants destinés à être lus par des savants. Mais au point de vue de la vulgarisation de la science qui est celui que j'envisageais plus spécialement, je persiste à croire que les botanistes, lorsqu'ils s'adressent au grand public et non à des gens déjà au fait des questions savantes, doivent parler la langue de tout le monde.

Instituteur, j'ai à enseigner les premiers éléments de la botanique à mes élèves. Aimant passionnément cette science, je m'attache à la faire aimer autour de moi : de mes grands élèves, persuadé qu'à leur sortie de l'école ils y trouveront des distractions agréables et utiles qui les éloigneront de plaisirs malsains vers lesquels ils seront trop souvent entraînés ; des travailleurs de la terre à qui la connaissance des plantes utiles et nuisibles des champs peut rendre d'incontestables services. Croyez-vous, que je puisse, sans aller à l'encontre de mon but, employer dans un tel milieu les termes latins dont se servent les botanistes ?

Ainsi (permettez-moi de prendre comme exemples quelques-

(1) Cette note avait été écrite dès 1914 et était destinée au Bulletin de 1915. Des circonstances qu'il est bien inutile de rappeler en avaient empêché la publication. Le sujet qu'elle traite étant toujours d'actualité, j'ai cru qu'il n'était pas inutile de l'exhumer du carton où elle dormait depuis douze ans et de la publier aujourd'hui, ce que je fais sans y changer un mot. — A. F.

(2) Hy, Sur l'emploi de la langue française dans la nomenclature botanique et les noms vulgaires des plantes, in Bull. Soc. bot. D.-Sév., 1910-1911, p. 103.

unes des plantes dont vous avez eu l'obligeance de m'apprendre les noms... latins) dirai-je à un cultivateur que l'herbe à fleurs jaunes qui pullule depuis quelques années dans ses prés artificiels est le *Pterotheca Nemausensis* ? A une dame qui aime la botanique surtout parce que c'est la science des fleurs, dirai-je que le bouquet cueilli par elle se compose de *Lithospermum purpureo-ceruleum* et de *Dianthus carthusianorum* ? Parlerai-je à des écoliers de dix ans de *Ranunculus Chærophyllus* et de *Potentilla fragariastrum* ? Comment faire aimer des profanes une science qui nomme le Pissenlit *Taraxacum officinale* et l'Aubépine *Crataegus Oxyacantha* ?

Pour moi, il me répugne d'employer ces vocables rébarbatifs ou prétentieux qui dénotent parfois chez celui qui s'en sert plus de pédantisme que de véritable érudition. N'ayant jamais appris un mot de latin — ce que je regrette d'ailleurs — je ne tiens pas à faire usage de mots dont j'ignore la signification. Aussi, malgré tout le bien que vous me dites de certaines Flores, je préfère me servir de celles qui nomment les plantes en français ou dans lesquelles, tout au moins, le nom latin est accompagné de sa traduction française.

A ce sujet, il est à regretter que dans les Bulletins de la Société botanique des Deux-Sèvres on n'indique que très rarement les noms français des plantes. Cette société n'est pas seulement une société savante, elle est aussi, elle est surtout une société de vulgarisation. Elle atteindrait mieux son but, à mon avis, si, dans ses herborisations publiques suivies par une majorité de simples amateurs, dans les comptes rendus de ces herborisations, dans les articles qui s'adressent surtout aux débutants, on parlait la langue de tout le monde.

Parlez latin entre vous, Messieurs les botanistes, rien de mieux, mais ne croyez pas qu'il soit nécessaire, ainsi que l'a dit je ne sais quel écrivain « de laisser quelques obstacles autour de la science pour en défendre la majesté » ; épargnez-nous, à nous autres pauvres profanes, vos mots trop savants, ne rebutez aucune bonne volonté par un langage inaccessible au plus grand nombre, faites que l'aimable science des fleurs puisse être aimée de tous et comprise des plus humbles intelligences.

X...

★★

II. — M. Y..., botaniste, à M. X..., instituteur

Si, après la lecture de l'article que je vous avais signalé, vous aviez persisté sur tous les points en votre opinion première, je me serais bien gardé de prolonger la discussion, me sentant incapable de faire ressortir mieux que ne l'a fait M. l'abbé Hy les avantages qu'offre pour la science l'usage d'une langue unique,

internationale, en l'espèce la langue latine, dans la nomenclature botanique. Mais puisque vous reconnaissez pour partie la valeur des arguments exposés par le savant botaniste précité, je vais essayer de forcer vos derniers retranchements en poursuivant la discussion sur le terrain spécial où vous la placez, c'est-à-dire celui de la vulgarisation de la science.

Il est deux points sur lesquels je tiens tout d'abord à m'expliquer.

Vous admettez bien, en premier lieu, que les Flores même les plus simples, les ouvrages de botanique même les plus élémentaires ne sont pas destinés aux élèves des écoles primaires. Vous n'avez pas à faire reconnaître les différentes espèces de renoncules à des enfants de dix ans qui ignorent probablement en quoi une Renonculacée diffère d'une Rosacée. C'est déjà beaucoup que vos grands élèves sachent distinguer une Renoncule d'une Potentille. Vous êtes un pédagogue trop avisé pour ignorer que l'enseignement de la botanique à l'école primaire consiste avant tout dans l'étude des principaux organes des végétaux, des caractères des grands groupes et des principales familles, qu'il n'a nullement pour objet d'encombrer la mémoire des enfants d'un nombre plus ou moins élevé de noms, ces noms fussent-ils exclusivement français.

En second lieu, il convient de laisser hors du débat l'usage des noms vulgaires ou français des plantes dans des conversations ou des écrits qui n'ont aucun caractère scientifique. Je conviens qu'il serait quelque peu ridicule de parler de cueillir une salade de *Taraxacum officinale*, de faire un bouquet de *Dianthus carthusianorum* ou une infusion de *Borrago officinalis*. Il n'a jamais été dans la pensée d'aucun botaniste d'introduire, pour toutes les plantes, la terminologie latine dans le langage courant.

Restons sur le terrain exclusif de l'enseignement et de l'étude de la botanique. La question qui se pose en premier lieu est celle-ci : L'usage de la langue latine pour l'appellation des plantes est-il un obstacle à la vulgarisation de la science ? A mon avis, non. Le débutant qui a déjà des connaissances botaniques suffisantes pour lui permettre de se servir utilement d'une Flore et, partant, de pénétrer plus avant dans la connaissance des genres et des espèces, celui-là peut sans inconvénient faire usage de la nomenclature scientifique. J'entends même vous démontrer que dans la grande majorité des cas les noms latins qui vous sont si antipathiques ont sur les noms dits français de multiples avantages.

Ne croyez pas que les premiers soient plus rébarbatifs que les seconds. C'est le contraire qui a lieu bien souvent. Nombreux sont ceux qui sont passés dans le langage courant. Tout le monde emploie les noms de *Dahlia*, de *Fuchsia*, de *Geranium*, de *Begonia*. Feuillotez un catalogue de marchand grainier, vous y verrez un

nombre considérable de plantes d'ornement désignées par des noms latins : *Godetia*, *Tritoma*, *Petunia*, *Coreopsis*, etc., etc.

Ecoutez un horticulteur parler des fleurs de ses parterres : ce sont des noms latins qu'il prononce le plus souvent sans que personne y trouve à redire. Pourquoi repousser pour les humbles fleurettes de nos bois ce qui est admis pour les plantes ornementales d'origine exotique ? Et pourquoi ce qui est permis aux jardiniers serait-il interdit aux botanistes ?

Pourquoi dirions-nous Ratoncule au lieu de *Myosurus* quand le mot *Myosotis*, à peine différent, est employé de tous ? Un *Arum* cultivé est un « Arum », pourquoi ceux de nos haies seraient-ils des Gouets ? Quelle nécessité y a-t-il à infliger le nom de Tabouret aux *Thlaspi* alors que ce dernier nom, déformé en « Térapic », est vulgairement usité pour une plante d'un genre voisin ?

Les mots *Stachys*, *Filago*, *Lepidium* ne valent-ils pas ceux d'Épiaire, de Cotonnière, de Passerage, que personne n'emploie ? Quel avantage voyez-vous à remplacer *Thalictrum* par Pigamon, *Smyrnium* par Maceron, *Biscutella* par Lunetière, *Osyris* par Rouvet, *Cyperus* par Souchet, *Hypochæris* par Porcelle ? Ces prétendus noms français ne me paraissent ni plus harmonieux, ni plus simples, ni plus français même que leurs synonymes latins et je ne saurais me résigner à nommer Crapaudine le *Sideritis* (1), Choin le *Schœnus*, Troscart le *Triglochin* ou à déguiser en « flutau » le nom gracieux d'*Alisma*.

Une autre catégorie de noms dits français est celle des noms obtenus en francisant le mot latin par une modification de la finale : par exemple en changeant *is* en *de*, *ia* en *ie*, etc. *Tolpis*, *Caucalis*, *Torilis*, *Adonis*, *Lychnis*, *Picris* deviennent : Tolpide, Caucalide, Torilide, Adonide, Lychnide, Picride ; — *Turgenia*, *Orlaya*, *Adoxa*, *Bifora*, *Parnassia*, *Melica*, deviennent : Turgenie, Orlaye, Adoxe, Bifore, Parnassie, Mélique. Où est l'avantage ? Puisque vous admettez *Iris* et *Orchis* pourquoi repousseriez-vous *Iberis* ou *Picris* ? Pourquoi dire Cyclame, Adonide, Oxalide quand les mots *Cyclamen*, *Adonis*, *Oxalis* sont passés dans le langage courant ? Ptérothèque et Hippocrépide sont-ils plus « français » que *Pterotheca* et *Hippocrepis* ?

La manie de donner à toutes les plantes des noms « français » a été poussée jusqu'à l'absurde par certains floristes qui sont allés dans cette voie plus loin que le langage populaire même. Ne voit-on pas dans certains ouvrages le *Roseda* changé en Résède, l'*Arnica* en Arnique (faudra-t-il dire aussi : teinture d'arnique ?), le *Geranium* en Géraïne ou en Géranion et même le *Myosotis* métamorphosé en Scorpionne (pourquoi pas en « oreille de rat », conformément à l'étymologie ?). Un très petit nombre de mots :

(1) Le langage populaire nomme d'ailleurs Crapaudine, en certaines régions, le *Stachys recta*.

Iris, *Orchis* et quelques autres, ont seuls trouvé grâce devant ces terribles novateurs.

Je partage entièrement l'avis de M. Hy : tous ces noms inusités, ou bizarres, ou surannés, doivent être abandonnés. Seuls — et, tranquillisez-vous, ils sont nombreux — méritent d'être conservés (sauf quelques exceptions dont je parlerai bientôt) ceux qui sont vraiment français et couramment usités, comme *Violette*, *Renoncule*, *Mauve*, *Chêne*, *Erable*. Quant aux *Troscarts*, aux *Choins* et autres *Tabourets* ils doivent être résolument exclus aussi bien du langage parlé que du langage écrit.

Sont à proscrire également de la nomenclature certains noms très usités pourtant dans le langage populaire mais pouvant prêter à confusion parce qu'ils ne correspondent pas exactement à des genres scientifiques. Celui de *Chiendent* n'est pas appliqué seulement au *Cynodon* mais aussi à l'*Agropyrum repens*, aux *Arrhenatherum* et à d'autres graminées à souche rampante. La *Berle* est le nom vulgaire de l'*Helosciadium nodiflorum* aussi bien que des *Stium*. Le nom de *Ciguë*, réservé par beaucoup de floristes au seul genre *Conium*, l'est par d'autres au genre *Cicuta* tandis que dans le langage populaire il désigne les deux plantes et quelques autres ombellifères vénéneuses. Celui d'*Immortelle*, appliqué couramment à plusieurs plantes hétérogènes est dans certaines Flores le nom français des *Xeranthemum*, dans d'autres celui des *Helichrysum* ou même des *Gnaphalium*. Par contre, certains noms vulgaires utilisés pour une espèce déterminée : *Cerfeuil*, *Morelle*, *Salicaire*, *Oseille*, etc., ont été appliqués à tort à tout un genre.

Je ne vous apprendrai pas que dans la nomenclature scientifique chaque plante est désignée par deux noms, le premier indiquant le genre, le second l'espèce. Jusqu'ici je n'ai parlé que des noms de genre. Les noms spécifiques « français » donneraient lieu aux mêmes observations.

Tantôt ils sont formés par une simple modification de la finale, tantôt c'est une traduction du mot latin. Dans le premier cas le mot obtenu n'est ni plus clair ni plus simple que le mot latin. Je ne vois pas qu'*Alysson calicinal*, *Samole de Valerandus* soient moins rébarbatifs qu'*Alyssum calicinum* et *Samolus Valerandi*. *Egopode podagraire* n'est pas plus compréhensible qu'*Ægopodium Podagraria* et si vous remplacez *podagraria* par « des gouteux » il faudrait, pour être logique, traduire aussi le nom générique et dire : *Pied-de-Chèvre herbe-des-gouteux* !

Vous me direz peut-être que les noms spécifiques français obtenus par traduction du latin ne prêtent pas aux mêmes critiques, qu'ils ont l'avantage d'être compris de tout le monde. A cela je pourrais répondre d'abord qu'il n'est pas besoin d'avoir fait de fortes études latines pour comprendre sans effort la signification des mots les plus fréquemment employés comme noms spécifiques, par exemple *alba*, *albiflora*, *major*, *longifolia*, *officinalis*,

lorsque l'ouvrage consulté n'en donne pas l'équivalent français. Du reste nul ne songe à proscrire ces équivalents lorsqu'il ne peut résulter de leur adjonction au nom générique aucune ambiguïté, aucune complication inutile.

Mais à côté de ceux-là, combien prêtent à confusion, combien sont des traductions erronées ! *Viminea* signifie « flexible, osier » et vous voyez le *Diplotaxis viminea* (mot à mot : Double-rang flexible) parfois nommé Diplotaxe (ou Diplotaxide) *des vignes*. Bien des botanistes peu lettrés croient certainement que *verum* (vrai) veut dire « jaune » parce que le *Galium verum* est nommé Gaillet jaune ! *Pulcher* signifie élégant et non « violon », *vitalba* devrait se traduire par « vigne blanche » et non par « des haies » ; *Coronopus* veut dire « pied de corneille » et non « corne de cerf ». Aux mots *Xylosteum*, *olusatrum*, *Scorodonia*, *Cynops*, *paraliis*, *assifragum* et nombre d'autres on donne pour équivalents français des mots ayant un sens totalement différent.

Quand on parle de la Fumeterre à petites fleurs s'agit-il du *Fumaria parviflora* ou du *F. micrantha* ? Dans certaines Flores on trouve un Jonc des boues et un Jonc des fanges, la Prêle des marécages, celle des marais et celle des fanges ou des bourbiers : comment s'y reconnaître si l'on n'indique pas le nom latin correspondant ?

La nomenclature scientifique est régie par des règles, des « lois » qui font qu'on doit accepter un nom à l'exclusion des autres, et si malheureusement il existe des cas où les auteurs ne sont pas d'accord sur la priorité de tel ou tel nom, c'est malgré tout l'exception. Au contraire il n'existe aucune loi régissant l'usage des noms français. Ici la fantaisie et l'arbitraire ont libre jeu. A chaque nom latin correspondent souvent plusieurs noms français. *Comosa* est traduit tantôt par « en ombelle » tantôt par « chevelu » ; *radicata* devient tantôt « radical » tantôt « enracinée » ; *denudata* : « sans involucre » ou « dénudé ». Même diversité pour les noms de genre. Le *Glaucium* est nommé Glaucion par les uns, Glaucière par les autres, le *Cynosurus* devient la Crételle ou le Cynosure ; le *Lythrum*, Salicaire ou Lythron ; le *Scleranthus*, Seléranthe ou Gnavelle.

L'adjonction du nom spécifique au nom de genre augmente encore la complication. Le *Rumex pulcher* est nommé tantôt Rumex violon, tantôt Oseille élégante, tantôt Patience en violon, le *Rumex Hydrolapathum* est pour l'un la Patience des rivières, pour un autre l'Oseille patience d'eau, pour un troisième le Rumex à longues feuilles et l'on pourrait, avec les mêmes mots associés de façon différente, obtenir bien d'autres dénominations !

La complication est plus grande encore quand les auteurs ne sont pas d'accord sur le nom latin. Un exemple entre cent : l'*Orchis montana* (*O. chlorantha*, *Platanthera montana*) est l'Orchis de montagne ou des lieux montueux, l'Orchis jaunâtre ou verdâtre, la Platanthère jaunâtre ou de montagne, etc.

On arrive parfois à tomber dans le burlesque. M. Hy (loc. cit., p. 106) citait les noms bizarres de Victoire royale, de Marasme fraternel. Sont-ce des plantes ? disait-il. Ces appellations baroques ne sont pas si rares que vous pourriez le supposer ; vous en trouverez ailleurs que dans les cryptogames ou les plantes exotiques. Qu'est-ce que le Laitier chevelu ? le Filage germanique ? la Trépane barbue ? Ne croyez pas à une plaisanterie, ce sont bien des plantes. Vous trouverez ces noms dans des ouvrages très sérieux où sont ainsi désignés le *Polygala comosa*, le *Filago germanica*, le *Tolpis barbata*.

La traduction trop littérale de certains binômes latins, l'application trop rigoureuse du système binaire aux noms français des plantes ont encore d'autres conséquences malheureuses, entre autres celles d'évincer souvent des noms bien connus au profit de vocables inusités et pratiquement inutilisables ou de leur adjoindre sans aucune utilité un nom spécifique. Le *Convallaria maialis* n'est plus tout simplement le Muguet mais bien le « Muguet de mai », le Hêtre est le « Hêtre des forêts ». Qu'aux noms de Mélisse, de Bourrache, de Fenouil, qui pourtant désignent sans ambiguïté des espèces nettement déterminées, on ajoute l'épithète superflu d'*officinal*, passe encore, mais qui voudrait, même parmi les partisans les plus résolus d'une nomenclature en langue française, employer des appellations telles que « Vigne vinifère » ou « Vigne porte-vin », « Ronce framboisier » ? Qui a jamais nommé la Pomme de terre « Morelle tubéreuse » et le Noisetier « Coudrier aveline » bien que ces dénominations soient la traduction littérale du nom latin ?

A la vérité, en créant un vocabulaire de noms français sur le modèle de la nomenclature scientifique on n'a abouti qu'à une caricature de cette dernière. Je le répète, bien des noms français ou vulgaires peuvent, dans certaines circonstances, être employés et, à l'occasion les botanistes de profession eux-mêmes n'en dédaignent pas l'usage dans leurs écrits ou leurs discours, mais cet usage demande beaucoup de circonspection.

Vous voulez initier des jeunes gens, des débutants, à la science des plantes ? Vous voulez faire aimer cette science et vous faire comprendre de tous sans paraître pédant, ni rebuter aucune bonne volonté par des termes trop savants ou des mots trop difficiles ? Vous voulez rester simple tout en étant précis, et vous vous demandez : Dois-je faire usage du latin ou du français pour nommer les plantes ? — Je répondrai : tantôt l'un tantôt l'autre. Simple question de bon sens et de bon goût.

Vous pourrez, sans inconvénient, parler de Renoncule rampante, de Violette odorante, d'Anémone des bois, de Cardamine des prés, de Flouve odorante, mais vous éviterez les noms qui peuvent prêter à confusion, les dénominations bizarres, parfois ridicules, que personne n'emploie. Suivant le cas vous direz : Epine vinette ou *Berberis vulgaris*, jamais « Vinettier commun » ; *Mimosa*

pudica ou « sensitive », jamais « Mimeuse pudique ! » Si vous nommez une plante en français, un seul mot suffira souvent. Dites l'If et non l'If commun, le Topinambour et non l'Hélianthe tubéreux. Au cultivateur que l'« herbe à fleurs jaunes » intrigue dites simplement : « C'est le *Pterotheca* ».

Si un nom spécifique est nécessaire ne craignez pas, dans certains cas, d'adjoindre un mot français à un nom de genre latin. Dites : *Adonis* d'automne, *Lépidium* de Virginie. Ne vous croyez pas lié par des règles absolues et n'oubliez pas que la seule nomenclature vraiment scientifique, la plus précise et la plus concise, est la nomenclature linnéenne en langue latine.

Pourquoi, me direz-vous, tous ces noms français que vous condamnez se trouvent-ils dans tant de Flores et sont-ils admis par les plus savants botanistes ? Quelque esprit chagrin donnerait peut-être comme raison la nécessité de satisfaire les préférences du public ; les personnes qui comme vous ont la phobie du latin et exigent qu'on leur serve du français sont si nombreuses ! Je préfère croire que ces botanistes n'ont obéi à aucune préoccupation commerciale, qu'ils ont cru, de bonne foi, aider à la vulgarisation de la science. Il n'apparaît pas qu'ils aient atteint leur but. Au lieu de faire l'éducation du goût public, ils en ont flatté les manies. Au lieu de combattre des tendances fâcheuses ils les ont exagérées mais ils n'ont rendu la science ni plus attrayante ni plus abordable.

Il est à souhaiter que les auteurs de flores élémentaires se décident à abandonner ces errements regrettables et à ne faire suivre le nom latin du nom français que lorsque celui-ci est réellement usité dans le langage courant et qu'il ne peut résulter de son emploi ni équivoque ni contre-sens ni complication inutile. La botanique ainsi débarrassée de toutes les appellations superflues, ambiguës ou surannées ne serait pas moins accessible à tous et resterait toujours « la science aimable ».

Petite note sur l'*HELVELLA SULCATA* Afz. et ses différentes variétés

L'*Helvella sulcata* Afz. appartient au groupe des helvelles à pied côtelé-sillonné ou « *sulcipèdes* » de la classification de Boudier. En voici la description :

Hauteur totale : 3-7 centimètres. Réceptacle, à deux ou trois lobes ordinairement réfléchis et appliqués sur le pied auquel ils adhèrent le plus souvent par une soudure aux points de contact, brun-foncé ou noirâtre en-dessus, gris-clair ou brun-clair et très

finement tomenteux ou glabrescent en-dessous. Pied brun-clair, profondément sillonné de côtes longitudinales, minces et fermes, plus ou moins anastomosées, *furci*, glabre ou très finement tomenteux à la loupe, épais de 4 à 10 millimètres, *égal ou un peu allénué à la base*. Thèques subcylindriques, octosporés, 225 — 325 μ \times 15 — 20 μ . Paraphyses simples ou divisées à la base, septées, un peu épaissies dans la partie supérieure et ayant au sommet de 6 à 8 μ . Spores elliptiques, incolores, lisses extérieurement, présentant à l'intérieur une grosse gouttelette oléagineuse, accompagnée ou non de gouttelettes plus petites ou de granulations, 15 — 20 μ \times 10 — 12 μ .

A terre, dans les endroits frais des bois, en été et en automne. — Bois des Angremys, commune de Civray (Vienne). Bois de Montazais, des Loges et autres petits bois, commune de Savigné (Vienne).

Cette espèce est assez commune et présente les variétés suivantes :

1^o Var. *Cinerea* Bres. — Hauteur totale : 2-6 centimètres. Entièrement *gris-clair* ou *cestré*.

Réceptacle, à deux lobes rabattus sur le pied et très adhérents ou à 2-3 lobes presque libres et subétalés-ondulés, glabrescent, brunissant en dessous en séchant. Pied sillonné, finement tomenteux ou glabrescent. Thèques subcylindriques, octosporés, 250-285 μ \times 16-22 μ . Paraphyses divisées à la base, septées,, renflées au sommet en une massue allongée et épaisse de 7-11 μ (elles n'ont guère que 5-6 μ , dans la partie inférieure). Spores elliptiques, incolores, lisses à l'extérieur, présentant à l'intérieur une grosse gouttelette, accompagnée ou non de quelques gouttelettes très petites ou de simples granulations, 17-20 μ \times 11-15 μ (le plus souvent 20 μ \times 13 μ).

Récoltée en septembre, dans le sentier d'un petit bois mélangé de chênes et de châtaigniers, à la Varonnière, commune de Savigné. Le réceptacle était *bilobé-selliforme*.

Récolté en novembre au bord de la route de Châteaugarnier, non loin du Tardy, commune de Savigné, dans le voisinage des bois.

Récoltée également en novembre, au bord de la route d'Epanvilliers à Charroux, en face de la Brousse, commune de Savigné, toujours dans le voisinage des bois. Le chapeau du spécimen rencontré était presque libre et *étalé-ondulé*.

Récoltée en mai, sur la pelouse du chemin de Savigné à Champagné-Lureau, Commune de Savigné, dans la traversée du bois des Loges. Le spécimen rencontré ici avait 6 centimètres de hauteur. Le réceptacle était à 3 lobes réfléchis, adhérent au pied par endroits, fortement *ondulés-bosselés*. Cette helvelle avait un peu, quant à la forme du réceptacle, l'aspect de l'*helvella pithyophila* Boud., mais elle était de taille plus petite et de couleur différente.

2° Var. *gracilior*. — Hauteur totale 2-4 centimètres. Réceptacle, à 2-3 lobes réfléchis et un peu adhérents au pied, en forme de selle ou de mitre, gris-foncé en-dessus, blanchâtre ou blanc-grisonnant en-dessous, large de 1-2 cent. et haut de 1 1/2-2 cent. à peine. Pied sillonné, blanchâtre ou grisonnant, *grêle*, subégal, épais de 4-5 millimètres seulement. Thèques, 300-335 μ \times 20-22 μ . Paraphyses épaisses au sommet de 7-9 μ . Spores, 20 μ \times 13 μ (le plus ordinairement), présentant une grosse gouttelette centrale, accompagnée de plusieurs autres petites ou de granulations.

Récoltée en novembre, sur un tas de terre de route, au bord de la route d'Epanvilliers à Charroux, en face de la Brousse, commune de Savigné, dans le voisinage d'un petit bois mélangé de chênes et de châtaigniers.

3° Var. *crispata*. — Hauteur totale : 3 1/2 — centimètres. Forme trapue, à réceptacle *ondulé* et à pied court. Réceptacle, comprimé ou en tête arrondie, à lobes *fortement ondulés*, réfléchis et sou-dés au pied par endroits, gris-foncé ou brun-foncé en-dessus, blanchâtre ou grisâtre en-dessous. Pied épais, très court, dépassant à peine les lobes du réceptacle ou ne les dépassant guère que de 1 à 2 centimètres au plus, fortement sillonné, comprimé ou non, blanchâtre ou grisâtre, non épaissi à la base. Thèques, 315-335 μ \times 16-22 μ . Paraphyses épaisses au sommet de 7-10 μ . Spores, 16-21 μ \times 13 μ , présentant une grosse gouttelette centrale, accompagnée ou non de gouttelettes plus petites ou de granulations.

Récoltée en novembre, au bord de la route d'Epanvilliers à Charroux, sous de vieux chênes, non loin de la Brousse, commune de Savigné.

4° Var. *leucopus*. — Hauteur totale : 4 centimètres environ. Réceptacle, à lobes rabattus sur le pied, large de 2-2 1/2 cent., brun et fortement ridé en-dessus, blanc, glabre et veiné en-dessous, adhérent au pied par quelques points seulement. Pied subégal, haut de 2 1/2 cent. environ et épais de 7 millimètres, fortement sillonné de côtes lâchement anastomosées, *très blanc* (blanc de lait par le sec), glabre ou glabrescent. Thèques et paraphyses comme celles du type. Spores, 15-20 μ \times 10-12 μ , présentant à l'intérieur une grosse gouttelette rarement accompagnée de gouttelettes plus petites ou de granulations.

Récoltée à Ruffec (Charente), en juin, dans un petit taillis de chênes, sur terrain calcaire.

Cette helvelle, soumise à feu M. Boudier, n'a pas été reconnue par lui identique à sa variété *pallidipes*, qui a également le dessous du réceptacle et le pied blancs ou blanchâtres.

Par les rides que présente son réceptacle, cette helvelle paraît faire la transition entre l'*helvella sulcata* d'Azelius et l'*helvella venosa* de Quélet, espèce voisine de *sulcata*, mais qui a le pied creux quand le champignon est bien développé.

L'*Helvella lacunosa* Afz., qui a le réceptacle noirâtre, ordinairement trilobé, à lobes plus ou moins ondulés, rabattus sur le pied et souvent soudés aux points de contact, est aussi une espèce voisine de *H. sulcata*, mais elle en diffère : 1° par le réceptacle plus renflé, 2° par le pied sillonné-lacuneux et fistuleux, ordinairement *épaissi* à la base, 3° par les spores un peu plus grandes.

Le pied de *H. sulcata* est sillonné de côtes longitudinales, *minces* et il est *plein ou farci* ; celui de *H. lacunosa* est bien sillonné également, mais les côtes sont plus épaisses, moins lamelliformes, de plus il est *fistuleux*.

L. GRELET.

Note sur quelques plantes exotiques importées par l'industrie lainière

En rendant compte de plantes récemment observées aux environs de Châteauroux (voir Bulletin de 1924) j'en avais signalé un certain nombre cueillies, de 1917 à 1919, dans un terrain vague où la Manufacture Balsan déposait ses déchets de cardage. On trouvait là une flore des plus hétéroclite, faite d'espèces empruntées aux cinq parties du monde, un vrai trésor pour le botaniste.

Mais au bout de deux ou trois ans, rien ne subsistait plus de cette végétation inattendue : les plantes ne s'étaient pas acclimatées, et les déchets n'apportaient plus de nouvelles semences, car, depuis la fin de la guerre, les laines brutes sont soumises à un traitement chimique qui détruit les matières végétales accrochées dans leurs poils.

Et afin de ne pas perdre tout contact avec la flore exotique, je me rendis à la Manufacture de drap et demandai l'autorisation d'opérer quelques recherches dans les toisons non encore traitées, autorisation qui me fut aussitôt accordée avec le plus aimable empressement par M. R. Balsan.

En compagnie de M. Tallureau, chef-magasinier, je pus donc examiner plusieurs lots d'origines diverses ; mais mon attention se concentra particulièrement sur les arrivages d'Australie et d'Amérique du Sud, où les graines se montraient le plus abondantes.

Les toisons d'Australie étaient infestées de petites gousses spirales qu'il n'était pas difficile de reconnaître pour appartenir au genre *Medicago*.

Celles d'Amérique du Sud contenaient deux sortes de menus fruits ovales, assez semblables d'aspect, mais de taille différente.

En somme, beaucoup de semences, mais appartenant à un petit

nombre d'espèces. M. Tallureau, y joignit gracieusement un gros fruit ligneux, hérissé et cornu, trouvé dans des toisons du Brésil.

Au commencement d'avril, les graines ainsi récoltées furent mises en terre, à bonne exposition, et en mai la levée était très avancée.

La première qui fleurit fut la luzerne d'Australie, mais quelle surprise pour moi d'y reconnaître notre *Medicago minima* ! Afin d'en avoir le cœur net, j'adressai un échantillon au Museum d'Histoire naturelle, service de M. le Professeur Lecomte, et je reçus sette réponse :

« *Medicago minima* Lam. var. *longiseta* DC., plante universellement répandue. »

A côté d'elle, dans le lot américain, croissait une tige jaunâtre dont les feuilles en triangle allongé pouvaient faire penser à celles de quelques chénopodes. Mais en juillet apparurent des épines trifurquées qui me permirent de déterminer :

Xanthium spinosum L.

avant même que la plante eût atteint la moitié de son développement. Plus tard la floraison et la fructification ne laissèrent plus subsister le moindre doute.

Ainsi, jusque-là, recherches, culture, soins patients, n'avaient abouti qu'à me procurer deux espèces bien connues dans la flore française. Déception !

Eh bien, non. Leur migration actuelle n'évoque-t-elle pas l'idée d'autres migrations accomplies dans un lointain passé ? Qui sait si elles n'accompagnaient point déjà les moutons anglais quand ils peuplèrent l'Australie, les mérinos espagnols quand ils allèrent brouter l'herbe des pampas ?

Des fruits très semblables à ceux de *Xanthium spinosum*, mais plus petits, avaient été semés à peu de distance. La plante, levée vers le 15 mai, se développa lentement, avec des tiges rameuses, étalées-rampantes, des feuilles opposées à dents pointues et à sinus arrondis. A la fin d'août apparurent de petits capitules globuleux formés de fleurons hermaphrodites au centre et de fleurons femelles à la périphérie. Aux fleurs succédèrent des akènes de 6 à 8^m/_m, couverts d'aiguillons glochidiés. Déterminer la famille n'était pas difficile, mais là s'arrêtaient mes moyens d'investigation, et de nouveau, j'eus recours à l'obligeance de M. le Professeur Lecomte. Peu de jours après, je recevais la réponse :

« *Acanthospermum xanthioides*, D C. composée particulière à l'Amérique. »

Quant au fruit à longues cornes, ses graines donnaient en mai deux cotylédons épais et velus qui rappelaient assez bien l'aspect des jeunes cucurbitacées. Puis apparurent d'autres feuilles oppo-

sées, des rameaux, opposés également, cependant que la tige principale grossissait jusqu'à dépasser 2 cm. de diamètre.

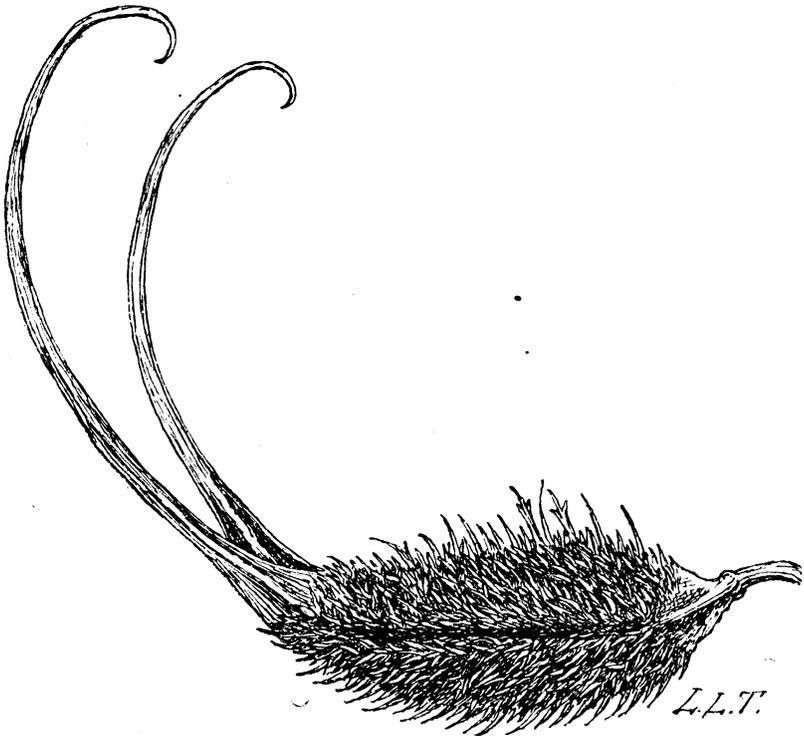
Les feuilles grandes, sub-polygonales-cordiformes, étaient couvertes de poils serrés, glanduleux. Chacun de ceux-ci portait à son sommet une goutte d'un liquide gluant à odeur nauséabonde, cadavérique, si bien que la plante paraissait couverte de rosée et qu'au toucher, elle donnait l'impression d'une étoffe mouillée. De nombreux insectes, alléchés sans doute par cette rosée au singulier parfum, venaient s'y poser et y restaient pris comme bouvreuils sur gluaux.

Vers la fin de juillet apparut une grappe qui s'allongea jusqu'à atteindre 20 cm. et qui épanouit sa première fleur le 4 août.

Sur des indications reçues du Museum auquel j'avais adressé un croquis, je pus déterminer :

Martynia lutea, Lindl.

famille des Pédalinées, plante cultivée en France dans quelques jardins d'agrément, sous le nom de Cornaret.



Martynia lutea (fruit) grandeur 2/3 nature

La fleur elle-même offre une certaine ressemblance avec celle des Bignonées. Longue de 4 cm, et portée sur un pédoncule assez court, elle est accompagnée de deux bractées supérieures vert-pâle, velues glanduleuses, à pointe mousse de couleur brune.

Le calice se compose de cinq sépales de même couleur que les bractées, un supérieur horizontal, deux latéraux plus petits, obliques, deux inférieurs assez grands, presque verticaux.

La corolle, jaune d'ocre, velue-glanduleuse extérieurement, est presque en doigt de gant à cinq lobes : deux supérieurs assez étroits, deux latéraux moyens, un inférieur grand. Elle a le tube bossu, puis rétréci ; la gorge rectangulaire, l'intérieur jaune, plus pâle vers le fond, tout marqué de nombreux points bruns disposés en lignes longitudinales.

Les étamines fertiles sont groupées en deux paires, à filets arqués, à anthères rassemblées sous le stigmate ; il y en a une cinquième rudimentaire, stérile.

Le style est également arqué, terminé par deux stigmates lamelleux, appliqués horizontalement l'un à l'autre.

Sur plusieurs grappes, la plante donna un grand nombre de fleurs pendant près de deux mois. Six ou sept fruits se formèrent, mais, en définitive, trois seulement parvinrent à maturité (volume d'un gros cornichon).

Ils sont enveloppés — corps et corne — d'un épicarpe velu, chagriné, et d'un sarcocarpe spongieux, succulent. L'endocarpe est ligneux, très dur, hérissé de pointes fortes et nombreuses. La corne terminale qui mesure de 12 à 18 cm, une fois dépouillée de son enveloppe herbacée, se fend en deux dans toute sa longueur suivant le plan vertical du fruit ; on aperçoit même quelques graines dans le prolongement de la fente.

Celles-ci sont d'un noir bitumeux, blanches à l'intérieur, très riches en huile.

Mais si la plante suscite déjà la curiosité par la forme singulière de son fruit, cela n'est encore que peu de chose comparativement au carnage qu'elle fait parmi les insectes qui l'approchent et qu'elle capture sur ses feuilles.

Dans quel but ? Quelle est son action sur eux ? Digère-t-elle les parties molles à la façon des drosères ?

Je ne saurais formuler de réponse nette, les observations que j'ai faites ayant donné des résultats incertains, sinon contradictoires.

Ainsi une fourmi brune ailée vint s'y abattre sous mes yeux. Sans doute, elle goûta au sirop limpide, mais bientôt, s'apercevant de sa méprise, elle essaya de fuir : peine perdue. Engluée de tous ses membres, empoisonnée presque à coup sûr, elle se débattit vigoureusement tout d'abord, puis de plus en plus mollement. Au bout de cinq minutes elle garda l'immobilité complète avec toutes les apparences de la mort.

Sur une feuille voisine, je trouvai le cadavre d'une fourmi rousse, sans pouvoir déterminer depuis combien de temps elle était là. L'enlevant avec toutes les précautions voulues, je constatai qu'elle se désarticulait de partout ; l'abdomen et le thorax me parurent à peu près vides.

Certaines d'entre les feuilles étaient littéralement tapissées de petits braconides morts, dont plusieurs n'avaient plus d'abdomen, et de pucerons noirs (*Aphis papaveris*) dans le même état. Cependant, d'autres pucerons (*Aphis pisi*) paraissaient s'accommoder de la situation sans trop en pâtir. L'un d'eux, en particulier, m'amusa un moment par les efforts qu'il faisait pour dégager une de ses antennes collée à une patte ; il n'y réussit point, d'ailleurs ; mais tandis qu'il se démenait en tous sens et s'engluait de plus en plus, son rostre piqué dans la feuille n'en continuait pas moins de sucer.

Enfin une mouche (*Musca domestica*), délicatement tenue par une aile, se défendit contre l'emprise de la glu pendant cinq bonnes minutes ; au bout de ce temps, je pus la lâcher, elle était incapable de s'enfuir ; mais elle continuait à se débattre avec des mouvements lents, mal coordonnés, tombant sur la tête, sur le côté, comme un animal ivre ; puis elle demeura immobile environ une demi-heure ; de nouveau elle tenta quelques vains efforts entrecoupés de longs repos. Enfin, après deux heures, ce fut l'immobilité sans aucune réaction.

De ces diverses observations, il semble ressortir que l'exsudat de *Martynia* est toxique, au moins pour quelques espèces. Mais, en dépit de la fourmi rousse en partie vidée, il ne paraît pas avoir d'action digestive, car de petits morceaux de viande et de fro-mage appliqués sur les feuilles, ont été relevés intacts quarante-huit heures après.

Somme toute, les résultats obtenus au cours de ces essais ont été assez encourageants pour que je sois tenté de les poursuivre en 1927, encore que le mérite ne m'en revienne pas exclusivement. Aussi, je ne saurais mieux terminer cette notice qu'en renouvelant mes remerciements à ceux qui m'ont facilité la tâche : M. R. Balsan qui m'a accordé toute latitude pour les recherches, M. Lecomte, professeur au Museum, et ses assistants, qui ont bien voulu m'aider de leur savoir en ce qui concerne les déterminations.

L. L. TOURAINE.

La flore des Landes, des friches et des bois en terrains calcaires

Par P. BREBINAUD

Tout le monde sait qu'un excès de calcaire est nuisible à la végétation. Lorsque cet élément atteint 75 à 95 % le sol devient stérile. En pareil milieu la chlorophylle ne se développe plus. La chlorose, dont on cherche encore la cause réelle, est constante. Ce sont les terrains qui contiennent beaucoup de carbonate de chaux en fine poussière qui sont les plus chlorosants. Mais dès que le calcaire s'agglomère, durcit ou se mélange d'argile son action devient moins néfaste.

Aussi, n'est-il pas facile de dire de prime abord quelle sera l'influence d'une terre sur la flore et le titre de mon article n'offre rien d'absolu.

Je dis landes et friches, parce que je vois souvent ces deux termes confondus. Le premier indique un sol stérile ou impénétrable, quelquefois abandonné à cause de sa déclivité ou de sa mauvaise exposition. Le second concerne des terres momentanément en repos.

Mes observations visent plus particulièrement les landes, grandes ou petites, facilement reconnaissables à leurs genévriers. Là ne pousse guère que cet arbuste, accompagné de mousses, de lichens, de chardons et de quelques plantes herbacées. Le chêne et le pin y restent rabougris. Ce ne sont point ces lieux généralement qui attirent les naturalistes. La flore n'en sera que plus nouvelle et plus intéressante.

Catananche cœrulea à Coursac.

Puisque nous parlons de terrains calcaires, je veux, avant d'aborder les champignons, signaler à nos collègues Charentais la station d'une phanérogame curieuse et peu commune, la *Catananche Cœrulea*.

On la trouvera en abondance sur des coteaux crayeux dénudés situés non loin de la route d'Angoulême à Montignac (voir carte d'Etat-Major), entre Coursac et la cote 110, en abordant la pente par le chemin qui relie cette dernière localité à Rouhénac. La promenade en vaut la peine. Elle est à la portée de tout le monde puisqu'il n'y a guère plus de 12 km. d'Angoulême à ce point.

Le village de Coursac.

Curieuse petite localité que ce Coursac ! Vers 1870 elle était encore dépourvue de chemins praticables. C'était un coin sauvage. La rivière s'y passait en bac. Quelques maisons adossées à des

coteaux abruptes rappelaient les villages perdus des pays de montagnes. Et l'histoire du lieu, contée par les vieillards, était peu rassurante.

Des « Chauffeurs », ces fameux brigands, qui, après avoir désolé la France entière, disparurent sous le Consulat, vers 1800, y vinrent un soir torturer un habitant cossu, M. Prémont. La servante fut épargnée. On s'en débarrassa en l'enfermant sous l'escalier avec injonction de ne bouger sous peine de mort. Quant à la victime, nul ne sait ce qui se passa. Le matin on releva son corps, à demi consumé, étendu au travers du foyer. L'enquête établit que des chevaux avaient été attachés et « avoinés » derrière la maison, dans un étroit couloir, au ras de la colline. Puis... plus rien.

Avant le jour ces hommes sinistres s'étaient dispersés, doux paysans, chacun chez soi, dans l'attente d'une prochaine convocation pour un nouveau crime. Le point de ralliement se trouvait, dit-on, à « La Croix-de-Sainte-Barbe » et tout bas, car il était prudent de se taire, on nommait le chef de la bande, un sieur Desmier, si je ne me trompe. Assassin qui connut le poids de la main de fer de Bonaparte et mourut sur l'échafaud. La maison du crime fut ensuite habitée par la famille de Mouillac.

Les fours à chaux.

Mais tout à une fin. Le paysage s'est enfui comme les « Chauffeurs ». Le bac remplacé par un pont, des remblais prélevés dans la colline bordant une route récente, les couches de terrain mises à nu, un nomade qui suivait les hasards de la route s'arrêta et eut l'idée de faire de la chaux. Je vois encore la cabane qu'il se bâtit lui-même, le four qu'il éleva et je me souviens du contrat de 4.000 frs passé par cet inconnu avec le propriétaire, M. Collin. Les fours à chaux de Coursac étaient créés.

Aujourd'hui il y a là une exploitation importante qui envoie au loin, dans toutes les directions, ses excellentes chaux hydrauliques et ses ciments broyés par un moulin moderne

Mais « où sont les neiges d'antan » ? Ce n'est plus le gai tic-tac dont la musique emplissait d'aise les modestes meuniers que je sais appliqués à moudre le bon grain des alentours.

Les Contes Balzatois.

En face, sur l'autre rive, dans un nid de verdure, somnole doucement la patrie de l'instituteur dit « Jean Chapelot », l'auteur des « Contes Balzatois » dont les sujets naïfs et le patois pittoresque ont déjà fait la joie de plusieurs générations.

Allez, mes chers Collègues, allez, en juin-juillet, chercher des Catananches et peut-être d'autres raretés. Souvenez-vous que la « Cupidone » fut la base de certains philtres d'amour. Au retour s'il vous plaisait de poursuivre l'étude des vertus de la plante,

que mes vœux vous accompagnent ! Je ne l'ai pas fait moi-même C'est sans doute que trop jeune alors j'ignorais ce détail.

Tussilages et Sainte-Lucie.

Je ne savais pas davantage que je parlerais un jour des plantes de ce sol tout à fait particulier. Je n'en ai retenu que l'existence dans « Les Combes », d'abondants Tussilages et d'un arbuste agréablement odorant, rare dans la Vienne à l'état spontané, le Bois de Sainte-Lucie (*Prunus Mahaleb* L.) — moussis, en langage local — un porte-greffe admirable, vigoureux au possible, le meilleur sujet pour obtenir de jolies formes de cerisiers et des fruits abondants.

Et si vous aimez la pêche sachez que la Charente, navigable sur le papier jusqu'à Montignac, regorge de poissons.

Champignons calcicoles.

Certes, il ne faudrait pas chercher des champignons l'été dans des stations semblables. Mais à l'automne, en saison tardive, les landes et les friches fournissent un certain nombre d'espèces rares et par conséquent mal étudiées. Je ne les connais pas toutes. En voici quelques-unes qui ont attiré mon attention :

Tricholoma medium Paulet,

Clitocybe amarella Pers. = *Clitopilus popinalis* Fr.

Clitocybe tornata Fr.

Clitocybe gyrans Paul.

Je ne m'arrêterai pas aux *Trich. panaeolum*, *Clitoc. nebularis*, *Clitoc. expallens* var. *trivialis*, aux *Hygrophores*, au *Pleurotus eryngii*, aux *Leptonia*, au *Lycoperdon caelatum*, au *Gymnosporangium juniperinum* que j'y ai notés mais qui poussent un peu partout.

Quant aux bois, qui peuvent exister en terrains très calcaires, ils ne sont pas productifs en champignons. J'ai remarqué que l'herbe les envahit facilement, probablement parce que les arbres ne sont pas assez vigoureux pour ombrager le sol. Le *Boletus edulis* s'y montre rare. Ainsi la forêt de St-Amand-le-Boixe (Charente) ne donne pas de cèpes ou très peu. A Buxerolles, près Poitiers, il en est ainsi. J'y ai trouvé, en bordure d'un petit bosquet de pins *B. bovinus*, *granulatus*, *luteus*, de nombreux *Hebeloma versipellis* et des *Clitocybe* parmi lesquels le *Clitoc. candicans*. Sous les chênes il vient des *Helvelles* et quelques truffes mais jamais de cèpes. A St-Benoit, sur les pentes des vallées où le calcaire affleure, je fais également de piètres récoltes. J'en conclus que si les terrains sillico-calcaires (forêt de Châtellerault) ou argilo-calcaires (un peu partout) sont les meilleurs, la flore cryptogamique des sols trop chargés de carbonate de chaux reste pauvre. Pourquoi ? Peut-être le mycélium ne trouve-t-il pas, dans ces lieux ordinairement secs, facilement échauffés par le soleil,

l'humidité voulue pour se développer. Les chutes d'eau ne suffisent pas.

La pluie et les champignons.

On a bien tort de croire que c'est la pluie, pourtant indispensable, qui fait pousser les champignons. Son effet direct est au contraire extrêmement nuisible. Chacun pourra remarquer que les grandes averses arrêtent les poussées. Et il ne saurait en être autrement. Le mycélium, cependant abrité, dès qu'il est atteint par l'eau, se trouve gravement endommagé. Ses filaments aranéens sont abattus, collés ensemble ; la respiration est suspendue, la végétation s'arrête.

Ce qui favorise le développement d'un mycélium ce sont les brouillards, la rosée et surtout l'eau de condensation résultant à la fois de la fraîcheur du sol et de la vapeur contenue en abondance dans un air chaud.

Mais à quel moment de l'année la plante végète-t-elle avec le plus d'activité ? Vraisemblablement en été. Elle travaille sous terre, hors de notre vue ; elle se prépare pendant la belle saison à fructifier en automne exactement comme nos pommiers et nos vignes. Donc pas d'oppositions avec les phanérogames.

Ronds de sorcières.

C'est peut-être même ce travail estival qui produit le dessèchement de l'herbe sur certains ronds bien connus. On n'a pas encore expliqué suffisamment pourquoi les cercles formés dans les prés par des *Trich. Georgii*, des *Mar. oreades* ou des *Psall. campestris* étaient plus verts que l'herbe voisine au printemps et plus jaunes en été.

Au début de la saison le mycélium n'est pas encore sorti du repos hivernal. L'herbe utilise la première les débris de filaments qui meurent chaque année, l'humus formé par les cadavres d'insectes ou les matières organiques qu'ils ont enfouies, puis, au moment où le champignon et les larves reprennent leur activité le gazon souffre et l'herbe jaunit sur le cercle, extérieurement.

Et remarquons en passant que ce sont presque toujours des mêmes cercles qu'il s'agit. Il ne s'en forme de nouveaux que de temps en temps. Mais quand donc germent les millions de spores que l'on sait ? Les champignons isolés semblent provenir d'anciens cercles. J'ai jeté des monceaux d'individus de toute sorte dans des pelouses et sous des arbres sans jamais remarquer qu'aucun d'eux se soit reproduit. Le bouturage du mycélium donnerait sans doute de meilleurs résultats. C'est le procédé de M. Boyer de Bordeaux. C'est aussi celui qui réussit encore le mieux pour le champignon de couche. Les spores doivent cependant germer. Sont-elles détruites par des parasites ? Sont-elles mangées ? A quel moment ? Ou germent-elles sans fructifier ?

Insectes et champignons.

Ah ! Les mystérieux insectes ! Je ne doute pas qu'ils n'accompagnent toujours les champignons. Ne les voyons-nous pas autour d'eux fuir sans cesse à notre approche et disparaître dans leurs retraites ? Quelle étude intéressante ! Quel sujet de thèse !

Est-ce que les larves qu'on rencontre dans le chapeau d'un Bolet viennent de piqûres extérieures ou est-ce qu'elles montent du sol par le pied ? Les deux cas peuvent se présenter et le second n'est pas douteux. J'ai trouvé par exemple dans un tout jeune *psallote*, un *ver fil de fer* (larve du *Taupin des moissons*, *Elater segetis*) qui n'était certainement pas né dans cette chair.

Au surplus que savons-nous de la vie souterraine de ces animaux ? N'a-t-on pas dit qu'il est avéré que des termites et des fourmis cultivent, oui cultivent un mycélium dans leurs demeures ? Est-ce que ces hyphes tendres et nourrissants seraient indispensables à la confection d'un aliment particulier ? Dans ces conditions il est permis de croire que les mycélium sont recherchés par beaucoup de larves. Mais n'allons pas si loin. Pensons seulement que les fourmis, les mouches et les coléoptères comportent déjà d'immenses armées de fousseurs. Je trouve séduisant de croire à une sorte de vie à deux avec bénéfice réciproque : symbiose plutôt que parasitisme.

Le mycélium et les cavités.

Examinons, je vous prie, la constitution d'un hyphe mycélien. Croyez-vous réellement que cet organisme puisse perforer le sol ? Que peut bien faire, ici, même une sécrétion des cellules terminales ? Combien il est plus simple de supposer que ces filaments souples, déliés et susceptibles d'épouser toutes les formes suivent des galeries, s'épanouissent dans maintes cavités, s'abritent, quand ils peuvent, sous la mousse, les feuilles et les pierres ? Car il n'y a pas que le cordon mycélien ; il y a aussi ses ramifications, absolument comparables aux branches d'un arbre ; puis encore ce fin duvet que chacun peut voir dans sa cave sur un *merulius lacrymans* ou autre production semblable. Ces sortes de poils si délicats que le plus faible courant d'air les bouscule, que la moindre goutte d'eau les agglomère sont formés de *subtiles tanières plates* et me paraissent concourir énergiquement à la respiration.

Et l'on admettrait que tout cet appareil fragile s'introduit par ses propres moyens dans un sol compact ?

Une fois engagé sur cette pente je suis allé plus loin. Pourquoi les champignons exigent-ils le concours des phanérogames ? Vivent-ils aux dépens de ces plantes ? Bénéficient-ils de la présence des insectes qui les accompagnent ? Je pourrais rappeler que chaque essence forestière a ses chenilles, ses coléoptères ou autres commensaux, L'arbre fait l'insecte et celui-ci mine le sol.

Le mycélium et les racines.

Mais il y a autre chose. Si un mycélium utilise toutes les cavités à sa portée pourquoi ne suivrait-il pas le parcours des racines ? Mortes, elles laissent un trajet facile et parfois spacieux ; vivantes, elles présentent entre leurs parois et la terre un espace variable. Elles se dilatent ou se contractent dans un sol qui subit lui-même des retraits provenant de la sécheresse, des gelées ou d'autres effets mécaniques. Dieu me garde de toucher aux mycorhizes ! Je ne puis pas douter de tant de travaux consciencieux accomplis dans le monde entier. Mais enfin je trouve un peu surprenant que des racines nourrissent généreusement, même avec bénéfice réciproque, si elles le nourrissent, un mycélium sans en souffrir. On m'opposera les lichens. L'union est-elle aussi intime dans les mycorhizes ? Il ne faut peut-être pas généraliser.

Quels passionnants problèmes ! Plus j'y pense plus je reste convaincu que les études mycologiques nous réservent de grandes surprises. Et les découvertes ne viendront pas toujours des laboratoires. Observons à la manière du grand entomologiste Fabre.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce sujet. J'y reviendrai sans doute, attendu que je ne l'oublierai pas. Mais avant de donner la description de mes champignons calcicoles je veux encore ajouter un mot sur les moyens dont nous disposons pour étudier un mycélium souterrain.

Comment voir un mycélium.

Certes ce n'est pas chose facile. La plante, en supposant qu'on l'isole, apparaît comme un inextricable lacs de filaments tous semblables au premier abord. Des chercheurs ont cependant tenté d'observer le mycélium de la truffe. Ils ont lavé avec précaution la terre la plus friable et n'ont à peu près rien vu. J'estime en effet que le procédé est mauvais. Le lavage détruit les hyphes et leurs ramifications. Il vaudrait mieux chercher des cavités et étudier là, sans les violenter, les productions qui les tapissent. Je l'ai fait pour *Lepiota pudica* et *excoriata*, espèces des jardins et des cultures, en partie exemptes du chevelu des racines de phanérogames. Autour de ces champignons les excavations abondent. Toutes sont pleines de filaments analogues à des moisissures. Dans certains cas, lorsque le champignon est odorant ou coloré (*Lactar*, *déliciosus*) on peut se rendre compte que ce ne sont pas des productions quelconques. Je m'en suis assuré pour *Psalliota arvensis* qui sent l'anis. *Mais j'ignore complètement quelle étendue occupent ces plantes. Il leur faut un espace assez considérable si j'en juge par les fruits relativement volumineux qu'elles produisent.*

Et maintenant, pour revenir à nos landes, je vais donner quel-

ques renseignements sur des espèces embarrassantes qui ne se rencontrent guère au cours de nos herborisations.

Tricholoma medium Paulet. — Champignon déconcertant. Les uns l'ont appelé *leucocephalum*, les autres *cnista*; d'autres, comme M. l'abbé Bourdot, en ont fait une *variété blanche de melaleucum*. Et pourtant Paulet l'a décrit sous le nom de *Jambier blanc* (*Trich. medium*). Fries n'y a pas pris garde ou n'a pas vu à quoi correspondait cette espèce et Quélet, après l'avoir réuni à *subpulverulentum*, reconnaît dans son 21^e Supplément, une variété *alba* de *Gyrophila grammopodia* qui doit être mon champignon.

Cette espèce appartient incontestablement au groupe de *melaleucum* à cause de ses *cystides chevelues* de forme très spéciale. Ricken, parfois si judicieux, déclare, dans ses « *Agaricacées* », en s'appuyant sur ces caractères, que *grammopodium*, *turritum*, *melaleucum*, *excissum* ne sont probablement qu'une seule et même espèce.

J'ai décrit ce *Trich. medium* dans le Bull. de la Soc. Myc. de Fr. Le chapeau est blanc pur et non point plus ou moins foncé comme *polioleucum*; les lames sont blanches avec, à la fin, de légers reflets crème incarnat ainsi que certaines *Lepiotes*, adhérentes par une dent, paraissant libres. Pied blanc, élané, raide. Chair blanche, tenace, inodore. Spores elliptiques, garnies d'aspérités, hyalines, 8-10/-6 mm. Vers le 15 octobre. Assez commun dans ces terrains.

Clitocybe amarella Pers. = *Clitopilus popinalis* Fr. — Le 17 nov. 1922 j'ai trouvé dans une lande à genévriers, entre le Breuil-Mingot et le bois de Mortier, en bas de Mervent, un champignon que j'ai pris de loin pour un *Pleurotus eryngii*, très commun dans ces stations. Mais la chair était amère comme de la gentiane et exhalait une odeur forte de farine et de rance. Le 5 novembre 1924 je retrouve la même espèce dans un terrain semblable à Saint-Benoît.

Chapeau gris ocracé avec, sur les jeunes, peut-être un soupçon de bleu dans la teinte, convexe, mamelonné au début puis plan ou déprimé. Lamelles grisâtres, très décurrentes. Pied grisâtre, un peu ondulé, tordu sur lui-même. Chair très amère. Odeur forte de farine et de rance, (Barla dit « d'olives fermentées ou d'huile rance »); marcescent comme un marasme et revenant très bien dans l'eau. Spores ovoïdes sphériques finement granuleuses extérieurement, gris rosé en masse, 6/5 mm.

Ce champignon est commun dans les landes crayeuses. Je l'ai nommé *popinalis* parce que la figure de Fries représente bien mon champignon. Mais la lumière est loin d'être faite sur cette espèce et ses voisines.

A ce sujet les auteurs expriment les opinions les plus diverses. On trouve ces formes décrites avec les *Tricholomes*, les *Clito-*

cybes, les *Clitopiles* et les *Paxiles*. Nous allons voir ci-dessous toute une série de dénominations ; et ce n'est pas tout puisque Fries cite encore des noms dont il n'a même pas vu les spécimens. On n'a pas idée d'une confusion semblable.

Je veux essayer de rassembler ces renseignements afin que chacun puisse se faire une opinion si l'occasion se présente.

Fries décrit séparément :

Tricholoma guttatus Schaeff. = *conspicuum* Lasch. = *miculatus* Secr. Chapeau cannelé ou basané, lames blanc de neige, décurrentes par un filet ; chair blanche, saveur amère, un peu âcre. Vu desséché.

Clitocybe amara Albert et Schw. = *rivulusus* Alb. et Schw. = *commistus* Pers. Chapeau chamois, lames blanches, légèrement décurrentes, saveur très amère. Vu frais.

Clitocybe amarella Pers. = *amarus* Quéf. Chapeau basané ou chamois pâle, lames pâles, grisâtres, subdécurrentes ; odeur forte, saveur très amère. Vu en image.

Clitocybe popinalis Fr. Chapeau gris cendré *ne noircissant pas* ; lames blanc cendré, longuement décurrentes ; chair grise ; odeur forte de farine récente. Rien pour la saveur. Vu frais.

Clitopilus mundulus Lasch. = *alutaceus* Batsch. avec variété *nigrescens* à chair *noircissant entièrement*. Chapeau blanc pâlisant, cendré, maculé, *enfin noir* ; lames pâles longuement décurrentes ; chair *noircissante* ; odeur faible ; saveur ingrate, amaricante. Vu frais.

Clitopilus pseudoorcella Fr. Chapeau sombre ; lames blanc cendré, décurrentes ; chair blanc sale ; odeur faible. Sur les collines ensoleillées *stériles*.

Paxillus sordarius (Pers.) Fr. Chapeau blanc sale ; lames d'abord blanchâtres étant humide, puis sombres, à peine décurrentes. Rien sur la chair, l'odeur, la saveur. Spores blanc sale. Sur la terre et à la base des troncs.

Paxillus extenuatus Fr. Chapeau alutacé sombre ou argileux ; lames blanches puis gris souris, longuement décurrentes. Rien sur la chair, l'odeur, la saveur. Lieux gramineux des pins.

Pour tous ces champignons Fries ne dit rien des spores.

Voyons maintenant ce que pense Quélet.

Dans sa Flore de 1888, après avoir donné dans Jura et Vosges *amara* = *amarella*, à spores grisâtres, subglobuleuses, de 7,5 mmm. il décrit *Trichol. amara* Alb. et Schw. = *guttata* Fr. = *gentianea* Quéf. Rien pour l'odeur. Chair très amère, spores ovoïdes 6 mmm., ocellées. Dans les sapinières.

Clitopilus amarellus Pers. = *popinalis* Fr. Chair grise. Rien pour l'odeur ; saveur très amère, balsamiques. Spores larviformes, 6-7 mmm. guttulées, grênelées et incarnat fauvâtres. Dans les prés et les pâturages.

Clitopilus mundulus Lasch. = *pseudoorcella* Fr. Marge tachée de noir au contact ainsi que les lamelles. Rien pour le goût, l'odeur ni les spores. Dans les forêts ombragées feuillées et aiguillées.

Ricken donne :

Trichol. guttatum = *acerbum* Bull. (?) = *conspicuum* Lasch.

Clitoc. amara Fr. Chair inodore, souvent très amère mais aussi complètement douce (*vulpecula* Kalchb.). Spores elliptiques, 5-6/4 mm., apiculée. Bosquets feuillus et haies.

Clitoc. amarella Pers. à comparer avec *amara* et *pachyphylla* Fr. Odeur forte rappelant *Trichol. sulfureum* et *lascivum*. Saveur amère. Spores 5-6/2 mm. Dans les landes pacagées et les prés.

Paxillus popinalis Fr. placé à côté de *inornata* avec lequel il voudrait l'identifier. Odeur et saveur forte de farine. Spores 4-5/2-3 mm. Au milieu des feuilles et des mousses et aussi sur le bois pourri.

Paxillus mundulus Lasch. = *lepista* Fr. Chapeau se tachant de noir au toucher ; affine à *firmatus* Fr. Chair souvent olive noirâtre. Odeur de farine, saveur très amère ; *tenace et se conservant longtemps comme un marasme*. Spores un peu roux rosé, arrondies, 4-5 mm. Principalement sur les feuilles ou un mélange de feuilles et de brindilles.

Konrad et Maublanc donnent dans leur *Icones* Tabl. 278 *mundulus* Lasch. = *mundulus* Gill. = *amarellus* var. *mundulus* Quéll. = *alutaceus* Batsch. = *sordarius* Fr. = *extenuatus* Fr. et Quéll. non Ricken = *lepista* Ricken non les autres auteurs.

Le 10 novembre 1926 notre dévoué collègue et excellent mycologue M. Moreau, de Chalais (Charente) m'a communiqué lui aussi ce champignon provenant de landes à genévriers. Je lui ai trouvé des caractères peut-être un peu différents de ceux de mes spécimens et je l'ai appelé *mundulus* avec doute. Le chapeau *noircissait complètement*, l'odeur était celle de la farine et de l'huile rance, faible d'abord, forte à la cassure ; les spores étaient rosées en masse. Mais il m'a été impossible de trouver la moindre amertume à la chair.

Que signifient toutes ces variations de couleurs, d'odeurs et de saveurs ? Ce sont peut-être des caractères essentiellement variables avec la vigueur de la végétation, la sécheresse ou l'humidité et en observant de plus près toutes ces formes on peut espérer les ramener à une couple de types réels et fixes.

Clitocybe gyrans Paulet = *Clitoc. tornata* Fr. Il y a beaucoup à dire sur ce champignon. Legué, le consciencieux mycologue de Mondoubleau (arrondissement de Vendôme) rapporte, dans son *Catalogue*, l'opinion de Boudier qui expose (in litt.) que *tornata* n'est qu'une forme de *cerussata* très régulière (comme façonnée au tour) et à lamelles moins serrées. D'autre part Legué (loc. cit.)

exprime personnellement une opinion intéressante sur les formes de ce groupe :

« *Rivulosa*, *cerussata*, *phyllophila*, *pithyophila* admis par Fries « comme des espèces de premier ordre sont cependant bien peu « distinctes les unes des autres. Quélet, *Flore Myc.* p. 246 et 247, « *Costantin, Nouvelle Flore des champ.* p. 25 considèrent avec « raison les derniers comme trois variétés du premier. Voici, je « crois, comment l'on pourrait essayer de caractériser ces différents aspect d'un type essentiellement polymorphe.

« *Rivulosa*. Chapeau convexe puis plan (à la fin déprimé), gercé, « rayé, roussâtre incarnat, blanchissant par le sec ; lamelles assez « serrées, d'un blanc un peu rosé.

« *Cerussata*. Blanc. Chapeau convexe plan, obtus, lisse ; lamelles très serrées, toujours blanches.

« *Phyllophila*. Blanc. Pied courbé à la base ; chapeau convexe « plan, puis ombiliqué, couvert au bord d'un voile soyeux argenté ; lamelles un peu espacées, à la fin d'un blanc jaunâtre.

« *Pithyophila*. Blanc. Chapeau presque plan, puis ombiliqué, « lisse ; lamelles serrées, ne changeant pas de couleur. Tardif et « toujours sous les conifères. »

M. l'abbé Bourdot dont les travaux sont bien connus et dont la compétence est indiscutable dit (in litt.) : « Les formes *cerussata*, « *connata*, *tornata* sont assez fréquentes et pas toujours faciles à « séparer ; *tornata* est plus souvent distinct. *Pithyophila* a dû m'échapper ou bien je ne le regardais pas comme du même groupe. « *Clitocybe rivulosa* est commun ; il est du groupe *cerussata*. Ce « serait un *dalbata* plus robuste et pinisole ». (Ricken dit au contraire : hors des bois sur le gazon, dans les champs et les jardins »).

Eh bien ! Après tout cela j'avoue que je ne connais pas encore *rivulosa*. J'ai cru l'avoir en mains le 19 nov. 1926, remis par M^{me} Pope, un peu sec il est vrai et venant de *Bonneveau (Vivonne)*, sans autre indication. Puis, j'ai examiné... des *Collybia distorta* Fr. (voisins de *maculata*), trouvés en grand nombre dans la forêt de *Saint-Hilaire* le 29 du même mois. Et, bien que ce rapprochement paraisse étrange, j'ai eu des doutes. Beaucoup de caractères sont communs aux deux espèces et les spores sont presque identiques. *Rivulosa* semblerait être plutôt un petit champignon (*Barla* dit 4 cent.) et je remarque qu'il n'a pas été figuré par beaucoup d'auteurs.

Quant à *cerussata* je ne le vois pas davantage et ne me le représente pas comme affine à *connata*. J'aimerais mieux suivre Ricken qui l'indique comme un gros champignon de 7-12 cm., mat, analogue à un *Clitoc. nebularis blanc* et à mamelon charnu obtus. « Principalement dans les forêts de pins épaisses, formant de grands cercles mais rare ». J'ai cru l'avoir trouvé le 14 avril 1922, sur les bords d'un talus, dans une vieille brande avec chênes. Le

chapeau était d'un beau blanc *satiné*, à bords enroulés ; lames crème, de 8-10 cm de diam. Finalement je me suis arrêté à une forme luxuriante de *phyllophila*.

Clitocybe phyllophila Fr. *Quélet* y joint *pithyophila* qui serait une forme des bois de pins. Et je serais assez de cet avis, car, pas plus que M. l'abbé Bourdot, je n'ai pu distinguer ce dernier.

Ce *phyllophila* est très bien décrit par *Ricken*. C'est le champignon que l'on rencontre partout avec chapeau *pruineux-glacé* ; lamelles crème et spores arrondies de 4-5/3-4 mm. « Il est caractérisé par son pied bientôt creux, souvent comprimé, subcartilagineux et son chapeau fréquemment ombiliqué à cause du creux du pied ».

Clitocybe tornata Fr. Cette espèce me paraît être assez particulière aux landes à genévriers. Je la trouve tous les ans, en novembre-décembre dans les landes de *Saint-Benoît* près *Poitiers*, autour de *Mauroc*.

Chapeau bien blanc, d'une remarquable régularité dans le type. Il a une pruine glacée, comme *phyllophila*, mais moins dense, un mamelon obtus très net. Lames blanches et non plus crème comme pour *phyllophila*, à peine décurrentes. Pied blanc, plein (ne se creusant pas facilement), droit, raide, avec quelques ondulations peu accentuées. Chair blanche, inodore. Spores 4-5/3 mm., elliptiques, paraissant souvent arrondies par suite de leur position.

Dans l'herbe et la mousse, autour des broussailles ou des touffes de genévriers ; landes calcaires, nov.-déc.

Clitocybe gyrans *Paulet*. J'ai eu la bonne fortune de rencontrer ce champignon à *Saint-Benoît* dans une station où il vient tous les ans abondamment à la même époque. Il pousse dans l'herbe et la mousse, au bord ainsi qu'au milieu d'une grosse touffe de genévriers. Je ne doute pas que ceux de nos collègues qui voudront visiter des lieux analogues, où il forme parfois des groupes denses, ne le rencontrent comme moi. J'avais remarqué d'abord que tous les spécimens n'étaient pas semblables. Puis, observant mieux, je me suis aperçu que je pouvais isoler plusieurs formes de passage entre *gyrans* et *tornata* type y compris ce dernier. Aujourd'hui je n'ai plus aucun doute : *gyrans* n'est qu'une anomalie de *tornata*. J'ignore à quoi est due cette déformation mais j'y veillerai. Quant aux caractères microscopiques ils sont identiques ; les spores sont les mêmes, *beaucoup moins abondantes toutefois pour gyrans, presque rares*.

A propos de l'article que j'ai donné là-dessus au *Bull. de la Soc. Myc de Fr.* j'ai reçu de notre éminent collègue *M. Peltereau* la note suivante :

Clitocybe gyrans *Paulet* (Fr.)

« L'espèce paraît pour la première fois en 1836 dans l'Épicrisis de *Fries*. Il ne l'a pas vue ; elle a été rapportée par *Arenius*

« des prairies de montagnes. Il indique comme référence la planche 59 de Paulet ; première erreur ! car cette planche représente deux champignons « le Basset des caves et la sous-coupe « peau douce » que ni Lèveillé, ni personne autre n'est arrivé à identifier.

« Dans la monographie des Hyménomycètes de Fries (1857) la planche 59 de Paulet est encore citée, mais avec un point de doute (?) et ce qui ajoute à la certitude que Fries n'avait point vu lui-même cette planche c'est qu'il dit : « in ambitu late involutus (quam formam bene exprimit icon. citata) ».

« Jusque-là il ne semble y avoir eu qu'une erreur d'indication de planche et elle se trouve rectifiée en 1874 dans les Hyménomycètes d'Europe de Fries. Cette fois il cite bien « *Hypophyllum gyrans*, Paul., t. 66, fig. 3, nostro paullo major ».

« Examinons donc dans une édition ancienne *fort rare* que je possède des planches de Paulet (et non la réédition de Lèveillé) ce qu'elle représente :

« Dans le cadre en haut, un seul champignon de couleur rousse, en entonnoir ; c'est celui que Paulet appelle « *Hypophyllum gyrans* ou la *girolle trompeuse*, en *trompette* avec, dans le texte, p. 160, la description suivante : « Cette espèce que l'Ecluse semble avoir fait connaître et dont il a donné la figure, est d'une belle couleur rousse répandue généralement sur toute la surface qui est sèche et unie... »

« Lèveillé l'identifie : *Agaricus inversus* Fr.

« Dans le cadre en bas, on voit deux exemplaires d'un champignon tout blanc, à bords repliés en-dessous, que Paulet appelle « *Hypophyllum eburneum* ou le *blanc d'ivoire mortel* et identifié par Lèveillé à *agaricus virgineus*. Mais la légende de Paulet est si mal placée qu'à première vue on donnerait le nom d'*Hypophyllum gyrans* aux derniers champignons blancs à bords repliés. L'erreur de Fries est donc excusable ; mais il n'en résulte pas moins qu'il a donné à son espèce un nom qui n'est point celui de Paulet.

Quélet n'a fait que reproduire la description de Fries et n'a certainement pas vu le champignon.

« J'estime donc qu'il faudrait laisser de côté cette espèce qui a été créée sur une indication erronée, qui a été à peine entrevue en Suède. Ceux qui ont cru l'identifier n'ont sans doute récolté que l'espèce figurée par Paulet, c'est-à-dire une forme de *Hygrophorus niveus*, champignon très sujet à varier. »

9 décembre 1926.

PELTEREAU.

« NOTA. — J'ai toujours considéré que *Hygrophorus virgineus* et *niveus* n'étaient que deux états de la même espèce, la première plus vigoureuse venant en été et la seconde espèce de l'arrière saison à chair plus mince et hygrophane. Cependant Quélet semble dire que le véritable *virgineus* n'existerait que

« dans la montagne (terrains siliceux des Vosges). Alors nous ne « la connaissons pas en plaine ? »

J'ai dit ci-dessus ce que je pensais de la forme *gyrans*. Il me semble que *Hygrophorus virgineus* et *niveus* sont tout différents. L'aspect général n'est pas le même ; les basides ne sont point identiques ; les spores pas davantage (10-12/6-7 mmm. Qué. : 8-9/4-5 mmm. Bres.

Maintenant que j'ai attiré sur ce champignon l'attention des mycologues ils le trouveront et il leur suffira de l'observer pour voir si je me trompe.

Je crois même pouvoir, à la saison, en procurer des échantillons frais à ceux qui m'en feraient la demande.

N.B. — La conception du mycélium indiquée ci-dessus ne repose pas sur des idées vagues venues au coin du feu après dîner. J'y réfléchis depuis longtemps et j'observe constamment ces phénomènes. Un jour ou l'autre les mycologues devront s'y arrêter.

Les sciences exactes offrent ceci de particulier qu'elles ne se prêtent pas, comme la politique, à des discussions à perte de vue. En géométrie, par exemple, deux angles sont égaux ou ne le sont pas. Les cerveaux humains admettent presque aussi facilement l'une que l'autre de ces propositions. Mais, pour le résultat du problème, malheur à celui qui se trompe au départ ! Quelles catastrophes pour si peu de chose !

En mycologie nous avons encore beaucoup d'égalités d'angles à démontrer. Je n'ai nullement envie de reprendre tant de questions obscures. Mais je ne reculerai pas non plus devant la difficulté. Je dirai ce que je vois. Un autre mycologue, s'il n'est pas fasciné par le dogme ou s'il consent à faire l'effort voulu, verra à son tour ce que j'indique.

Ainsi je suis convaincu, par l'examen des faits, que le mycélium des champignons supérieurs, pour parler d'abord de celui-là, ne peut se développer que dans des cavités grandes ou petites. Une cave souterraine voûtée ou creusée dans le rocher est une cavité et les événements s'y accompliront comme dans les espaces les plus exigus. Elle offrira même un avantage ; elle sera accessible à la vue.

Ceci dit, je précise les conditions d'existence d'un mycélium appelé ou non à « fructifier ». Il lui faut :

- 1° Un espace libre pour se développer,
- 2° Une condensation de vapeur d'eau en fines gouttelettes pour s'alimenter.

Ce que j'avance ne bouleversera rien puisque nos ouvrages sont muets à ce sujet. Je ne cherche même pas à développer la question attendu qu'il faudrait y consacrer un volume. Toutefois l'indication N° 2 demande quelques mots d'éclaircissement.

Il se passe constamment autour de nous un phénomène dont les conséquences incalculables n'ont peut-être pas été, jusque-là,

suffisamment prises en considération. Je veux parler de l'eau qui sans cesse pénètre dans l'air et sans cesse s'en échappe. Une des formes de cette condensation nous apparaît, quand il fait chaud, sur une carafe bien fraîche. Elle est due à un antagonisme de températures.

Pensons maintenant que ce rapport de cause à effet existe partout et continuellement, l'hiver comme l'été. Il suffit d'une pluie pour refroidir le sol et pour qu'il en résulte dans certains cas une condensation de vapeur. Toutes les fois qu'il se rencontre une différence de température entre un corps quelconque et l'air celui-ci prend de l'eau ou en dépose. L'hiver, une cave est sèche parce que l'atmosphère est froide. Le contraire se produit à ciel ouvert : un dégel se manifeste en même temps par la fonte de la glace et par un abondant apport d'eau provenant de l'air qui s'est échauffé.

Je ne sache pas que cette question ait été envisagée dans ce sens en agriculture. Et pourtant la quantité d'humidité fournie à la terre dans ces conditions est énorme. On a confondu à tort ce phénomène avec la rosée.

Donc l'air pénétrant partout, la vapeur, plus ou moins ozonée ou nitrée, se condense partout. Voilà ce qui fait pousser les champignons.

Quant aux cavités chacun peut se faire une idée de la multitude de formes qu'elles affectent. Le bois en contient. Tous mes piquets de jardin, rapidement attaqués par les champignons, sont envahis d'abord au ras du sol, dans la partie la plus travaillée par les larves. Et ces galeries sont le point de départ du mycélium s'il y en a.

Je me suis attaché à observer, sur un tuteur renversé, des *Poria vulgaris*, pas plus larges qu'une pièce de un franc. A la surface de ces petites plaques j'ai pu distinguer la dépression correspondant à l'orifice de sortie de la larve, puis j'ai sectionné et fendu le bois. Le point d'insertion du champignon était bien à l'origine d'une galerie et il n'y a aucun doute que le mycélium ne se soit développé dans ces boyaux remplis, au surplus, de la sciure accumulée par l'insecte.

De là cette plante a pu rayonner dans toutes les directions en suivant les canaux naturels et en désarticulant les cellules, si bien que l'intérieur du piquet était mou tandis que la périphérie restait dure et crustacée.

Les Corticiés comme le nom l'indique, n'attaquent que les écorces. C'est donc entre l'écorce et le bois que le mycélium se développera. Il sera facile de se rendre compte du fait.

Je ne puis insister davantage sur ces questions de Physiologie. Il y aurait trop à dire. Pour exposer mes observations avec ordre je devrai les condenser et en faire un article spécial.

A propos d'une plante rare

Parmi nos sociétaires, il en est qui, médiocrement familiarisés avec la connaissance des espèces locales, témoignent cependant d'une louable bonne volonté à s'intéresser à elles, mais déplorent de ne trouver aucune direction à leurs efforts. A ceux-là surtout, je désirerais offrir un but de recherches, en leur proposant, si le hasard de leurs promenades ou de leurs déplacements le leur permet, de concourir utilement au progrès de nos études et en même temps à la détermination des lois générales de la dispersion géographique des végétaux. Je voudrais attirer ici leur attention sur une plante rare dont la conquête a toujours captivé les botanistes, non seulement en raison de cette rareté même, mais à cause aussi des conditions particulièrement diffi-

ciles de sa découverte, même dans ses stations certaines. Cette plante n'a point encore été reconnue dans le rayon d'action de la Société régionale, mais son existence y est possible, et notre groupement se doit d'appliquer toute l'attention de ses membres à l'exploration minutieuse des localités où elle serait susceptible d'être rencontrée.

Il s'agit d'une minuscule Orchidée, le *Malaxis paludosa*, petite plante grêle dont la tige unique est d'une hauteur moyenne de 7 à 10 cm, et qui vit exclusivement dans les marais siliceux ou les tourbières où se développent les *Sphagnum*. Tous les chasseurs connaissent ces dépressions humides des pays de landes ou des bords de certains étangs, souvent appelées des « tremblants », où l'eau s'est amassée et séjourne. Ce sont des sortes d'entonnoirs plus ou moins profonds, garnis de coussins épais de Sphaignes, mousses robustes aux dépens desquelles se forme la tourbe. Entre leurs tapis croupillent des filets d'une eau noirâtre mais non boueuse, ordinairement tachée de pellicules irisées. Le pied s'enfonce dans la masse spongieuse des mousses ; pour peu qu'on s'arrête, on voit d'innombrables bulles surgir de dessous la semelle et bouillonner tout autour, tandis que l'eau gagne et submerge bientôt la chaussure.



Malaxis paludosa Sw.
Gr. nat.

Le botaniste ne s'émeut pas de cette incommodité ; il change de place et poursuit d'un œil affairé l'inventaire des brins d'herbe. Là il trouvera le long des rigoles des *Drosera*, des *Elodes palustris*, des *Anagalis tenella*, quelques joncs ou *Cyperus*. Mais s'il aperçoit des touffes de *Rhynchospora*, qui ressemble à un jonc dont l'inflorescence serait blanchâtre, ou les petites tiges rampantes du *Lycopodium inundatum*, attention ! il a bien des chances de rencontrer avec eux leur fidèle compagnon, le *Malaxis*. En juillet-août, lors de la floraison, on voit émerger au-dessus des *Sphaignes* sa tige garnie de petites fleurs verdâtres ; sa base et les feuilles se cachent entre les mousses ; c'est à tort que Rouy dit qu'elle végète non dans les *Sphagnum* mais autour ; je l'ai toujours vue enchassée parmi eux ; leur couleur et celle de la tige et des fleurs du *Malaxis* étant à peu près les mêmes, il faut littéralement détailler du regard chaque touffe pour arriver à l'apercevoir ; mais une fois le premier exemplaire découvert, les autres apparaissent aisément. Il en est de même pour bien d'autres plantes qu'un mimétisme de coloration ou de forme dissimule souvent longtemps aux yeux du chercheur : *Isoetes Hystrix*, par exemple, est dans ce cas, et aussi, pour citer un végétal plus accessible, le *Boletus edulis*, le délicieux Cèpe de nos bois. Plus avant dans l'été, le *Malaxis* jaunit ; il est peut-être alors d'une découverte plus aisée, mais trop avancé pour fournir de bons échantillons d'herbier.

Quelles sont donc les raisons de rechercher cette plante dans le rayon de notre flore régionale ?

Le *Malaxis* est une espèce fort disséminée, en raison même de la rareté du milieu qui convient à ses exigences. Ses stations sont donc moins fréquentes en France que dans le Nord de l'Europe, notamment en Allemagne septentrionale, où les tourbières sont plus nombreuses. Il descend en Bavière et dans le Palatinat, et de là en Alsace, dans les Vosges, les Ardennes. On l'a indiqué en Hongrie ; il existe en Sibérie dans la région de l'Altai et en Daourie. Cette aire, très schématiquement esquissée, fait voir cependant que le *Malaxis* habite des contrées situées sensiblement sous la même latitude ; qu'il ne dépasse guère au sud le 45° degré et qu'il est plutôt une espèce de plaine ou de basses montagnes. De la Somme, en effet, il gagne l'ouest de la France par la Mayenne ; on l'a vu anciennement dans la forêt de Rambouillet, mais il semble en avoir disparu. On le connaît dans l'Orne, la Manche, le Finistère, le Morbihan, la Loire-Inférieure où Hectot l'a signalé dès le début du XIX^e siècle (1800). Mais ses stations sont toujours fort réduites en nombre et en espace, deux ou trois en moyenne dans chaque département cité, on peut dire aussi en individus dans une même localité ; ceci impose aux botanistes le devoir d'être extrêmement réservés dans leur récolte. On en connaît une colonie fort restreinte dans le Chinonais ; de là il faut aller jusque dans les Landes, à l'étang de Léon, pour le rencontrer. Un autre groupe de stations plus serrées se répartit

sur les plateaux du Cantal, de la Lozère et de l'Aveyron (le Levezou), toujours dans des conditions analogues d'habitat.

On comprend aisément que la présence du *Malaxis* dans la Loire-Inférieure et en Gascogne laisse espérer sa possibilité dans les landes de la Gâtine et du Bocage vendéen, puisque les facteurs humidité et température y sont sinon les mêmes, du moins à peu près intermédiaires. A vrai dire les tourbières y paraissent rares, mais il doit se trouver des dépressions à *Sphagnum* dans les landes du haut pays. A défaut du Lycopode, le *Rhynchospora* est indiqué sur divers points de la Vendée et notamment à St-Michel-Mont-Mercure ; c'est déjà un indice. On explorera peut-être aussi avec fruit les landes de Montendre et de Bussac dans la Charente-Inférieure, où le Lycopode a été trouvé. J'ai la conviction que les hauts plateaux du Limousin, vers Ambazac, la Courvine ou les Millevaches, livreront tôt ou tard notre Orchidée, lorsqu'elle y aura été spécialement cherchée. L'essentiel est de se représenter nettement le milieu exigé par la plante, afin de ne pas exercer inutilement sa patience et de ne pas multiplier les occasions de déception. Ces quelques lignes, je l'espère, permettront à nos confrères, même débutants, de savoir exactement où ils devront porter leurs pas et pour quel motif précis.

Il me reste à leur souhaiter le succès et à leur rappeler qu'une des meilleures joies du botaniste est de cueillir une espèce nouvelle à l'endroit même où l'analyse des conditions du milieu lui a permis de présumer, de prévoir sa découverte.

Eug. SIMON

Note relative à la flore de la région de Laon

Les environs immédiats de Laon présentent l'aspect d'une vaste plaine irrégulière, crayeuse au nord, sableuse ou argileuse au sud et parsemée de collines de médiocre importance.

Toutes ces élévations, qui attestent d'ailleurs l'importance des anciennes érosions, comprennent une table formant sommet en calcaire dur (Eocène— terrain lutétien) avec une base en sable ou en argile (Eocène — terrains suessonien ou thanétien). A noter en outre, l'absence presque absolue de cours d'eau ; seuls des étangs ou des marais parfois importants, révèlent en certains endroits, l'imperméabilité du sous-sol.

Ce facies tout spécial conduit à une flore aussi variée qu'imprévue ; parmi les espèces les plus caractéristiques on peut citer :

Anemone pulsatilla. — Assez commune (Terrains argileux).

Helleborus viridis. — Très rare. (Commune de Martigny-Courpierre).

Aquilegia vulgaris. — Assez commune.

Caltha palustris. — Assez commune.

Delphinium consolida. — Assez rare.

Thalictrum minus. — Assez rare.

Nymphaea alba. — Assez commun.

Fumaria Wirtgeni. — Commun sur la colline de Laon.

Ainsi que l'a déjà fait remarquer M. Fouillade (Bull. Année 1908-1909) contrairement à ce que pensent certains auteurs, cette variété se distingue nettement de *F. officinalis*, en particulier par la forme de son fruit globuleux et sans fossette.

Corydallis lutea. — Rare. (Ramparts de Laon).

Sinapis alba. — Assez rare.

Teesdalia nudicaulis. — Assez rare.

Isatis tinctoria. — Rare. (Se rencontre dans les terrains crayeux aux environs du Chemin des Dames).

Bunias orientalis. — Rare. (Cette plante est nouvelle dans la région. M. Moreau l'a retrouvée également dans les environs de La Fère en 1925). Il est à signaler que pas une flore de la région éditée avant la guerre n'en fait mention.

Toutefois MM. Gillet et J.-H. Magne l'indiquent comme naturalisée à Vincennes ainsi qu'au Bois de Boulogne.

Iberis amara. — Commun.

Helianthemum vulgare. — Assez rare (Plateau de Chêret).

Viola hirta. — Assez commun.

Reseda luteola. — Commun.

Reseda lutea. — Commun.

Reseda phyteuma. — Rare (Commune d'Amifontaine, Sud du Chemin des Dames).

Polygala vulgaris. — Commun.

Saponaria officinalis. — Assez rare.

Lychnis silvestris. — Assez rare.

Dianthus deltoides. — Rare. (Terrains sablonneux de la Commune de Clacy, Colline de sable des Blanmonts, Laon).

Dianthus Carthusianorum. — Assez rare.

Malachium aquaticum. — Assez commun.

Cerastium arvense. — Commun.

Cerastium semidecandrum. — Assez rare.

Cerastium viscosum. — Commun.

A signaler en outre :

C. semidecandrum var. *abortivum* Coss. — Cette variété plutôt rare se rencontre sur la colline de Laon et a été identifiée par M. Fouillade. Ce botaniste considère le cerastium de Laon comme intermédiaire entre les variétés : *C. semidecandrum* v. *abortivum* Coss. et *C. parviflorum* Rouy.

Malva alcea. — Assez rare.

Geranium rotundifolium. — Assez rare (Laon).

Geranium pyrenaicum. — Rare (Laon, Plateau de Chêret).

Geranium sanguineum. — Rare (Plateau de Chêret).

- Geranium silvaticum*. — Rare. (Forêt de Parfondru).
Erodium cicutarium. — Commun.
Rhamnus catharticus. — Assez rare. (Laon).
Genista tinctoria. — Assez rare.
Genista pilosa. — Assez rare.
Genista anglica. — Assez rare.
Tetragonolobus siliquosus. — Assez commun.
Melilotus alba. — Assez commun.
Melilotus altissima. — Assez commun.
Melilotus pratensis. — Assez commun.
Anthyllis vulneraria. — Assez commun.
Orinthopus perpusillus. — Assez rare.
Orobus tuberosus. — Assez rare.
Ervum hirsutum. — Commun.
Lathyrus hirsutus. — Rare.
Vicia lutea. — Rare.
Vicia villosa. — Assez rare.
Galega officinalis. — Cette plante qui se rencontre en assez grande quantité sur la colline de Laon ainsi qu'en d'autres endroits paraît être nouvelle dans la région. A noter que M. Baudier dans son tableau analytique de la Flore parisienne, la signale en 1883 à Créteil et à Sèvres.
Coronilla varia. — Rare.
Linum catharticum. — Assez rare.
Linum tenuifolium. — Assez rare.
Prunus padus. — Assez commun.
Spirœa ulmaria. — Commun.
Bryonia dioica. — Commun.
Circœa lutetiana. — Assez rare.
Epilobium spicatum. — Assez rare.
Hippuris vulgaris. — Assez rare.
Saxifraga granulata. — Assez rare.
Saxifraga tridactylites. — Commun.
Scleranthus perennis. — Rare (Commune de Clacy).
Eryngium campestre. — Assez commun.
Bupleurum falcatum. — Assez commun.
Anthriscus vulgaris. — Assez commun.
Silaus pratensis. — Rare.
Scelinum carvifolium. — Rare.
Sanicula europœa. — Rare.
Cornus mas. — Rare. (Cette espèce ne se rencontre plus que très rarement à l'état sauvage, (Commune de Martigny-Courpierre).
Sambucus ebulus. — Commun.
Asperula odorata. — Rare. (Ruines de l'ancienne Abbaye de Vauclère).
Asperula cynanchica. — Assez commun.
Centranthus ruber. — Rare (Remparts de Laon).

- Dipsacus pilosus*. — Rare (Remparts de Laon).
Scabiosa succisa. — Rare. (Remparts de Laon).
Scabiosa arvensis. — Commun.
Cirsium acaule. — Commun.
Cirsium oleraceum. — Commun.
Centaurea solstitialis. — Assez rare.
Centaurea scabiosa. — Assez rare.
Gnaphalium dioicum. — Rare. (Commune de Clacy).
Matricaria dioscoidea. — Plante originaire de l'Amérique introduite depuis la guerre. Cette espèce se propage d'ailleurs avec une incroyable rapidité.
Leucanthemum parthenium. — Rare. (Remparts de Laon).
Artemisia campestris. — Rare (Laon, Plateau St-Vincent).
Erigeron acris. — Assez commun.
Inula dysenterica. — Assez commun.
Inula Conyza. — Assez commun.
Inula salicina. — Rare. (Ardou sous Laon).
Phænopus muralis. — (Remparts de Laon).
Tragopogon pratensis. — Assez commun.
Tragopogon major. — Rare.
Sonchus palustris. — Très rare. (Ne se rencontre guère que dans les marais d'Urcel).
Lactuca virosa. — Remparts de Laon (accidentel).
Jasione montana. — Commun.
Phyteuma spicatum. — Assez rare.
Campanula glomerata. — Assez rare.
Specularia speculum. — Commun.
Primula elatior. — Commun.
Samolus valerandi. — Assez rare (Laon).
Vincetoxicum officinale. — Assez rare (Chêret).
Chlora perfoliata. — Rare (Chêret).
Erythraea ramosissima. — Rare (Laon).
Cuscuta major. — Commun à Laon.
Pulmonaria angustifolia. — Rare.
Lycopsis arvensis. — Commun.
Myosotis hispida. — Commun.
Lycium barbarum. — Assez rare (Laon).
Physalis alkekengi. — Très rare. (Accidentel sur la colline de Laon).
Veronica praecox. — Rare (Colline de Laon).
Phelipaea cærulea. — Rare (Laon).
Orobranche epithymum. — Assez commun (Chêret).
Orobranche minor. — Rare (Chêret).
Origanum vulgare. — Commun.
Calamintha acinos. — Assez commun.
Mentha Rubra Lam. — Rare. Subspontanée, colline de Laon).
Salvia pratensis. — Assez rare.
Leonurus cardiaca. — Rare (Laon, lieu dit « La Valize »).

- Teucrium montanum*. — Rare. (Amifontaine).
Melissa officinalis. — Rare (Laon).
Armeria plantaginea. — Rare. (Commune de Clacy).
Globularia vulgaris. — Rare. (Commune de Clacy).
Chenopodium urbicum. — Rare (Laon).
Chenopodium olidum Curt. — Rare (Laon).
Daphne laureola. — Rare. (Commune de Martigny-Courpierre).
Thesium humifusum. — Assez rare. (Chêret).
Euphorbia lathyris. — Rare (ça et là).
Parietaria officinalis. — Commun. (Cette plante est essentiellement polymorphe et souvent il paraît bien difficile de distinguer les 2 variétés *diffusa* et *erecta* M. et K.).
Colchicum autumnale. — Commun.
Muscari comosum. — Assez commun.
Ornithogalus umbellatum. — Assez commun (Laon).
Ornithogalus pyrenaicum. — Très rare.
Phalangium ramosum. — Très rare (Chêret).
Asparagus officinalis. — Commun.
Maianthemum bifolium. — Rare. (Se rencontre disséminé le plus souvent dans les stations de « *Convallaria maialis* »).
Paris quadrifolia. — Assez rare.
Narcissus pseudo narcissus. — Commun.
Narcissus incomparabilis. — Accidentel. (Cette variété anormale dans nos régions a été observée sur la colline de Laon et ne paraît provenir d'aucun jardin voisin. L'exemplaire que je possède est d'ailleurs absolument pur et ne paraît pas avoir été amélioré par la culture).
Orchis conopsea. — Assez commun.
Orchis pupurea. — Assez commun. (Les feuilles de cette variété deviennent odorantes par la dessiccation et paraissent sentir une substance, très voisine de la Coumarine). (Contenue dans *asperula odorata*, *melilotus*, etc.).
Orchis bifolia. — Assez commun à Laon.
Orchis militaris. — Assez commun.
Orchis pyramidalis. — Rare (Commune de Chêret).
Ophrys arachnites. — Rare (Commune de Chêret).
Ophrys apifera. — Rare. (Laon, accidentel).
Ophrys muscifera. — Assez rare.
Listera ovata. — Commun.
Epipactis latifolia. — Assez rare.
Cephalanthera grandiflora. — Rare.
Neottia nidus avis. — Assez rare.
Tamus communis. — Assez rare (Commune de Chêret).
Juniperus communis. — Commun.
Alisma ramunculoïdes. — Rare (Ardou-sous-Laon).
Elodea disticha. — Assez rare.
Carex disticha. — Assez rare.
Carex hirta. — Assez rare.

Carex paradoxa. — Rare.
Carex silvatica. — Assez commun.
Carex muricata. — Commun.
Carex arenaria. — Commun.
Digitaria sanguinalis. — Assez rare.
Mibora verna. — Rare (Laon).
Nardurus aristatus. — Assez commun.
Oplismenus Crus-galli. — Assez commun.
Molinia cœrulea. — Assez commun.
Melica uniflora. — Assez commun.
Aira caryophylla. — Assez rare.
Aira præcox. — Assez rare.
Aira canescens. — Assez rare.
Agrostis spica venti. — Accidentel (Laon).

Remarque au sujet du genre Primula. — Il est bon de noter que l'hybride *Primula elatior* × *officinalis* (signalé dans la note relative à la flore de la région d'Hirson. Bulletin année 1926). Se rencontre dans les environs de Laon en aussi grande abondance que *Primula elatior*. L'espèce paraît d'ailleurs fixée et susceptible de reproduction, *retour progressif ou immédiat* vers les formes : *P. elatior* ou *P. officinalis*.

Peut-être y aurait-il là une sous-espèce non cataloguée jusque maintenant.

Nota. — Les espèces indiquées en caractères italiques sont rares dans le Nord de la France.

Les espèces indiquées en caractères gras sont adventices.

H. COURTEVILLE.

Reproduction de la lettre de notre collègue, M. Pellisson, au sujet de l'*Althœa* à fleurs roses

Léchailier, le 9 septembre 1926.

Monsieur le Président,

Puisque vous avez trouvé mon *Althœa officinalis* à fleurs anormales digne d'attention, je crois devoir, en raison de son existence unique, indiquer avec précision l'habitat de cette touffe qui, par elle-même ou ses successeurs, a régulièrement produit à la même place, depuis près de trois quarts de siècle que je l'observe, des fleurs d'un rouge mauve très accentué. Dans ces conditions, j'ai

même toute raison de croire que cette plante, bien que ne paraissant pas avoir été observée plus tôt est plus que centenaire.

A une centaine de mètres du village de Léchailler, que j'habite, commune de Saint-Seurin-d'Uzet, Charente-Inférieure, situé au sommet d'un plateau, à deux kilomètres environ de ce petit port de pêche de la Gironde (fleuve), est une voie abrupte, fortement déclive qui porte dans le pays le nom de « Montée de la Roche » et descend vers les prairies qui s'étendent sur une bande étroite entre le pied des falaises et l'estuaire du fleuve, qui atteint à cet endroit son plus large développement (12 à 14 kilomètres). Ces prés qui servent de pâtage commun dans tout le parcours, après la fauchaison d'été jusqu'au 2 février, fête de la Chandeleur, s'appellent la *Rivière*, par opposition à l'appellation la *Mer* appliquée au fleuve qui y éprouve d'une façon régulière tous les mouvements des marées de l'océan (20 kilomètres).

En arrivant au pied des falaises, la route de la Roche se continue entre deux larges fossés qui bordent les pièces de pré du même nom, jusqu'au « Chemin de la Rivière » qui sert, en temps voulu, à l'exploitation des foins.

Ces deux fossés, dans leur partie la plus élevée, qui est presque toujours à sec hospitalisent des colonies d'*Allhæa officinalis* à fleurs blanc-rosé normales. C'est au milieu de la colonie qui habite le fond du fossé situé à droite en faisant face à la Gironde que se trouve la touffe à fleurs rouge-mauve qui y fleurit avec un si persistante assiduité.

A cette occasion, qu'il me soit permis de rappeler que c'est de cette localité que j'ai signalé en 1913-14, le *Verbascum sinuatum*, variété *subalatum*, à feuilles décurrentes, dont l'étude a déterminé l'excursion de Mortagne-Saint-Seurin, organisée par le regretté M. Baudoin, à laquelle ont pris part, entre autres, le regretté président Souché, M. Fouillade, vice-président, M. Coupeau, etc. (Bulletin 1915, p. 65-74) et le *Bidens heterophylla* dont plusieurs colonies entre Mortagne et Saint-Seurin (même Bulletin 1914, p. 158-159).

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée et dévouée.

Marcel PELLISSON.

NOTA. — En raison de l'anomalie de cette touffe de guimauve qui donne régulièrement depuis de longues années des fleurs d'une couleur anormale, nous avons cru intéresser nos lecteurs en leur communiquant la lettre de notre aimable collègue M. Pellisson.

Aperçu des propriétés médicinales, industrielles, agricoles et alimentaires des plantes indigènes les plus communes

L'étude des plantes, c'est-à-dire la connaissance de plus en plus approfondie des caractères, qui les distinguent les unes des autres, est l'affaire primordiale et la principale fin de de notre société ; mais, après la détermination exacte, il est non moins utile de savoir, il me semble, à quoi elles peuvent servir. C'est une façon d'atteindre le but de vulgarisation que nous nous proposons dans notre modeste bulletin.

Dans cette étude, je suivrai l'ordre des familles tel qu'il est indiqué dans les flores.

RENONCULACÉES

Cette famille tire son nom du mot latin *Rana* (grenouille), du fait que la plupart des espèces croissent dans les prairies humides.

Ces plantes sont presque toutes plus ou moins âcres et vénéneuses. Ces propriétés leur ont valu d'être employées en médecine, soit comme médicaments, soit comme poison ; mais, à cause de leur trop grande énergie, elles sont surtout en usage dans la médecine vétérinaire.

Au point de vue agricole, elles sont plutôt nuisibles et même dangereuses pour les animaux, qui les paissent à l'état frais ; toutefois, la dessiccation leur fait perdre une grande partie de leur âcreté, et alors elles peuvent servir avec avantage comme fourrage sec.

Parmi les genres les plus intéressants et les plus communs citons :

GENRE : CLÉMATITE

Clématite des haies. — *Clematis vitalba*, vulgairement appelée Vigne blanche, Viorne, Clématite brûlante.

Cette plante très commune dans nos haies contient un suc âcre et vésicant ; c'est à cause de cela qu'on l'appelle aussi *Herbe aux gueux*, parce que les mendiants s'en servaient pour se créer des plaies, afin d'exciter la commisération.

Les chèvres seules mangent sans danger les feuilles fraîches, qui produisent de graves accidents chez les autres animaux ; mais sèche, cette plante peut servir de fourrage.

Les principes vénéneux étant encore peu développés dès le début de la végétation, les jeunes pousses, paraît-il, sont mangées dans plusieurs localités. Les tiges douées d'une grande flexibilité sont employées à faire des liens, des corbeilles et autres ouvrages de vannerie.

GENRE : PIGAMON

Pigamon jaune. — *Thalictrum flavum*, *Thalictrum riparium* (Jordan). Rhubarbe des pauvres, fausse rhubarbe, rue des prés, etc.

Cette plante, assez commune dans les haies des lieux humides et les bords des ruisseaux, donne un fourrage passable sec ou vert, quoiqu'un peu gros. Sa racine, qui est jaune intérieurement, passe pour purgative.

GENRE : ANÉMONE

Anémone des bois. — *Anemone nemorosa*. Sylvie, bassinet blanc.

C'est la plus commune du genre ; ses nombreuses fleurs blanc-roses sont la parure de nos bois dès les premiers jours du printemps.

Verte, elle est nuisible aux animaux, chez lesquels elle provoque, prise en certaine quantité, une prostration générale suivie de dysenterie et d'hématurie parfois mortelles. Heureusement que sa précocité et son peu de durée atténuent ses mauvais effets. Sèche elle peut donner un fourrage, inoffensif, mais qui n'a aucune vertu nutritive.

A l'extérieur, elle a été usitée en frictions pour guérir la gale des chiens et appliquée sur les ulcères, qui viennent aux pattes des moutons pour les déterger. En médecine humaine, on l'a employée comme rubéfiant dans la goutte et le rhumatisme, et en application sur la tête pour guérir de la teigne.

Anémone pulsatile. — *Anemone pulsatilla*.

Beaucoup plus rare et usitée en pharmacie.

GENRE : RENONCULE

Toutes les espèces de ce genre, sauf un petit nombre d'espèces remarquables par leur âcreté à l'état frais, âcreté due à un principe volatil, qui est détruit par la dessiccation ou la coction. Lorsqu'elles sont desséchées elles fournissent un fourrage inoffensif.

Les renoncules fraîches sont donc dangereuses pour les animaux. Il est prudent de détruire le plus possible celles qui croissent dans les prairies ; car ces plantes croissant dès le début du printemps sont un objet de convoitise pour les troupeaux, qui ayant passé tout l'hiver dans l'étable, se jettent avec avidité sur les premiers végétaux frais à leur portée.

Parmi les espèces les plus nombreuses citons :

Renoncule bulbeuse. — *Ranunculus bulbosus*.

Très commune sur le bord des chemins, qu'elle pare de ses belles fleurs d'un jaune d'or brillant. Elle est reconnaissable à ses sépales velus, réfléchis sur de longs pédoncules sillonnés et

surtout à sa racine bulbiforme, du volume d'un gros pois vert, doué d'une saveur brûlante.

Malgré son âcreté les moutons la paissent et les porcs déterrent ses bulbes dont ils sont très friands. Ces mêmes racines fraîches ont été employées par les paysans pour faire des exutoires au cou des bœufs ; on s'en est servi également pour détruire les rats et les mulots.

Renoncule âcre. — *Ranunculus acris*. *Bouton d'or*.

Excessivement commune dans les prés ; comme la précédente elle donne sèche un foin passable, mais elle est dangereuse à l'état vert. Elle est très envahissante et finit par épuiser les prairies où elle a élu domicile. Elle est peu recherchée par les animaux.

Renoncule des champs. — *Ranunculus arvensis*.

Très commune dans les champs et reconnaissable à ses fleurs d'un jaune pâle et à ses fruits couverts d'épines. C'est la plus caustique et la plus dangereuse de toutes les renoncules ; elle occasionne parfois des accidents dans les troupeaux de moutons, qui la mangent avec avidité.

Renoncule flammette. — *Ranunculus flammula* ou *Petite douve*.

Très pernicieuse et d'autant plus dangereuse à éviter que ses tiges droites et de petite taille se mêlent abondamment aux autres herbes.

Renoncule langue. — *Ranunculus lingua*. *Grande douve*.

Elle est moins âcre et moins caustique que la précédente et elle est plus facile à éviter à cause de sa grande taille.

Le nom vulgaire de ces deux plantes leur vient de la forme de leurs feuilles et aussi de la propriété qu'elles possèdent de provoquer chez les animaux, qui les mangent, des vers intestinaux du nom de douves. Il est à présumer que ces plantes sont les premiers hôtes de ces vers, qui continuent leur évolution chez l'animal qui les absorbe.

Renoncule rampante. — *Ranunculus repens*.

Très commune dans les jardins et les cultures, où elle se multiplie d'une façon prodigieuse au moyen de rejets radicants stoloniformes.

Elle est dépourvue de toute âcreté et fournit un bon fourrage vert et sec ; tous les animaux la mangent sans en être incommodés, avantage qu'elle partage avec la *renoncule à tête d'or* — *ranunculus auricomus* et la *renoncule aquatique* — *ranunculus aquatilis*.

GENRE : FICAIRE

Ficaire fausse renoncule. — *Ficaria ranunculoïdes*. Herbe aux hémorroïdes.

Tout le monde connaît cette plante si commune, dès le début du printemps, le long des chemins et sur les revers des fossés,

qu'elle orne de ses belles fleurs, parées d'un jaune éclatant et très recherchées des abeilles.

Est-ce à cause de la forme de ses petites racines tuberculeuses ficoïdes, qu'on lui a donné le nom vulgaire d'herbe aux hémorroïdes ? C'est possible. Du reste en Belgique elle a été préconisée pour la guérison de ces petites tumeurs et administrée sous différentes formes pharmaceutiques.

Bien moins âcre que la plupart des renonculacées, la ficaire a une saveur poivrée et une odeur qui rappelle celle des crucifères ; c'est pourquoi l'on mange, paraît-il, dans plusieurs contrées du Nord ses feuilles et ses racines.

Les chèvres et les moutons ainsi que les lapins en sont très friands ; les porcs mangent avidement ses racines.

GENRE : POPULAGE

Populage des marais. — *Caltha palustris.*

Cette plante est assez commune dans les endroits humides et les lieux inondés l'hiver ; elle possède de belles fleurs jaunes un liers plus large que celle des renoncules, avec lesquelles elles ont la plus grande ressemblance. Elle est très âcre et même caustique ; les animaux domestiques, sauf le porc, ne la recherchent guère. Jeune elle peut être broutée sans danger ; mais plus tard elle est dangereuse et doit être détruite. Cependant on s'est servi de ses fleurs pour colorer le beurre, et les boutons non épanouis, confits dans du vinaigre, ont été employés pour remplacer les câpres.

GENRE : HELLÉBORE

Hellébore fétide. — *Helleborus fœtidus.* *Patte d'ours* ou *Pied de griffon.*

Plante assez commune dans les lieux incultes, pierreux et calcaires, où elle montre ses fleurs dès le mois de février ; on la reconnaît à ses feuilles pédalées d'un vert sombre et à son odeur désagréable et nauséuse.

En général, le bétail n'y touche pas et si parfois les moutons en broutent les sommités, il en résulte pour eux une purgation violente.

La racine dépouillée de son écorce noirâtre a été employée pour poser des sétons aux bêtes à corne.

L'*Hellébore vert* beaucoup plus rare possède les mêmes propriétés.

GENRE : NIGELLE

Nigelle des champs. — *Nigella arvensis.* *Faux cumin.*

Gentille petite plante à fleurs bleues assez commune dans les moissons des terrains calcaires.

Ses semences, qui portent le nom de poivrette ou de toute épice, peuvent être employées comme condiment. Du reste les Egyp-

tiens, paraît-il, saupoudrent leurs aliments avec les semences de la *nigelle cultivée* — *nigella sativa*. En médecine vétérinaire, c'est un remède populaire, qu'on administre aux animaux comme stimulant.

GENRE : ANCOLIE

Ancolie commune. — *Aquilegia vulgaris*. — *Gant Notre-Dame*, *Aiglantine*, *Colombine*.

Fleur très ornementale qui pare nos bois de sa belle corolle multicapuchonnée, bleue, blanche ou rose.

Les racines, les feuilles, les fleurs et les semences ont été employées comme diurétiques, diaphorétiques et antiscorbutiques.

Les chèvres, les moutons et les lapins sont les seuls animaux qui mangent cette plante. Les abeilles sont avides du suc mielleux que contiennent ses nectaires.

En médecine vétérinaire ses racines ont été employées pour faciliter l'éruption du claveau.

Nota. — Le claveau est une maladie contagieuse qui attaque les brebis et les moutons.

GENRE : DAUPHINELLE

Dauphinelle des champs. — *Delphinium consolida*. *Pied d'alouette*.

Plante assez commune dans les moissons calcaires qu'elle orne de ses gracieuses petites fleurs bleues ou blanches.

Lorsqu'elle est très abondante, elle est nuisible parce que ses graines mêlées aux céréales donnent un pain défectueux.

Les chèvres, les moutons et les chevaux seuls mangent cette plante.

GENRE : ACONIT

Aconit Napel. *Aconitum napellus*. — *Coqueluchon*, *Capuchon*.

Napel vient du mot latin *napus*, qui signifie navet, à cause de la forme de sa racine.

Cette plante, qui croît spontanément dans nos montagnes, est indiquée ici parce qu'on la rencontre assez fréquemment dans nos jardins, où elle est cultivée comme plante d'agrément.

Elle est très dangereuse et fournit à la médecine des médicaments les plus actifs et ses poisons les plus dangereux (Aconitine).

Les animaux, qui mangent cette plante en vert, contractent de graves inflammations de la gorge et de l'estomac. A l'état sec elle est moins nuisible. Elle doit être proscrite des jardins ou des endroits à proximité des ruchers ; car les abeilles, qui sont friandes de ses fleurs, produisent un miel qui n'est pas sans danger.

On a employé l'extrait de cette plante pour préparer des appâts destinés à faire périr les rats, les souris et les mulots et la décoction de ces plantes pour détruire les punaises. En médecine vété-

rinaire, on s'en sert pour tuer les insectes parasites des chevaux, des bœufs et des moutons.

Les propriétés vénéneuses de l'aconit paraissent avoir été connues dans les temps très reculés ; car dans l'antiquité on punissait les criminels aussi bien par l'aconit que par la ciguë.

BERBÉRDEES

GENRE : BERBERIS

Berberis vulgaris. — *Épine vinette*.

On trouve parfois cet arbrisseau à l'état sauvage dans les haies et les buissons ; mais il est surtout cultivé comme plante d'ornement dans les parcs et les bosquets.

Les chèvres, les moutons et les vaches mangent ses feuilles et ses jeunes pousses ; ses jolies baies rouges servent à faire des gelées et des boissons acidulées. Son écorce surtout celle des racines, produit une belle couleur jaune qui sert à teindre divers objets.

On accuse ses feuilles de donner l'hospitalité à un des cycles de la rouille du blé (écidie de l'épine vinette), dont les spores, paraît-il, se développent sur la feuille du blé et provoquent la maladie de ces céréales. A cause de ce crime, on a décrété la mort de cet arbuste, qui faisait l'ornement des bosquets de nos gares de chemins de fer. Malgré cette exécution, dans certaines années humides la rouille du blé exerce encore ses ravages, d'où il faut en conclure que le premier cycle de ce pernicieux champignon, peut se passer de l'hospitalité de l'épine vinette ou a trouvé ailleurs un hôte complaisant.

NYMPHÉACÉES

Nymphaea alba. — *Nymphaea blanc*. — *Nénuphar blanc*. *Lys des étangs*.

Tout le monde connaît ces grandes feuilles flottantes à la surface des eaux ainsi que ces magnifiques fleurs d'un blanc éclatant, solitaires à l'extrémité de longs pédoncules cylindriques.

Ses rhizomes bulbeux renferment une grande quantité d'amidon uni à un principe âcre et narcotique ; à cause de cette fécule amylicée, on les donne en nourriture aux porcs qui mangent aussi les feuilles, recherchées également par les chèvres.

Cette plante jouit aussi d'une assez grande réputation comme calmante ou sédative ; l'on faisait autrefois dans ce but avec ses fleurs du sirop de nymphéa.

Le *Nénuphar jaune*, *Nuphar luteum*, jouit des mêmes propriétés. Ses rhizomes renferment aussi une fécule que les suédois, d'après de Candolle, ajoutaient dans des moments de disette à la pâte du pain.

Linné dit aussi que ce rhizome, pilé et humecté de lait, fait périr les blattes et les grillons, qui envahissent parfois les cuisines et les boulangeries.

PAPAVÉRACÉES

Les plantes de cette famille ont en général une odeur vireuse et désagréable. Elles contiennent dans leurs tissus un suc laiteux, blanc, jaune ou rougeâtre tantôt narcotique, tantôt caustique et rubéfiant ; parfois purgatif et vomitif.

Les graines sont exemptes de ces propriétés dangereuses et renferment dans plusieurs genres une huile grasse, qui peut servir à l'alimentation (huile de pavot, huile d'œillette).

GENRE : COQUELICOT

Pavot coquelicot, Papaver Rhœas.

Sans être botaniste, on connaît certainement cette plante qui émaillait autrefois nos moissons de ses belles corolles d'un rouge éclatant. Elle est devenue aujourd'hui beaucoup moins commune, à cause de la perfection des trieurs dont on fait usage.

A l'état frais, les pétales exhalent une odeur vireuse analogue à celle de l'opium, et doit contenir des traces infinitésimales de morphine ; leur infusion est calmante de la toux.

Les arabes dissipent l'insomnie en mangeant plusieurs fois dans la journée des graines de coquelicot pilées et mélangées au miel.

GENRE : CHÉLIDOINE

Chélidoine grande, Chelidonium majus, Grande éclairé, Herbe à l'hirondelle.

Plante commune le long des murs et sur les décombres.

Son nom vient du mot grec κελιδων : hirondelle parce qu'on croyait anciennement, que les hirondelles donnaient cette plante à leurs petits pour les préserver des maladies d'yeux.

C'est sans doute à cause de cette croyance que l'eau distillée de chélidoine était employée autrefois, comme spécifique des maladies d'yeux ; mais il faudrait bien se garder de mettre dans l'œil le suc irritant de cette plante.

Lorsqu'on la brise, il s'écoule un suc jaune âcre et caustique, efficace pour détruire les verrues et les cors.

Elle exhale quand on la froisse une odeur désagréable et tous les bestiaux, sauf la vache, la rejettent.

GENRE : GLAUCIENNE

Glaucienne jaune, Glaucium luteum, Pavot cornu.

Plante assez commune sur le littoral ; ses propriétés sont à peu près les mêmes, que celles de la chélidoine.

Ses graines contiennent une huile abondante et de bonne qua-

lité ; c'est pourquoi dans les sols ingrats, où d'autres végétaux n'auraient pas chance de réussir, il y aurait peut-être avantage à la cultiver comme oléagineuse.

FUMARIACÉES

Cette famille très voisine de la précédente s'en distingue par son suc aqueux et amer au lieu d'être laiteux et âcre. Elle ne renferme aucune espèce vénéneuse mais des plantes toniques et dépuratives.

GENRE : FUMETERRE

Fumeterre officinale. Fumaria officinalis. Fiel de terre.

Cette plante commune dans les champs labourés, les vignes et les jardins est très amère et employée en infusion comme tisane dépurative dans les maladies de peau et dans la jaunisse.

Les vaches, les moutons et les lapins la mangent.

GENRE : CORYDALE

Corydale bulbeux. Corydalis bulbosa, var. solida.

Cette plante élégante avec ses jolies grappes de fleurs roses éperonnées est assez commune dans les montagnes ; on la trouve aussi, mais plus rarement, çà et là dans les haies, les bois et les lieux ombragés. Tous les ans je la rencontre, dès les premiers jours du printemps à l'orée de la vallée de Chambrille, sur les bords du ruisseau qui la traverse.

Elle paraît avoir les mêmes propriétés que la fumeterre. Les vaches, les chevaux, la broutent et les porcs sont très friands de ses bulbes arrondis, gros comme une petite noix et profondément enfoncés dans la terre.

CRUCIFÈRES

Cette famille, qui comprend une cinquantaine de genres et de nombreuses espèces, fournit à l'économie domestique un grand nombre d'aliments sains et nourrissants ; à la médecine des médicaments stimulants et antiscorbutiques, dûs aux principes sulfurés que contiennent ces plantes ; à l'industrie et aux arts des huiles et des matières tinctoriales et enfin à l'agriculture des fourrages estimés.

Un grand nombre d'espèces ont une odeur forte et aromatique, une saveur âcre et piquante et sont riches en azote, en phosphore et en soufre.

GENRE : MOUTARDE

Moutarde noire. Sinapis nigra.

C'est l'espèce la plus estimée et la plus usitée du genre ; elle est peu commune dans nos contrées où on la rencontre parfois

dans les haies ou aux bords des rivières ; mais on la cultive en grand à cause des services qu'elle rend.

Ses graines contiennent une huile grasse accompagnée d'une essence sulfurée, douée d'une odeur et d'une saveur âcre et très piquante ; pulvérisées elles constituent le principe actif des sinapismes employés en médecine et, avec addition d'aromates, la base des diverses moutardes employées en alimentation comme condiments.

La *moutarde blanche*, *Sinapis alba*, moins active était prise autre fois à la dose d'une cuillerée à café comme excitant de la digestion.

La *moutarde des champs*, *Sinapis arvensis* si commune dans nos cultures, connue de nos paysans, sous le nom de *Russe*, possède des propriétés analogues aux précédentes, mais à un degré beaucoup plus faible. Elle est tellement commune qu'elle devient nuisible par son abondance.

Les vaches et les moutons la broutent, les lapins en sont très friands.

GENRE : RADIS

Radis Ravenelle. — *Raphanus raphanistrum*.

Plante très commune dans nos moissons et bien connue de nos paysans sous le nom de *Rabana*.

Elle est souvent confondue avec la moutarde des champs, dont elle se distingue par ses fleurs d'un jaune plus pâle et veinées de violet et par ses fruits indéhiscent.

Elle a les mêmes propriétés à peu près que la précédente.

GENRE : ARABETTE

Arabette de Thalien. — *Arabis Thaliana*.

Plante commune sur les murs et dans les terrains sablonneux les plus secs et les plus arides à tel point que les agriculteurs regardent la présence de cette herbe comme indice le plus sûr de la pauvreté du sol.

Elle n'est mangée que par les moutons.

GENRE : ALLIAIRE

Sisymbrium alliard. — *Alliaire commune*.

Plante très commune dans les bois, les haies et les lieux humides et ombragés ; reconnaissable à la forte odeur alliagée qui se dégage lorsqu'on la froisse. Cette forte odeur se communique même au lait et au beurre provenant des vaches qui la consomment.

Elle a été employée autrefois comme stimulant, diurétique, sudorifique et antiscorbutique.

GENRE : CRESSON

Cresson officinal. — *Nasturtium officinale.*

Le cresson de fontaine pour la santé du corps, d'après un dicton parisien, est employé comme aliment et comme condiment ; il est usité en médecine comme dépuratif et antiscorbutique et entre dans la composition du sirop antiscorbutique des pharmacies.

A cause de ces propriétés, si utiles au point de vue alimentaire et médicinal, on en fait la culture en grand dans des cressonnières artificielles.

GENRE : COCHLEARIA

Cochlearia officinal. — *Cochlearia officinalis.*

Ce végétal croît spontanément aux bords de la mer ; il a les mêmes propriétés et sert aux mêmes usages que le cresson.

On lui donne vulgairement le nom d'herbe à la cuiller à cause de la forme réniforme et concave de ses feuilles.

Grand Rai fort. — *Cochlearia armoracia.* Cranson de Bretagne.

Cette plante à longue racine cylindrique croît en Bretagne dans les lieux humides au bord des ruisseaux, elle sert aux mêmes usages que l'espèce précédente.

Sa racine râpée sert dans certains pays en guise de moutarde.

GENRE : VÉLAR

Vélar officinal. — *Erysimum officinale.* (Herbe aux chantres).

Très commune sur les bords des chemins, surtout au voisinage des habitations.

C'est un stimulant béchique et antiscorbutique. C'est un remède populaire employé pour éclaircir la voix, d'où son nom d'*herbe aux chantres*. On utilise toutes les parties de la plante en infusion.

GENRE : TABOURET

Tabouret des champs. — *Thlaspi arvense.*

Très commun dans les champs sablonneux. Les bestiaux le mangent sans le rechercher ; mais son odeur alliagée communique un mauvais goût à la chair, au beurre et au fromage des animaux qui le consomment.

GENRE : CAPSELLA

Capsella bursa-pastoris. — *Capselle bourse à pasteur.*

C'est peut être la plante la plus commune, on la rencontre à peu près partout. Tous les bestiaux la recherchent, ses graines servent à la nourriture des oiseaux. Négligée complètement au point de vue médical jusqu'à présent ; elle est devenue en faveur depuis quelques années comme anti-hémorragique. On prétend même qu'elle est aussi active que l'*hydrastis canadensis* et a sur lui les précieux avantages d'être : 1° indigène, 2° d'être beaucoup plus agréable comme goût, 3° de coûter infiniment moins cher.

GENRE : PASTEL

Pastel des Teinturiers. — *Isatis Tinctoria.*

Cette plante rare dans nos contrées croît dans les endroits pierreux de l'Europe. Elle était cultivée dès le moyen-âge à cause du principe colorant bleu contenu dans ses feuilles ; mais elle a perdu de son importance depuis l'introduction de l'indigo en Europe.

Elle réussit surtout dans les terrains calcaires, mais elle s'accommode des terrains les plus pauvres et peut être cultivée comme fourrage. Elle est précieuse à ce titre, car elle est très rustique et supporte les froids les plus rigoureux. On peut donc la couper dès le début du printemps et ses tiges donnent une seconde récolte en mai.

GENRE : CARDAMINE

Toutes les espèces de ce genre peuvent être employées comme antiscorbutique à l'instar du cresson et du cochléaria.

RÉSÉDACÉES

Famille très peu importante comme nombre d'espèces et à propriétés en général peu remarquables.

GENRE : RÉSÉDA

Réséda Gaude. — *Reseda luteola* (*Gaude* ou *Vaude*, *Herbe à jaunir*).

Assez commune dans les lieux incultes et le bord des chemins ; elle est employée dans l'industrie à cause de ses propriétés tinctoriales ; toutes les parties de cette plante fournissent une matière colorante jaune.

CRASSULACÉES

Cette famille à espèces nombreuses (quatre vingts environ) est à peu près sans emploi au point de vue qui nous occupe ; mais dans l'horticulture elle tient une place importante à cause de la beauté de ses fleurs ou de la bizarrerie de leur port.

GENRE : SÉDUM (Orpin)

Sédum Reprise. *Sedum Telephium.* — (*Verge d'Aaron*, *Herbe à la coupure*).

Commune dans les bois, sur les murs et dans les interstices des rochers. Ses feuilles ont été employées et le sont encore à la campagne en application sur les coupures ou sur les plaies pour en faciliter la cicatrisation ; mais les procédés aseptiques et antiseptiques actuels ont dû lui faire une singulière concurrence.

Sedum acre. — *Sedum brûlant.*

Cette plante commune, qui orne nos murs d'un brillant manteau d'or est excessivement âcre ; à large dose elle est émétique et cathartique. Ses feuilles contusées et mises en contact avec la peau ont des propriétés vésicantes.

VIOLARIÉES

Cette famille intéresse surtout l'horticulture par l'élégance et le parfum de ses fleurs et un peu la médecine par les propriétés adoucissantes et calmantes ou émétiques de quelques-unes de ses espèces.

GENRE : VIOLETTE

Violette odorante. — *Viola odorata.*

Tout le monde connaît cette humble petite plante commune sur les bords des chemins et sur les lisières des bois, où son odeur suave la fait aisément découvrir.

Ses fleurs sèches en infusion sont béchiques et mucilagineuses ; ses racines sont âcres et vomitives. Ses fleurs servent en parfumerie ; en chimie elles sont employées comme réactif ; en confiserie, confites dans du sucre, elles aident à parer les bonbonnières.

Violette tricolore. — *Viola tricolor (Pensée sauvage).*

Commune dans les champs et les moissons ; les fleurs et la plante entière sont employées en infusion comme dépuratives et en particulier dans le traitement des dartres.

Les animaux domestiques broutent ces plantes et les abeilles recherchent leurs fleurs.

POLYGALÉES

Famille dont les espèces et les genres sont peu nombreux ; quelques-uns sont employés en médecine.

Polygale vulgaire. — *Polygala vulgaris. (Laitier, herbe au lait).*

Cette plante à fleurs originales et élégantes la plupart du temps bleues, mais parfois roses ou blanches, croît assez abondamment le long de nos bois.

Tous les animaux domestiques la recherchent avec avidité ; on lui a même attribué la propriété d'augmenter la production du lait. Sa racine est amaraescence on l'a employée autrefois comme tonique, amer et béchique.

CARYOPHYLLÉES

Les plantes de cette famille végètent surtout dans les contrées méridionales, où l'activité de leurs propriétés acquiert son maximum d'intensité ; elles sont moins nombreuses dans les contrées septentrionales et y perdent toutes leurs qualités.

L'intérêt qu'elles nous présentent réside dans la quantité de saponine contenue dans un certain nombre d'espèces.

GENRE : OEILLET

OEillet Giroflée. — *Dianthus caryophyllus.*

Cette plante rare dans nos contrées, mais assez commune sur les bords de la mer est utilisée en parfumerie.

Ses pétales passent pour béchiques et toniques, mais sont actuellement peu usités.

OEillet prolifère. — *Dianthus prolifer et OEillet armeria.* — *Dianthus armeria*, beaucoup plus communs dans nos environs, sont broutés par les bestiaux.

GENRE : SAPONAIRE

Saponaire officinale. — *Saponaria officinalis.*

Cette plante commune dans les haies calcaires, les murs et les bords sablonneux des routes est bien connue des ménagères, qui s'en servent pour nettoyer les tissus de laine ; grâce à la grande quantité de saponine qu'elle contient, elle donne écrasée et macérée dans l'eau un liquide visqueux et mousseux propre à dégraisser les étoffes.

Elle est dédaignée des animaux ; mais elle peut servir d'engrais soit en l'enfouissant dans le sol soit en la faisant brûler, ses cendres étant très riches en potasse.

Ses feuilles et ses rhizomes sont employés en infusion comme dépuratif dans les maladies de peau.

Saponaire des vaches. — *Saponaria vaccaria (Blé de vache).*

Cette plante, assez commune dans certains pays dans les moissons des terrains argilo-calcaires, possède comme la précédente beaucoup de saponine ; mais contrairement à la précédente elle est très recherchée par les animaux.

GENRE : LYCHNIDE

Lychnide dioïque. — *Lychnis dioica (Compagnon blanc).*

Plante très commune dans les champs et sur les bords des chemins. Tous les animaux la mangent ; ses belles fleurs blanches répandent le soir une fine et suave odeur.

Lychnide à fleur de coucou. *Lychnis flos-cuculli (Amourette).*

Jolies fleurs roses à longs pétales découpés, mêmes propriétés que la précédente ; assez commune dans les prairies humides.

Lychnide Githago. *Lychnis Githago.* — *Agrostemma Githago (Nielle des blés).*

Très commune autrefois dans les moissons, où ses graines, lorsqu'elles sont en trop grande abondance, nuisent à la qualité de la farine en donnant un pain noir et amer. D'après plusieurs auteurs c'est l'enveloppe seule de la graine qui possède ces fâcheuses propriétés, l'intérieur du fruit étant composé d'amidon presque pur.

GENRE : SILÈNE

Cette plante commune dans les champs, les cultures et les lieux pierreux est bien connue des enfants, qui font éclater dans leurs mains leurs calices vésiculeux ; elle convient à tous les animaux, surtout aux vaches.

Silène penchée. — *Silene nutans.*

Voisine de la précédente, elle préfère les rochers et les coteaux secs et elle est recherchée surtout par les moutons, les chèvres et les chevaux.

GENRE : STELLAIRE

Stellaria media. — *Stellaire moyenne.* (*Mouron des oiseaux.*)

C'est la plus commune et la plus utile de ce genre ; elle est abondante dans nos champs et nos jardins, où elle est en fleurs toute l'année, parce qu'elle se sème continuellement et qu'il lui faut un faible degré de chaleur pour végéter.

Tous les animaux aiment cette plante, mais c'est surtout par les oiseaux qu'elle est recherchée ; elle fait à Paris l'objet d'un petit commerce.

La médecine vétérinaire s'en sert quelquefois ; sa décoction est donnée aux animaux, comme boisson rafraîchissante.

Le genre *Ceraste* — *Cerastium* voisin du précédent fournit des espèces assez abondantes pour servir à l'alimentation des bestiaux.

MALVACÉES

Cette famille offre peu de genres et peu d'espèces dans nos contrées. Les plantes qu'elle renferme contiennent un suc mucilagineux abondant qui les rend adoucissantes et émollientes ; on n'y trouve aucune plante vénéneuse.

GENRE : MAUVE

Mauve sauvage. — *Malva sylvestris.*

Tout le monde connaît cette plante si commune au bord des chemins, dans les haies, les jardins et surtout au voisinage des habitations. Elle renferme un suc mucilagineux abondant qui la fait employer comme émollient.

Dans l'antiquité elle servait de plante alimentaire et elle était en particulier très recherchée par les Romains ; elle est employée encore du reste aux mêmes usages surtout lorsqu'elle a été améliorée par la culture.

En médecine l'infusion de ses fleurs sert comme béchique dans les rhumes ; et celle de ses feuilles ou plutôt le décocté léger sont employés comme émollient et rafraîchissant dans l'inflammation des intestins et des voies urinaires.

Les autres espèces de ce genre ont les mêmes propriétés à un degré moindre.

GENRE : ALTHOEA

Guimauve officinale. — *Althæa officinalis.*

Comme la précédente cette plante est bien connue. Elle est commune au bord des fossés et des ruisseaux ; ses propriétés mucilagineuses et adoucissantes ne sont un secret pour personne.

L'infusion de ses fleurs sont employées en tisane dans les maladies de poitrine. Le décocté de ses racines a ces propriétés avec plus d'intensité que le décocté de feuilles de mauve.

Entière, lavée et raclée, sa belle racine blanche est donnée comme hochet aux enfants, qui la mâchonnent afin d'aider à l'évolution des dents.

En médecine vétérinaire la poudre de racine est donnée aux animaux comme béchique et adoucissante.

Les fibres de sa tige servent à fabriquer une sorte de papier à calquer.

Guimauve à feuilles de chanvre. — *Althæa cannabina.*

Moins commune que la précédente chez nous, elle est plus abondante dans le Midi. En Espagne on extrait des tiges de cette plante par le rouissage une matière vextile, paraissant presque aussi bonne que celle du chanvre, et dont l'avantage est de revenir à un prix bien moins élevé.

(A suivre).

V. DUPAIN.

A la mémoire de M. B. SOUCHÉ

EN CUEILLANT DES FLEURS

Voici venir le gai printemps
Accompagné de primevères,
D'ornithogales chatoyants,
De globuleuses fritillaires.

Et le ruisseau pare ses bords
Du magnifique populage,
Qui mêle l'éclat de ses ors
Au lustre de son vert feuillage,

Le luxuriant bouton d'or
De faste avec lui rivalise ;
Le genêt plus brillant encore
Fait pâlir le prochain cytise.

Sur les gazons renouvelés,
La cardamine des prairies,
Aux blancs pétales étalés,
A dressé ses grappes jolies.

Dans les bois encore assoupis,
Près des frileuses pulmonaires,
S'épanouissent des tapis
D'anémones et de stellaires.

Il est venu le gai printemps ;
Il a mis des feuilles aux branches
Et, sous les taillis verdoyants,
Semé l'étoile des pervenches.

Il passe, et son souffle embaumé
Trahit les douces violettes,
Le muguet fleuri parfumé,
La jacinthe aux mauves clochettes.

Sous son haleine on voit fleurir
Les bouquets blancs de l'aubépine ;
Il avance et fait entr'ouvrir
Les pétales de l'églantine.

Il orne d'élégants orchis
L'herbe des prés et des bocages,
Et met la flamme des iris
Sur la verdure des rivages.

Maître charmant de la couleur,
Il prodigue la marguerite,
Ce joyau d'or et de blancheur ;
Elle est sa belle favorite.

Partout le génial printemps,
S'en va fleurissant les prairies,
Les chemins, les bois et les champs :
C'est lui le prince des féeries.

Mais le soleil aux feux ardents
Vient resplendir sur toute chose ;
Sous ses rayons le frais printemps
S'éloigne en une apothéose.

Charmes du Bois du Fouilloux près La Mothe-Saint-Héray

◆ —————

Vous réglez sur mon cœur d'un souverain empire,
Mystérieux attrait de mon pays natal.
Tout en vous me comblait et sans cesse j'admire
Vos champs, vos prés, vos bois, vos sources de cristal.

Je voudrais retracer les charmes indicibles
De ces lieux ombragés, où depuis bien longtemps
Je cours souvent passer maintes heures paisibles.
Que ne puis-je trouver d'harmonieux accents !

Exempt d'ambition, aimant la solitude,
Je goûte ici toujours la paix et le repos,
Rendant grâces à Dieu de sa sollicitude
Attentive à fournir un remède à nos maux.

Quand la sève, de l'arbre a reverdi la branche,
J'aime à voir l'anémone au souffle du zéphyr,
En cadence incliner sa tête rose et blanche
Devant la pulmonaire à la fleur du saphir ;

Le muguet dérouler ses cornets d'émeraude,
Afin de mettre au jour les délicats épis,
Dont l'arome exalté par une brise chaude
Embaume la forêt de son parfum exquis.

Je me plais à fouler l'épais tapis de mousse,
Où l'humble violette, au sobre vêtement,
Exhale de son sein l'odeur suave et douce,
Qui la fait préférer au bouton d'or brillant.

Lorsque Phébus parcourt sa plus longue carrière,
Mûrissant de ses feux d'abondantes moissons,
Sous les vieux troncs, ornés de guirlandes de lierre,
Je me mets à l'abri de ses brûlants rayons.

Quand la feuille jaunit au souffle de l'automne,
S'enfuit et tourbillonne au gré de l'ouragan ;
Quand le ciel tout l'été d'un azur monotone,
Pare son bleu manteau d'un léger duvet blanc ;

Vers toi, bois de Fouilloux, je me hâte, je vole ;
Car tu couvres ton sol, de splendides trésors,
En ce temps où la fleur à brillante corolle
Disparaît et fait place à de nouveaux décors.

J'aime alors à cueillir, parmi l'herbe touffue,
Les chapeaux variés de forme et de couleur
De cette cryptogame, encore mal connue,
Qui punit sans pitié l'imprudent amateur.

Ici croît la russule à la robe teintée
De jaune, de lilas, de rouge vermillon ;
Plus loin l'oronge, ouvrant sa volve immaculée,
Montre son globe d'or caché sous le gazon.

A côté du mycène à la forme élégante,
Le lactaire massif secrète son lait pur ;
Près de la lépiote à la chair succulente,
L'amanite distille un poison prompt et sûr.

Lorsqu'un pâle soleil, avare de lumière,
N'éclaire qu'à regret des jours ternes et gris,
Et, que le houx, des haies la parure dernière,
Rend le corail jaloux de l'éclat de ses fruits ;

Hélas ! la frondaison du chêne est remplacée
Par les teintes d'hiver aux sombres ornements,
Pendant que l'âpre bise, à l'haleine glacée,
Remplit tous les échos de ses gémissements.

Je vais errer alors à des heures tardives
Par les sentiers déserts, où lugubres les vents
Empruntent les sanglots de ces ombres plaintives,
Reprochant sans répit les oublis des vivants.

V. D.

NOTA. — Pour faire une diversion aux articles sérieux de notre bulletin, nous offrons à nos lecteurs deux petites poésies, que nous estimons à leur place ici, à cause de leur facture toute imprégnée de la senteur parfumée des prés et des bois.

Du reste, il était pour nous un devoir et un vif plaisir d'insérer dans ce bulletin, l'objet de la sollicitude, pendant près de trente années, du fondateur de notre Société, la ravissante poésie, dédiée par Madame Pope à M. B. Souché.

A propos de *DRABA VERNA* L.

La jolie petite Crucifère à laquelle Linné a donné ce nom, et que de Candolle a poétiquement dénommée *Erophila vulgaris* est

certainement l'une des fleurs les plus précoces de la floraison printanière.

Elle a eu les honneurs de la presse scientifique à son heure, et dans le n° du 30 juillet 1904 du journal *La Nature*, Virgile Brandicourt faisait connaître les particularités suivantes dues aux observations faites par M. Meehar alors président de l'Académie des Sciences de Philadelphie.

D'après lui les pétales de *Draba verna* sont fermés pendant les premiers temps de la floraison et les pédicelles dressés pendant le jour ; le soir, ils se recourbent au point de former presque un cercle complet.

Ils se redressent 3 heures après le lever du soleil, et s'abaissent vers 2 heures de l'après-midi.

Quand la saison s'avance, les pétales s'ouvrent en même temps que les pédicelles se redressent ; le soleil se levant vers 5 h. 1/2 ou 6 heures, les pétales sont ouverts vers 9 heures, se referment vers midi et sont clos à 2 heures du soir.

Le phénomène s'observe surtout en plein soleil ; par un temps nuageux, les pétales ne s'ouvrent généralement pas ; pourtant le fait a été observé par une journée nuageuse mais chaude, le temps étant très orageux.

Je n'ai eu personnellement connaissance de ces singularités de *Draba verna* que trop tard pour pouvoir les vérifier cette année.

E. COYVAULT.

ANNÉE 1926

Excursions générales de botanique
faites sous la direction de MM. DUPAIN et A.-J. GAMIN

Comme les années précédentes, nos excursions ont été nombreuses. Malheureusement la température pluvieuse des mois d'avril, de mai et du commencement de juin ; puis la longue période de sécheresse, ont été fort préjudiciables à nos récoltes, surtout à celles des champignons.

Toutes explications et démonstrations ayant été fournies au cours de nos promenades, nous ne citerons que les plus rares espèces rencontrées.

Les excursions spéciales aux élèves des collèges de Saint-Maixent et de Melle, la première, par le chemin longeant la Sèvre, dans les côteaux de Piozay ; retour par les hauteurs de Beausoleil et le moulin de Pissot ; — la seconde, dans les bois de la

Foye, par la Lambertière, commune de Saint-Vincent-la-Châtre ; — celle, enfin, au profit de l'école supérieure de filles de Saint-Maixent, dans la commune d'Exoudun, n'ont donné lieu, malgré le nombre assez important des phanérogames recueillis, à aucune addition, à part le *Maceron* dont il va être parlé plus loin, à la Géographie botanique de M. Souché. Rien que du vulgaire également dans la minime récolte de champignons.

Mais, commune d'Exoudun, au village de Bagnault, jadis siège de la Commanderie de ce nom, dont la pioche des démolisseurs n'a laissé aucune trace, les restes d'une chapelle souterraine, la façade de quelques maisons à fenêtres moyenâgeuses ; puis, au bourg, la remarquable et abondante fontaine bouillonnante, jaillissant dans le lit même de la Sèvre, ont fort intéressé les élèves.

Aperçû, dans les rues, quelques pieds de *Smyrnum Olusatrum* L. (Maceron commun), *non signalé*.

Charlemagne, dans ses Capitulaires, recommande la culture de cette plante comme comestible. Sa racine qui a la forme de celle du *Céleri* et à peu près la même saveur, m'a paru préparée de la même façon, d'une qualité sensiblement inférieure.

Le 9 mai, excursion à Bougon.

Y assistaient : M^{me} et M. Gazeau, MM. Camus, Sainvet, Dupain, Gamin.

La caravane, pas n'est besoin de le dire, dirigea tout d'abord ses pas vers l'enclos solitaire et sauvage (1) où les Tumulus et la Pierre levée ou dolmen, que semblent garder jalousement d'énormes chênes à la longue et raide chevelure, évoquent la clairière où le druide farouche procédait à ses sacrifices sanglants, ou quelque coin breton où, autour d'un menhir, par les nuits claires, venaient danser farfadets et korrigans.

Plusieurs des espèces citées dans le compte rendu de l'an dernier paru dans le Bulletin de la Société, p. 47 et suivantes, ont été observées. Mais c'est en vain que nous nous sommes mis à la recherche, dans les parties accessibles des prairies submergées par l'épanchement des eaux de la Fosse ronde, le célèbre *Viola pumila Chaix* (Violette humble), que j'y avais cueilli en fleurs le 5 juin 1892, en compagnie du rare *Crepis nicænsis* Balb. (Crépide de Nice).

Au retour, pendant que mes compagnons s'emparent sur un mur, près de la petite chapelle romane au clocher pittoresque,

(1) Il est fortement question de faire jouer prochainement, par les artistes du Théâtre populaire de la Mothe-Saint-Héray, dans ce cadre qui s'adapte merveilleusement au sujet de la pièce, l'importante tragédie en 3 actes et en vers : Erinna, prêtresse d'Hésus, de M. le Dr Cornille, avec chœurs de M. Giraudias.

de quelques belles touffes de la *var. vivipara* du *Poa bulbosa* L. (Paturin bulbeux, *var. vivipare*), j'avance de quelques pas et arrive au modeste champ du repos. Un ami y dort son dernier sommeil. Mon émotion, contenue tout d'abord, devient bientôt intense : car il me semble entendre les soupirs étouffés des trépassés sous les plaintes du vent dans la ramure des mélancoliques *Cyprès*, arbres qui, dès les temps les plus reculés, symbolisent essentiellement la tristesse et la mort.

En hâte, je rejoins le groupe.

Le *Cyprès* tire son nom du mot grec *kupros*, Chypre, île où il est très commun. Il vit très vieux et devient énorme. Son bois résineux et très dur, susceptible de prendre un beau poli, résiste pendant de longs siècles aux injures du temps. A Ephèse, si l'on en croit Théophraste, les portes du Temple, que chacun sait être une des Sept Merveilles du monde, en étaient construites. L'histoire nous apprend que celles de la basilique de Saint-Pierre de Rome, qui ont duré 1100 ans, étaient en bois de *Cyprès*, et que les Egyptiens renfermaient leurs momies dans des cercueils ou caisses du même bois. On a même prétendu — hypothèse bien hasardeuse — que l'arche de Noé en était construite.

Le *Cyprès* purifie l'atmosphère. Ses émanations sont recommandées aux phtisiques. Sa résine est utile contre les blessures récentes.

Dans la plaine et aux environs du dolmen des *Sept Chemins* :

Pavot Coquelicot — *Papaver Rhæas* L. (du mot celtique *papa*, signifiant bouillie ; autrefois les graines de la plante étaient mêlées à la bouillie des enfants pour les faire dormir) ;

Sinapis arvensis L. (du grec *sinapi*, senevé ou moutarde). Moutarde des champs. Connue dans le département sous le nom de *Sanve* ;

Raphanus Raphanistrum (grec *raphus* ou *rapus*, rave). Raifort Ravenelle. Vulgairement : *Rabanâ* ;

Euphorbia Helioscopia L. (*Euphorbe*, du nom d'un médecin de l'antiquité). — *Euphorbe Réveil-matin* ;

Sont *trop* communes dans les cultures où elles font le désespoir des agriculteurs.

— Ces 4 espèces, encore répandues dans les champs égyptiens, ont été reconnues, si l'on s'en rapporte à la Flore pharaonique, dans certains hypogées et monuments funèbres de l'Ancienne Egypte.

Ainsi :

1° L'une des guirlandes mortuaires de Nesi-Khonsou, princesse de la XXII^e dynastie, était composée de nombreuses fleurs de *Coquelicot* ;

II° Une assez grande quantité de siliques de *Sinapis arvensis* L. étaient mélangées à des capsules de *Lin* dans le cercueil d'une momie de la XII^e dynastie, laquelle régna sur l'Égypte pendant plus de 200 ans et aurait commencé vers l'an 2200 (1) avant notre ère ;

III° et IV°, Des fragments de *Raphanus Raphanistrum* L. et des fruits de *Réveil-matin* ont été trouvés dans la pyramide funéraire de Dashour, élevée sur les ruines de Memphis, ville fondée par Ménès (légendaire petit-fils de Noé par son père Cham), premier roi d'Égypte, dont elle devint la capitale. Grandeur et décadence ! Memphis qui a compté 700.000 habitants a fait place à un bourg qui en a 3.000 !

Rappelons que le *Raphanus sativus* L., ou *Radis*, était cultivé dès les temps des Pharaons. Lors de la construction des Grandes Pyramides, on en fit une grande consommation, ainsi que d'*Allium Cepa* L., ou *Oignon*. Hérodote nous en donne la quantité pour les 2 espèces.

Nous avons aussi rencontré l'*Héliotrope d'Europe*, *Héliotropium europæum* L. (du grec *helios*, soleil, et *trepo*, tourner. Qui suit le cours du soleil). — Nous reparlerons plus loin de cette espèce.

Aux bords de la Sèvre, près de La Mothe, commencent à s'allonger les tiges de :

Epilobium hirsutum L. (du grec *épi*, sur, et *lobea*, silique). Epilobe velu.

On a retrouvé des bouquets de cette plante dans une tombe quelque peu postérieure à l'époque des Ramessides (de Ramsès II ou Sésostri), sise à Sheik-abd-el-Gournah, sur les ruines de Thèbes.

En arrivant à La Mothe, près de la station du tram, une touffe d'Orties (*Urtica dioica* L.), que j'écarte pour arracher tout à côté un plant d'*Artemisia Absinthium* L. (Armoise Absinthe) me pique la main, ce qui a pour résultat de me remettre en mémoire :

1° Que, d'après le Dr Cabanès, « le dîner de Charlemagne, pendant le Carême, ne se composait que de *jeunes orties en salade*, d'olives, de châtaignes et de noisettes ; que, dès l'année 789, il avait décrété la peine de mort contre quiconque enfreindrait les règlements d'abstinence pendant cette période. »

(1) Cette date sur laquelle égyptologues et historiens ne sont pas d'accord — nous ne nous dissimulons point combien leur tâche est ardue, voire surhumaine — n'échappera pas au remaniement profond de la chronologie provoqué par les découvertes récentes, notamment par celle du tombeau de Toutankhamon. Le recul des siècles a pris des allures de plus en plus accentuées (on fait remonter à 7.000 ans l'époque de l'installation des premières tribus errantes en Égypte). La vie des Pharaons va nous apparaître avec de troublantes vérités.

2° Que l'*Armoise Absinthe* et ses congénères tirent leur nom d'Artémise II, veuve de Mausole, roi de Carie, laquelle fit élever à son époux un tombeau qui, nul ne l'ignore, fut une des Sept Merveilles du monde (353 ans avant J.-C.).

Le 6 juin, sur les 2 h. étaient groupés dans la vallée schisteuse de Magnerolles, Commune de Nanteuil : M^{me} Gazeau, M^l^e Girardin, MM. Coyault père et fils, Favreau, Gazeau, Girouin, Dupain, Camus, Gamin.

Au lieu dit les Tines (1) de Chobert, nous avons retrouvé l'unique station de l'*Allium Schænoprasum* L. (Ail civette. Vulgairement : Appétits) dans les Deux-Sèvres.

A part 5 échantillons en fleurs que leur inaccessibilité aux animaux avait préservés, toute la colonie est broutée jusqu'au ras de terre.

Puis :

Silene gallica L.,

Ranunculus chærophyllus L.

Leersia oryzoides Sw. (non épié) que j'y avais découvert le 12 septembre 1897, et qui, par oubli — j'avais communiqué cette espèce au bureau de la Société — n'y a pas été signalé.

De nombreux fragments de *Leersia oryzoides* Sw., (Léersie à fleurs de riz), espèce qui aurait disparu d'Egypte, ont été trouvés dans la pyramide de Dashour.

Notre recherche a été infructueuse en ce qui concerne *Sagina subulata* Presl. (Sagine subulée), que j'y avais récoltée le 27 juin 1897.

Il en a été ainsi des rarissimes hybrides :

I° × *Asplenium Heufleri* Reichardt = *A. germinacum* × *pertrichomanes* Christ, que M. R. de Litardière (voir notre Bull., p. 98, année 1909-1910) a reconnu parmi les *A. septentrionale* Sw., récoltés jadis par le D^r Sauzé.

II° × *Asplenium Souchei* R. de Lit. = *A. adiantum-nigrum* × *septentrionale* R. de Lit., que l'inventeur, dans le même Bulletin, p. 100 et 101, présente avec diagnose et planches à l'appui et annonce avoir été trouvé par M. Souché, en novembre et décembre 1909.

Malgré toute l'attention apportée à fouiller les anfractuosités des roches, nous n'avons pu voir que : *A. Trichomanes*, *A. lanceolatum*, *A. septentrionale*, quelques rares touffes d'*A. adiantum-nigrum*.

(1) On appelle *tines* les parties déclives de la vallée plus ou moins recouvertes et stérilisées par les éclats et effritements des roches. A La Mothe-Saint-Héray, on trouve pour le même motif : les *Tines* de Chambrille.

A moins d'être favorisés par une heureuse chance, ce n'est pas dans quelque 2 heures 1/2 que nous pouvions compter arriver au résultat désiré : une grande journée, même deux ne nous paraîtraient pas de trop pour explorer consciencieusement et sans trop de fatigue ces rocs et escarpements, puis les bois de Fayes. Mais la distance, soit de La Mothe, soit de Saint-Maixent, qui est sensiblement la même, est longue et pénible à faire entièrement à pied pour les dames et les personnes âgées d'un groupe. On m'objectera qu'on peut prendre des voitures ; mais la location de celles-ci, pour tout un jour, atteindrait un prix élevé, et il est manifeste que les botanistes ne sont pas tous fortunés. C'est assurément le principal motif de l'absence, dans nos Bulletins, de trace d'excursion générale en ces lieux. — Une journée entière ! Ce serait le rêve : quel délicieux déjeuner l'on ferait assis sur le gazon ou la corniche d'un roc de la pittoresque et charmante vallée, près d'une eau fraîche et limpide, muni d'un appétit aiguïté par un air pur et vivifiant, la liberté grande, et la compagnie d'aimables collègues !

On n'est pas sans éprouver un fort étonnement quand on se place en face du projet que nos ingénieurs, vers l'époque de la construction de la voie ferrée La Rochelle à Poitiers qui longe le village de Palud, où débouche le ruisseau qui descend de la vallée de Magnerolles, avaient conçu d'établir dans celle-ci, malgré la cote élevée de l'origine du cours d'eau comparée à celle de la Sèvre, ce qui eût nécessité des travaux aussi longs qu'onéreux, un canal qui aurait fait communiquer notre petit fleuve côtier avec la Loire par la Vonne, le Clain et la Vienne.

Le 4 juillet, sur les 13 h., dans la cour de la gare de Lusignan, se trouvaient réunis : M^{me} Pope, M^{lles} Girardin, Landier, Fruchard, Vivier, Denis ; MM. Bouchet, Pope, Fougerat, Coyault, Gamin.

Il s'agissait d'explorer la partie Nord de la vieille cité de la fée Mélusine : rives de la Vonne, coteaux boisés du Grand Parc et les abords du magnifique aqueduc (long. 434 m., haut. 33 m.).

Le sol par trop desséché, les prés tondus, les futaies fortement éclaircies où les cépées sont entrelacées de ronces, nous font présager une maigre récolte. Les champignons y sont très rares. pour ne pas dire à peu près totalement absents. Quant à la flore phanérogamique, elle offre des espèces assez bien venues, mais toutes, à part *Melampyrum cristatum* L. (Mélampyre à crête) que la Géographie botanique de M. Souché n'y indique pas, sont vulgaires.

Cette partie de la Commune de Lusignan a été souvent visitée. Les listes des Phanérogames et des Cryptogames qui y ont été récoltés figurent dans nos Bulletins. Afin de faciliter les recher-

ches de nos collègues désireux de les consulter, nous donnons les dates des comptes rendus :

- 1° Page 92 et suiv., année 1892, 7 mai :
Coteaux boisés avoisinant le moulin de la Touche. A noter :
Luzula maxima D C. (Luzule à larges feuilles) et le rare *Dentaria bulbifera* L. (Dentaire à bulbilles).
- 2° Page 168 et suiv., année 1899, 4 novembre : liste de champignons.
- 3° 29 avril 1900. Au cours de la promenade revu le *Dentaria*.
- 4° 2° excursion, le 19 juillet, même année.
- 5° Bull. année 1901 : longue liste des champignons, récoltés en 1900 et 1901.
- 6° Année 1902. Liste des champignons figurant à l'exposition de Lusignan.
- 7° Année 1903 : Liste de champignons.
- 8° Année 1907 : Liste de Phanérogames.
- 9° Année 1910, 20 novembre. — Excursion mycologique.
- 10° Année 1911, 4 novembre. — Idem.
- 11° Année 1913, 10 octobre, id.
- 12° Année 1914, 16 octobre, id.

Avant la dislocation du groupe, notre distinguée collègue, M^{me} Pope, a bien voulu nous dire la délicieuse poésie qu'elle a composée, dédiée à M. Souché, et, sur notre prière, nous donner l'assurance qu'elle nous l'adresserait pour être insérée dans notre prochain Bulletin.

Dans nos diverses promenades aux forêts du Fouilloux et de l'Hermitain, nous avons retrouvé un assez bon nombre des Cryptogames et Phanérogames cités dans les comptes rendus parus dans nos Bulletins. A noter, toutefois au Fouilloux, le 26 septembre, au milieu de débris d'épines, l'heureuse trouvaille d'un magnifique échantillon avec chapeau d'un rouge éclatant, du rare *Boletus Dupainii* Boudier (Bolet de Dupain), inconnu de nous tous, à part M. Dupain. Vu à distance, nous crûmes tout d'abord avoir affaire à une belle et fraîche *Orange*, dont il avait tout l'aspect.

Revenons à l'*Héliotrope*.

Aux collègues qui se décideraient à aller tenter l'ascension du « formidable monte sterminatore », comme Pétrarque appelait le mont Vésuve (1) — ce dont je ne saurais trop les engager — j'indique qu'ils pourront, à moins que le volcan, dans un de ses moments de colère, ne l'ait fait disparaître, rencontrer dans les

(1) A la suite de l'éruption d'avril 1906 qui détruisit Boscotrecase, Ottojano et endommagea fortement la ville de Torre Annunziata, la hauteur du volcan s'est abaissée de 1335 m. à 1232.

coulées laviques refroidies, cette plante et bien d'autres, lesquelles jointes à la collection d'espèces minérales qu'ils y pourront faire fixeront en eux d'inoubliables souvenirs. C'est près de la limite extrême de la végétation, non loin de l'Observatoire, que le 23 août 1901, j'ai récolté les échantillons que renferme mon herbier. Le 29 août 1904, j'en ai aperçu des spécimens dans les ruines de Pompéi où, dans les caves et les joints des murs, foisonne le gracieux *Adiantum Capillus-Veneris* L. (Capillaire cheveux de Vénus), et, dans les rues, peu nombreux mais disséminé, *Polycarpon tetraphyllum* L. (Polycarpe à 4 feuilles), deux espèces introuvables ou peu s'en faut dans les Deux-Sèvres. A ma connaissance, la première n'y pas été revue depuis son inscription dans les flores.

Dans le Bulletin de la Société, année 1901, j'ai publié le compte rendu, en 16 pages, de mon beau voyage d'un mois, en août-septembre, dans le sud de l'Italie. Il comprend, après les villes françaises de Marseille et de Nice : Vintimille, Gênes, Pise, Rome, Naples, Pompéi. — Au cas où mon modeste travail pourrait être de quelque utilité, il sera facile de s'y reporter.

Dès le printemps, bien mieux qu'à cette époque trop tardive, de nombreuses et intéressantes plantes attendent le botaniste, non seulement dans les lieux précités, mais dans ceux que j'ai parcourus en août 1901 et, partiellement, fin août 1904 : Torre del Greco, souvent détruite par les convulsions vésuviennes ; Résina, bâtie en partie sur Herculanium ; Portici et ses délicieux ombrages ; Naples et ses collines verdoyantes ; l'admirable promontoire du Pausilippe, jadis rendez-vous d'été de l'aristocratie romaine qui y possédait de somptueuses villas ; Pouzzoles, qui vit mourir Sylla. Mais le temps m'a manqué — et cela m'a vivement chagriné — pour me rendre au lac Averno, où Virgile place l'entrée des Enfers ; aux ruines de Cumès (lieux situés, comme Pouzzoles, dans la région connue sous le nom de Champs Phlégréens, où abondent ces *anciens* furoncles de la terre appelés cratères) ; aux îles d'Ischia et de Procida, poétisées par Lamartine ; à Castellamare, où périt Plin l'Ancien ; à Sorrente, patrie du Tasse ; à la rocheuse Capri, qui rappelle les cruautés de Tibère, etc.

Mais à quoi bon exprimer et ressasser des regrets ? Certes, on voudrait tout voir, tout admirer, d'autant que les souffles de l'histoire vous pénètrent profondément. Soyons de bonne foi : plaçons la botanique au second plan et avouons que nous sommes revenus émerveillés par la splendeur des monuments, la beauté des paysages, la magnificence des curiosités aussi nombreuses que variées que, sur notre parcours, nous avons dû bien souvent, hélas ! trop rapidement examiner.

Prévenons une objection. Pour nous conformer aussi fidèlement

que possible aux indications de notre itinéraire, très sérieusement établi avant notre départ, voire l'outrepasser, nous avons, sans cesse en mouvement, sans prendre aucun repos, sans jamais revenir sur nos pas, mangeant au premier restaurant venu, passant la nuit dans un hôtel du quartier où finissait notre journée, éprouvé, cela se conçoit sans peine, de grandes fatigues, accrues encore par les caresses d'un soleil trop ardent. — Et vos bagages, nous dira-t-on ? — La consigne de la gare nous en avait débarrassé.

Cette longue note ayant dépassé les limites que nous nous étions tracées, nous ne dirons rien de nos promenades, en août-septembre 1904, au lac Trasimène (Flaminius où sont les légions ?) à Florence, à Bologne, Padoue, Venise, Vérone, Solférino, Brescia, Milan, Magenta, Novare, Alexandrie, Turin.

En terminant, nous croyons devoir rappeler que, outre les listes de Champignons insérées dans nos Bulletins, on y trouve les Florules de M. Dupain sur les Bolets et les Amanites comestibles des environs de la Mothe Saint-Héray (Cf années 1893, 1894 et 1899).

D'autre part, M. l'abbé Grelet, vice-président de la Société mycologique de France, a publié, en 1900, son « Manuel du Mycologue amateur ou les champignons comestibles du Haut Poitou (Deux-Sèvres et Vienne). On le trouve à la librairie Saint-Denis, 15 place du Temple, à Niort. C'est un élégant volume, très étudié, écrit avec clarté et suppression des termes techniques non indispensables, orné de magnifiques planches hors texte, et contenant, précédé de tableaux analytiques précis, la description de 255 espèces, l'époque de la croissance, le lieu de la découverte et le nom du récoltant. Nous l'avons remarqué sur les rayons de plusieurs bibliothèques : privées, publiques, scolaires : cette constatation, les témoignages de satisfaction des Mycophages qui l'ont utilisé, concourent, avec notre très modeste appréciation, à conclure qu'il peut rendre les meilleurs services.

A. J. GAMIN.

Herborisation du 17 juin 1926 à Bagnaux et à Exoudun

Spéciale aux Elèves de l'Ecole primaire supérieure de filles de Saint-Maixent-l'École

C'est aujourd'hui jeudi, jour fixé pour notre promenade botanique, attendue avec tant d'impatience chaque année. Le temps incertain dans la matinée s'élève vers onze heures et nous partons joyeuses à la gare du tramway. Nous envahissons les wagons qui nous sont destinés et le train nous emporte à toute allure vers la Mothe,

qui s'annonce au loin par sa belle avenue de platanes. Sur le quai nous voyons avec joie les deux organisateurs de notre promenade MM. Dupain et Gamin, qui se joignent à nous. Nous traversons Exoudun et nous filons sur Bagnaux, le point terminus de notre excursion.

Là notre promenade instructive va vraiment commencer. Dans la rue principale de ce village, nous remarquons deux fenêtres à meneaux artistement sculptées et nous nous acheminons vers la Commanderie ; cette vieille demeure qui remonte, prétend-on, aux temps des Templiers.

Bagnaux est en effet très curieux, dans une cour de ferme nous découvrons des restes intéressants qui datent des guerres de religion. Nous pénétrons à tâtons dans ce lieu obscur et humide ; tout à coup le sol s'incline et à la lueur d'une bougie nous découvrons la voûte d'une ancienne chapelle. Une impression de terreur s'empare de nous à la vue de l'assommoir, énorme pierre sur laquelle se sont courbées tant de têtes par des nuits obscures de ces temps troublés. Dans la cour sur une porte de grange nous pouvons lire cette inscription, autre témoin des guerres de religion :

Si Dieu est pour nous
Qui sera contre nous (1611).

Outre la botanique, nous avons l'occasion de faire aussi de la minéralogie par la présence d'un morceau de galène, retiré d'un puits récemment construit dans cette cour.

En quittant Bagnaux nous allons visiter la prairie où la Sèvre après un parcours souterrain de deux kilomètres, réapparaît pour donner naissance à une source (la source de Thuet). Les Romains, paraît-il, avaient installé ici des bains d'où le nom de Balneum ou Bagnaux.

Dans les eaux vives de cette fontaine, nous récoltons du cresson plante riche en iode organique ; les prés avoisinants sont tout violet de sauges et M. Dupain, en disséquant une de ces fleurs, nous montre que chaque étamine ne contient qu'une loge au lieu de deux, à cause du connectif très développé, qui sépare l'anthère en deux parties ou loges, l'une apparente et l'autre disparue.

Le long du ruisseau les reines des prés, réservoirs de salicylate de méthyle, remède apprécié par les rhumatisants, nous montre ses corymbes de neige.

Maintenant nous voilà sur la grande route et nous nous éparpillons à la recherche des plantes qui foisonnent partout. D'après nos guides, rien de bien rare, mais tout est nouveau pour nous et nous suivons avec beaucoup d'attention leurs explications sur les récoltes que nous enfassons.

Enfin voilà Exoudun, d'énormes ammonites sur les murs de la maison d'école attirent nos regards. Il est quatre heures, nous nous en rendons compte aux exigences de notre estomac ; en un clin d'œil nous envahissons les boutiques du boulanger et de

l'épicier, tout heureux de ces nombreux clients inattendus. Tout en dévorant nos provisions nous gagnons « la fontaine bouillonnante » curiosité d'Exoudun. Dans ce lieu pittoresque et plein de verdure une source abondante sort avec fracas d'un rocher abrupt, simulat le bouillonnement d'une énorme marmite placée sur le feu.

Nous retournons sur nos pas pour suivre un sentier délicieux bordé à notre gauche d'un coteau boisé et à droite par le cours de la Sèvre, là nos guides nous montrent l'épiaire des Alpes, l'ornithogale, le millet et beaucoup d'autres plantes. Près de la ferme d'Izarnay (ancien prieuré dont il reste l'abside de la chapelle) nous admirons la ramure d'un magnifique chêne plusieurs fois centenaire.

L'heure s'avance, là-bas sur la voie le tramway nous appelle et dans la verdure et les fleurs, dont nous le parons, nous reprenons le chemin du retour. A la station de la Mothe, nous disons adieu aux deux organisateurs de notre promenade, qui nous ont fait passer une si agréable et si instructive après-midi. Dans la forêt de l'Hermitain s'étale un éclatant tapis de digitales qui nous tente, le train s'arrête et nous nous éparpillons à la cueillette de ces fleurs. Déjà le clocher de St-Maixent apparaît et nous voilà de retour.

Nous garderons longtemps le souvenir de cette journée à la fois récréative et utile et nous remercions de tout cœur les aimables guides de cette charmante excursion.

UN ELÈVE de l'E. S. P.

Promenade mycologique du 11 septembre 1926 dans la forêt de l'Hermitain

Partir en excursion mycologique le 11 septembre de cet été si chaud, qui n'a vu que deux ou trois ondées depuis le 24 juin, c'est une gageure ! Il faut toute l'amabilité de MM. Dupain, Bellivier et Gamin pour avoir répondu à la demande de quelques sociétaires de passage. En route donc pour la forêt de l'Hermitain et tout à l'heure pour ce jolis bois du Fouilloux qui domine si pittoresquement la belle vallée de La Mothe-St-Héray.

Evidemment ni Tricholomes, ni Cortinaires, ni Bolets, ni Amanites ! Alors que reste-t-il ? Il reste... 55 espèces ! Et d'abord des Russules, le désespoir des mycologues, mais que la compétence de ces Messieurs a vite fait de déterminer : *lepida*, *cyanoxantha* (variété de *œruginea*), *subfaetens*, *heterophylla*, *chameleontina* *Romellii*, *palumbina*, etc... Puis des Polypores, *Forquignoni*, *cae-*

sius, lucidus, applanatus, hirsutus, adustus, et le rare rutilans ou nidulans. Des Collybies dont l'hariolorum au milieu des espèces courantes, le fusipes et le radicata. Les Marasmes, l'androsaceus, le ramealis, le candidus. Le très intéressant *Pluteus semi-bulbosus*. *Coprinus plicatilis*, *hypholoma Candolleianum*, un *Paneolus*, un *Psathyrella* probablement *giroflexa*, un *Dochmiopus sphaerosporus*. Et pour la cuisine, en dehors des Russules et Collybies, le *Clitopilus prunulus* et *orcella*, le *Clitocybe infudibuliformis* et *gymnopodia*. *Radulum quercinum* et *orbiculare*, *Trametes ancirina*, *Corticium lacteum* et *calceum*, *Stereum hirsutum clavaria cinerea*.

Voici le *Sebacina incrustans*, le curieux *Cyathus hirsutus* ou *striatus*, le *Scleroderma vulgare*. Dans les Discomycètes, le très joli *Chlorosplenium ceruginosum*.

Entre temps, M. Gamin a retrouvé sa belle fougère alpestre *Blechnum spicant*, mais reviendra pour découvrir sa non moins belle et rare *Erica tétralix*.

En somme très agréable et instructive journée qu'un soleil discret a favorisé et qu'un bon déjeuner en forêt a particulièrement égayé.

Un merci très spécial à M. Dupain, organisateur et guide si aimable et si savant.

T. P.

Excursion mycologique du 16 novembre 1926

Le 16 novembre, par une belle journée de l'été de la Saint-Martin, une promenade mycologique a été conduite par M. Dupain, dans les bois du Fouilloux.

M. Gamin, M. et M^{me} Lhoumeau y assistaient.

Elle fut des plus agréables : Sous le soleil, voilé par moments de nuages, la forêt offrait le charme mélancolique de sa parure d'automne.

Elle fut aussi des plus profitables. Malgré la sécheresse persistante de la saison, 70 espèces, environ, furent recueillies et, pour les mycophages en particulier l'armillaire de miel en grande abondance.

Sur le bord du talus de la grande allée, on trouva, repérés préalablement par M. Gamin, de nombreux échantillons de la *Pézize orangée*, et ces jolis champignons, dans la lumière déjà affaiblie du jour qui tombait, semblaient, parmi les feuilles mortes, un tapis de fleurs éclatantes.

Une ammanite citrine fut observée avec l'intérêt méfiant qu'on accorde aux individus de détestable réputation qui ont, depuis

peu, acheté une conduite. Avec sa commère l'ammanite phalloïde, elle jouit du redoutable privilège de provoquer des intoxications mortelle. Un champignon superbe et dont l'odeur de rave n'est pas désagréable... était-ce possible ? Il tenta des mycophages impavides, dignés de foi, qui en mangèrent et n'en furent point incommodés. Mais, de la calomnie, il reste toujours quelque chose : l'échantillon fut abandonné sur le terrain.

Voici la liste des principaux champignons recueillis au cours de cette bonne journée :

<i>Amanita citrina.</i>	<i>Pholiota radicata.</i>
<i>Tricholoma aggregatum.</i>	<i>Pluteus nanus.</i>
<i>Tricholoma squarrulosum.</i>	<i>Hebeloma sacchariolens.</i>
<i>Tricholoma album.</i>	<i>Hebeloma fastibilis.</i>
<i>Tricholoma acerbum.</i>	<i>Hebeloma longicaudus.</i>
<i>Collybia radicata.</i>	<i>Galera hypnorum.</i>
<i>Collybia buytyacea.</i>	<i>Cortinarius infractus.</i>
<i>Clitocybe geotropa.</i>	<i>Cortinarius incisus.</i>
<i>Mycena œtites.</i>	<i>Cortinarius hinnuleus.</i>
<i>Mycena vulgaris.</i>	<i>Entoloma lividum.</i>
<i>Mycena alcalina.</i>	<i>Entoloma rhodopolium.</i>
<i>Mycena galopoda.</i>	<i>Russula veterrosa.</i>
<i>Mycena rugosa.</i>	<i>Russula maculata.</i>
<i>Hygrophorus cossus.</i>	<i>Lactarius uvidus.</i>
<i>Marasmius prasiomus.</i>	<i>Helvella crispa.</i>
<i>Hypholoma sublateritium.</i>	<i>Peziza aurantia, etc.</i>

L. LHOUMEAU.

SECTION BERRICHONNE

Excursion mycologique au bois de Montierchaume (Indre) par les Sociétaires de Châteauroux

14 octobre 1926

Cette excursion était décidée depuis longtemps, mais une sécheresse persistante la retardait indéfiniment. Cependant, après un ou deux jours de pluie, on crut pouvoir la tenter. C'était une erreur, comme le démontra péremptoirement la pauvreté des récoltes. Quand il fait sec en Berry, cela peut compter pour de la vraie sécheresse, et deux ou trois jours pluvieux ne sauraient humecter plus loin que la croûte superficielle. D'ailleurs, même après une pluie suffisante, ne faut-il pas laisser au mycelium souterrain endormi le laps de temps dont il a besoin pour se développer avant qu'il n'effectue sa végétation aérienne ? Et de l'avoir oublié, notre erreur n'en fut que plus grande.

Espèces récoltées :

Collybia fusipes B.
Marasmius saccharinus Batsch.
Marasmius orcadés Bolt.
Marasmius insititius Fr.
Marasmius plancus Fr.
Pluteus cervinus Sch.
Galera hypnorum Batsch.
Coprinus fimetarius L.
Fistulina hepatica Huds.
Polyporus versicolor L.
Trametes odorata Wulf.
Lenzites flaccida Fr.
Radulum orbiculare Fr.
Stereum hirsutum Willd.

Le tout en échantillons fort peu nombreux. Néanmoins la journée eut son utilité puisqu'à la faveur de cette excursion on put organiser la Section locale que tous les Sociétaires berrichons désiraient. Les membres présents fixèrent ainsi la composition du Bureau :

Président : M. Touraine.
Vice-Président : M. Guillaume.
Trésorier : M. Gaujard-Rome.
Secrétaire : M. Hivert.

Le Secrétaire : E. HIVERT.

SECTION CHARENTAISE

Excursion faite le 25 avril 1926, à Fouras, sous la direction de M. Fouillade

Excursion faite le 25 avril 1926 à Fouras sous la direction de M. Fouillade.

Prirent part à l'excursion : M^{lle} Legrand, MM. Augé, Blaud, Jonchère, Rateau, des élèves de l'E.P.S. de filles de La Rochelle, de l'E.N. d'instituteurs, et du Cours complémentaire Bonpland. En tout une quarantaine de personnes.

Récolte très abondante bien que la saison fût peu avancée.

Parmi les plantes observées on peut citer :

Cistus salvifolius, Orobanche hederæ, Polygonum maritimum, Erodium moschatum, Papaver micranthum, Ecballium elaterium (non fleuri), Crepis bulbosa, Capsella gracilis.

**Excursion à Aigrefeuille, le 20 juin, sous la direction
de M. Fouillade**

Ont participé à l'excursion :

MM^{mes} Matard et Ouary, MM. Augé, Blaud, Coupeau, Matard, Navrancourt, Parenteau, des élèves de l'Ecole Normale d'instituteurs et du cours Bonpland.

Observation d'une tourbière en exploitation.

Parmi les plantes récoltées on peut citer :

Neottia ovata.
Epipactis palustris.
Orchis conopsea.
Orchis palustris.
Hottonia palustris.
Samolus valerandi.
Typha latifolia.
Typha angustifolia.
Cladium mariscus.
Utricularia vulgaris.
Schœnus nigricans.
Carex hornschurchiana, distans,
remota.
Galium boreale.
Thalictrum flavum.

Lamium album.
Potamogeton plantagineum.
Potamogeton crispus.
Potamogeton densus.
Nitella glomerata.
Nitella tenuissima.
Brunella vulgaris var. *pinna-*
tifida R. R. trouvée par
M. Fouillade pour la pre-
mière fois avec tous les ca-
ractères du type, notamment
ceux du calice, mais avec
feuilles supérieures plus ou
moins découpées, rien de
l'alba.

SECTION POITEVINE

**Excursion mycologique du 28 novembre 1926 dans la forêt
de Saint-Hilaire**

organisée par la Société de pharmacie de la Vienne en collabo-
ration avec la section poitevine de la Société botanique des
Deux-Sèvres et de la Vendée sous la direction de MM. Brébi-
neau, Bouchet, Roblin et Frenkol.

Etaients présents :

MM. Brébinaud, Bouchet, Frenkol, Roblin, pharmaciens ; Ar-
nould, professeur à la Faculté des lettres, M. le Dr Boucherie,
M. Boucherie fils ; M. Pope, M^{me} Pope, ch.-dentistes ; M. Vallet-
Decherat, M^{me} Hogu, M. Grandvoinet, Baudrouet, M. Baudrouet
fils, M^{lle} Daix, MM. Bidot, Mathieu, Girondeau, Arnaud.

M. Bouchet, organisateur de l'excursion pour la partie maté-
rielle, avait eu soin de nous procurer l'autobus municipal. Mais

le soleil n'avait pas répondu à son invitation et c'est sous une pluie diluvienne que les vingt excursionnistes se mirent à la recherche des champignons avec une ardeur et une bonne humeur, qui narguait le mauvais temps.

On fouilla les divers coins de la forêt. En cette saison avancée les espèces étaient rares sous les chênes dénudés, mais les sapins abritaient d'assez nombreuses et d'excellentes espèces dont les amateurs purent emporter une provision abondante pour le régal de leur famille et de leurs amis.

Les vrais mycologues espéraient davantage mais, finalement, chacun se déclara satisfait et tous se donnèrent rendez-vous pour la prochaine excursion.

Voici la liste des espèces récoltées (liste vérifiée et corrigée par M. Brébinaud) :

Collybia distorta.
Laccaria laccata.
Laccaria amethystina.
Clitocybe inversa.
Clitocybe phyllophila.
Clitocybe cyathiformis.
Clitocybe nebularis.
Clitocybe diatreta.
Clitocybe decastes.
Mycena pura.
Mycena leptoccephala.
Pleurotus corticatus.
Hygrophorus limacinus.
Hygrophorus arbustivus.
Hygrophorus nemoreus.
Cantharellus aurantiacus.
Lactarius deliciosus.
Lactarius theiogalus.
Lactarius quietus.
Lactarius subdulcis.
Russula queletii (drymeia).
Russula flavovirens.
Russula Turci.
Russula cœrula de Cooke.
Marasmius alliaceus.
Pluteus cervinus.
Claudopus variabilis.
Pholiota marginata.
Pholiota radicata.
Cortinarius collinitus.
Cortinarius alboviolaceus.
Cortinarius decipiens.
Cortinarius subferrugineus.
Cortinarius elatior.
Cortinarius largus.
Cortinarius fulmineus.

Cortinarius impennis.
Inocybe scabella.
Crepidotus jonquilleus.
Psalliota augusta.
Stropharia œruginosa.
Hypholoma fasciculare.
Hypholoma sublateralitium.
Hypholoma hydrophilum.
Dœdalea quercina.
Polyporus lucidus.
Polyporus velutinus.
Boletus badius.
Boletus luteus.
Boletus granulatus.
Boletus erythropus.
Boletus variegatus.
Boletus edulis.
Boletus bovinus.
Hydnum repandum.
Sparassis crispa.
Clavaria abietina.
Clavaria pistillaris.
Lycoperdon furfuraceum.
Lycoperdon excipuliforme.
Amanita muscaria.
Amanita citrina.
Lepiota excoriata.
Lepiota amianthina.
Armillaria mellea.
Tricholoma saponaceum.
Tricholoma nudum.
Tricholoma rutilans.
Collybia butyracea.
Collybia dryophila.
Collybia maculata.

Exposition mycologique à La Rochelle les 22, 23 et 24 octobre 1926

En raison de la sécheresse persistante de l'automne 1926, il était téméraire de songer à organiser l'exposition traditionnelle au musée de La Rochelle.

Du reste on avait renoncé aux excursions préalables dans la forêt de Mervent et ailleurs, sur la certitude que l'on ne trouverait à peu près rien dans les bois.

Au dernier moment, grâce aux apports du Président et aux envois de nos dévoués collègues, MM. Bellivier et Pignenet, nous nous sommes décidés à exhiber notre maigre récolte, désireux de ne pas priver les Rochelais de cette exposition annuelle qu'ils apprécient tout particulièrement.

Nous avons surtout des champignons épiphytes à texture coriace, polyporés, corticiés, etc., mais également quelques agaricinées et boletées comestibles ; quatre vingts espèces environ ont eu les honneurs d'un grand nombre de visiteurs.

Echanges de plantes

PLANTES OFFERTES PAR M. CHOMONT

Instituteur en retraite à Aubusson (Creuse)

Ranunculus aconitifolius L.	Menyanthes trifoliata L.
Corydalis claviculata D.C.	Orobanche minor Sutton.
Corydalis solida. Sm.	Polygonum bistorta L.
Draba muralis L.	Scilla lilio-hyacinthus L.
Geranium silvaticum L.	Maianthemum bifolium D.C.
Elodes palustris Spach.	Erythronium dens-canis L.
Hypericum linarifolium Vahl.	Allium ursinum L.
Hypericum pulchrum L.	Phægopteris dryopteris Fée.
Pterotheca nemausensis Car.	Asplenium ruta muraria L.
Doronicum austriacum Jacq.	Aspidium angulare Kit.
Arnica montana I.	Polystichum spinulosum D.C.
Phyteuma spicatum L.	Festuca spadicea L.

PLANTES OFFERTES PAR M. L'ABBÉ FOURNIER
QUI PEUVENT ÊTRE EXPÉDIÉES DE SUITE

1^{er} mars

Stellaria uliginosa.	Veronica persica, 4 parts.
Onopordon Acanthium.	Gratiola officinalis.
Cichorium Intybus.	Convallaria multiflora.
Senecio Jacobœa.	Chenopodium murale.
Senecio sylvaticum.	Blechnum Spicant, 10 parts.
Achillea Millefolium.	Osmunda regalis.
Solidago Virga-Aurea.	Scolopendrium officinale.
Cardamine sylvatica.	Hypericum perforatum.
Carex filiformis.	Hypericum pulchrum.
Carex Goodnowii.	Epilobium obscurum.
Scirpus caespitosus, 2 parts.	Lysimachia vulgaris.
Ajuga pyramidalis, 4 parts.	Sanguisorba officinalis.
Ajuga reptans.	Amarantus deflexus, 6 parts.
Scutellaria minor.	Impatiens Noli-tangre, 4 parts.
Genista purgans, 10 parts.	Sambucus racemosa, 2 parts.
Genista sagittalis.	Lonicera Periclymenum.
Ranunculus tripartitus.	Lonicera Xylosteum.
Potentilla Comarum, 3 parts.	Adoxa moschatellina.
Agrimonia Eupatoria.	Chlora foetida.
Agrimonia odorata.	Lichen pulmonaria, 6 parts.
Veronica officinalis.	Equisetum maximum, 3 parts.
Veronica triphyllos.	Erica vagans.

CORRESPONDANCE (Année 1926)

EXTRAITS

Janvier

18. — M. Bellivier nous remercie des renseignements pris dans les (Mycological notes) de Lloyd sur les cordyceps. Il annonce l'envoi d'un article sur le champignon trouvé par lui.

18. — M. l'abbé Fournier annonce pour le Bulletin deux nouvelles listes de plantes, 1^o Plantes rares qu'il est possible de retrouver facilement soit dans le Cher soit dans l'Indre. 2^o Stations nouvelles et plantes nouvelles (par rapport à la Flore de Legrand) pour le Cher et l'Indre.

19. — M. le Dr Guétrot nous informe qu'il n'a pas oublié la petite note promise sur l'*Asplenium germanicum*. Il joint à sa lettre un échantillon bien conforme à la figure donnée par Breyn,

échantillon en effet bien différent de la plante trouvée au Puy d'Enfer par M. Gamin. — Du reste l'étude très documentée parue dans le Bulletin de l'année dernière a dû renseigner suffisamment nos collègues (pages 15 à 31 du Bulletin de 1926).

30. — M. Fouillade dans une longue et très aimable lettre, nous informe de son projet de nous envoyer des articles très documentés et fort intéressants sur un certain nombre de sous-espèces et d'hybrides, articles que nos collègues ont pu lire avec profit dans les pages 31 à 52 du Bulletin de 1926.

Février

2. — M. Bellivier nous envoie le compte rendu de l'excursion faite par les élèves de l'Ecole Normale de Parthenay, le 15 septembre 1925, dans les bois de la Saisine, ainsi que la liste des champignons exposés dans cette ville, le 18 du même mois.

7. — M. Touraine nous demande, si un article sur les plantes qui ont joui d'une réputation de puissance surnaturelles (mandragore, herbe au pic, herbe d'engaire, herbe tranchante), intéresserait les lecteurs de notre Bulletin. — Cet article a paru dans le Bulletin de 1926. Il désire comme nous qu'une section berrichonne s'organise à Châteauroux. — C'est un fait accompli actuellement.

15. — The Lloyd Library, Cincinnati, Ohio, nous informe qu'elle n'a pas reçu nos Bulletins depuis 1913. Un envoi des années 1914 et 1915 a été fait. Aussitôt que nous aurons l'occasion d'avoir l'année 1925, nous lui expédierons.

17. — M. Courteville a préparé un relevé succinct des espèces propres à la zone intermédiaire entre la Thiérarchie et le plateau des Ardennes (Région d'Hirson et frontière belge). Ce résumé sera incomplet, les recherches ayant eu lieu pendant l'occupation allemande ; il n'a pu retrouver *Daphne mezereum* et *atropa belladonna* signalées par différents auteurs, mais peut-être disparues actuellement. Il annonce l'envoi de quelques graines de *Sonchus palustris* (prises commune d'Urcel près Laon en 1925). Ces graines n'ont pas germé.

21. — M. Bellivier envoie son article destiné au Bulletin et un compte rendu de M. Grégoire, relatif à l'exposition de champignons de Parthenay.

25. — M. Drouhet demande à être réintégré dans notre Société. C'est avec le plus grand plaisir que satisfaction lui est donnée.

26. — M. Chomont adresse une liste de plantes à offrir et recevrait avec plaisir de M. Gamin : *hyssopus aristatus*, *draba pyrenaïca*, *biscutella cichoriiifolia*, *agrostis pyrenaïca*, *juncus balticus*, *alsine cymifolia*, *cytisis supinus* et *decumbens*. Il lui manque un grand nombre de plantes du Sud-Ouest, mais il attendra la publication du Bulletin pour faire une demande aux botanistes, qui pratiquent des échanges.

Mars

1^{er}. — Bibliothèque de la Société royale de Belgique, demande Bulletins de la Société botanique des Deux-Sèvres manquant à sa collection.

10. — Université de Minnesota (Etats-Unis), demande Bulletins de la Société botanique des Deux-Sèvres, manquant à sa collection.

10. — Fédération Intellectuelle et Economique du Centre-Ouest de la France. Invitation à la réunion du 13 mars 1926 à 14 heures, au siège Central.

12. — M. le Dr Dérivé-Desgrardes. Réponse au sujet de l'augmentation de la cotisation. Est d'avis de continuer la publication du Bulletin et dans ce but de porter la cotisation à 10 francs ; de créer une cotisation de rachat équivalente à 15 ou 20 frs la cotisation donnant droit au titre de membre à vie.

17. — M. le Dr Guétrot envoie son article sur l'*Asplenium germanicum* ; il a pour but, par l'introduction de cet article dans le Bulletin, de rendre cette publication intéressante pour les sociétés étrangères et d'inviter les ptéridologues et les auteurs de grandes Flores à la consulter. Il ne voit aucun inconvénient à augmenter la cotisation.

18. — M. Cognet demande en communication un certain nombre de plantes fraîches assez communes dans les Deux-Sèvres. Satisfaction lui a été donnée pour un grand nombre.

19. — M. Orgebin opte pour la fixation à 10 francs de la cotisation de l'année 1927. Il a gardé un excellent souvenir de l'excursion dans la forêt de Mervent.

22. — M. Paisant, préfet des Deux-Sèvres remercie la Société du titre de membre d'honneur qu'elle lui a offert ; titre qu'il accepte avec empressement, heureux de témoigner ainsi l'intérêt qu'il porte à ses travaux, et dont il lui est très reconnaissant.

29. — Fédération Intellectuelle et Economique du Centre-Ouest de la France accuse réception de la somme de 50 francs, cotisation de la société pour l'année 1926.

Avril

27. — M. Chomont écrit de Pornic qu'il s'occupera de la Flore de la région, habitée temporairement par lui, et qu'il en rendra compte.

Mai

2. — M. Blaud (section Rochelaise) annonce l'envoi du compte rendu de l'excursion de Fouras et l'adhésion d'un nouveau sociétaire (M. Augé).

5. — M. Fouillade remercie de l'envoi du paquet de Brunelles de l'herbier Sauzé ; cet envoi lui a permis de constater que le nom de *Brunella pinnatifida* a été donné à des plantes très différentes : le plus souvent à l'hybride *Brunella intermedia* et plus rarement à des plantes non hybrides se rapprochant soit de *B. vulgaris* (une partie des échantillons Sauzé), soit de *B. alba à fleurs roses*, variété très rare et aussi intéressante que *B. intermedia*. Il rectifie la détermination de la plante adventice envoyée par M. Navrancourt de Rochefort-sur-mer, c'était le *Potentilla recta*. L'élève de M. Navrancourt, M. Mandreau, a trouvé aussi l'*Ambrosia artemisiæfolia*, plante également introduite dans la région de Rochefort.

12. — M. Rallet envoie l'adhésion de M. Delancize ; il espère organiser une excursion dans les environs de Lussac au début du mois de juin.

16. — M. Bruyant nous informe qu'il désire continuer à faire partie de la Société et nous adresse ses cotisations de 1925 et 1926.

17. — M. Bellivier, s'excuse de n'avoir pu assister à l'excursion du 9 mai à Bougon.

18. — M. le Dr Steck, bibliothécaire de la Société helvétique des sciences naturelles demande les Bulletins publiés depuis 1914.

23. — M. Michel ignorant que la Société avait été réorganisée demande sa réintégration. Sa demande a été agréée avec le plus grand plaisir.

27. — M. le Préfet des Deux-Sèvres nous invite en présence des difficultés financières actuelles de collaborer à la contribution volontaire demandée par le Parlement. Nous connaissons suffisamment les sentiments de dévouement de nos collègues pour être sûr qu'ils ne failliront pas à leur devoir en cette occasion.

28. — M. l'abbé Grelet confirme la détermination de *Pustularia calinus* et en donne la description parue dans le Bulletin de 1926. Il envoie en même temps pour la bibliothèque de la Société la diagnose de deux discomycètes nouveaux : *Neotiella crosalsiana* (Grelet) et *Trichopeziza hepatica* (Grelet et de Crozals).

Juin

7. — M. Fouchier propose une excursion pour ses élèves à la Lambertière et aux bois de la Foye, et exprime le désir de la voir fixer au 17 juin. Cette date ayant été retenue par M^{lle} Lévêque, directrice de l'École primaire supérieure de St-Maixent, l'excursion des élèves du Collège de Melle a été remise au 24 juin.

11. — M^{lle} Lévêque informe le Président qu'elle sera avec ses élèves à la gare de la Mothe (tramway) le 17 juin à midi et demi pour se diriger de là à Bagnaux et à Exoudun.

12. — M. Fouillade nous informe que la Section Charentaise

se dispose à organiser une excursion botanique dans les marais d'Aigrefeuille.

13. — M. Blaud confirme l'information de M. Fouillade précisant l'heure et le lieu du rendez-vous de l'excursion.

23. — M. Blaud envoie le compte rendu de l'excursion dans les marais d'Aigrefeuille, excursion dirigée par M. Parenteau, instituteur en retraite. Il nous envoie en même temps l'adhésion à notre Société de M. Fradin, pharmacien à Rochefort.

Juillet

17. — M. Cognet envoie deux plantes à déterminer : *Petasites fragrans*, *Gnaphalium germanicum*.

22. — M. Bouchet nous communique deux champignons : *Dædalea biennis*, *Cortinarius pseudo-bolaris*.

Août

8. — M. Courteville nous adresse quelques plantes réputées rares dans la région de Laon : *Globularia vulgaris*, *Maianthemum bибolium*, *Ophrys arachnites*. Il mentionne une plante adventice, qui se répand beaucoup dans son pays depuis quelque temps (*Matricaria discoidea*). Cette matricaire a été trouvée en assez grande abondance dans notre excursion du 16 juillet 1925 à Saint-Hilaire-la-Palud (Voir Bulletin de l'année 1926, page 83). M. Courteville désire avoir deux exemplaires de plantes, 1° *Urtica pilulifera*, 2° *Cuscuta bidentis*. M. Gamin lui en fait l'envoi.

12. — M. Fouillade rectifie deux petites coquilles glissées dans sa (*Note sur quelques plantes nouvelles ou critiques de la Charente Maritime*), note parue dans le Bulletin de l'année 1926 :

Page 42, ligne 10 du bas, au lieu de palme lire : plane.

Page 45, ligne 5 du bas, au lieu de lanciniata lire : laciniata.

Rectification à faire aussi dans le compte rendu de l'herborisation à Port des Barques et à la pointe du Chay :

Page 71, ligne 2 du bas, au lieu de *Medicago ovoïdea* lire : *Medicago ononidea*.

Page 72, tout le passage des lignes 15 à 20 est à rétablir ainsi : « Dans un pré *Ranunculus Baudotii* et *Ranunculus trichophyllos* et leur hybride \times *R. Segretii Filix*, ainsi que *R. Drouetii*. Dans un pré avoisinant, croissent ensemble *Orchis laxiflora*, *orchis palustris* et leur hybride \times *O. Lloydianus* (Rouy), *Brunella intermedia*, hybride de *B. vulgaris* avec *B. alba*. On n'a rencontré ni *Ranunculus divaricatus*, ni *R. Llyodii* et les *Batrachium* ont été trouvés dans les fossés.

27. — M. Pellisson de Léchailler par Mortagne-sur-Gironde (Charente-Inférieure) nous signale le fait curieux d'un pied d'*athæa officinalis* à fleurs rouge-mauve, croissant au milieu de

guimauvès à fleurs blanches. Cette plante d'un âge avancé et indéterminé, puis que M. Pellisson âgé de 77 ans déclare l'avoir toujours vue, possède une invariable fixité quant à la couleur de ses fleurs ; mais elle est incapable de se reproduire d'après les divers essais tentés par les semis. Du reste le pied est unique, paraît-il, et ne s'est jamais reproduit lui-même par ses propres semences. Nous avons pu constater cette couleur rouge mauve des fleurs par l'envoi de fragments de tiges.

27. — M. Courteville remercie de l'envoi de : *Urtica pilulifera* et *Cuscuta bidentis* et annonce l'envoi de *Sonchus palustris*.

Septembre

1^{er}. — M. Touraine a conféré avec M. Guillaume sur l'éventualité d'une excursion mycologique dans les environs de Châteauroux ; mais en raison de la sécheresse persistante, il faut attendre pour fixer une date définitive.

2. — M. Navrancourt retiré de la pharmacie active nous indique sa nouvelle adresse à La Rochelle. Il signale la présence à Soubise près Rochefort de *Rubia tinctoria*, il y en a une haie de près de 10 mètres.

4. — M. Thibault de passage à Parthenay et devant y résider six à sept jours demande s'il n'y a pas une excursion mycologique projetée pour cette époque.

6. — M. le Préfet des Deux-Sèvres nous informe que le Conseil Général a maintenu pour 1927 la subvention de 100 francs allouée précédemment. Il ajoute que le Conseil Général verrait avec plaisir la fusion de notre Société et celle de la Société de vulgarisation des sciences naturelles, ces deux sociétés poursuivant un but commun. De plus le Conseil Général serait disposé, si cette fusion était opérée, de maintenir le total des deux subventions. — Bien loin d'être opposés à cette fusion, nous verrons avec le plus grand plaisir revenir parmi nous nos frères séparés, puisque la Société de vulgarisation est un rameau détaché en 1910 de la Société botanique des Deux-Sèvres.

7. — M. Thibaud remercie de la proposition, qui lui est faite d'une promenade mycologique, pour le 11 septembre dans la forêt de l'Hermitain.

8. — M. le Dr Guétrot recevrait avec plaisir quelques champignons intéressants de notre contrée.

9. — M. Pellisson au sujet de *athœa officinalis* à fleurs rouge-mauve nous adresse une longue et intéressante lettre que nous insérerons dans le Bulletin.

21. — M. Thibault nous adresse le compte-rendu de la promenade mycologique du 11 courant dans les bois de l'Hermitain.

21. — M. Pavis nous informe de son changement d'adresse.

22. — M. le Dr Guétrot remercie d'un envoi de champignons récoltés dans le bois du Fouilloux et nous annonce un article pour le Bulletin de 1927.

26. — M. Souché nous exprime les regrets de ses filles de n'avoir pu assister pour cause de santé à l'excursion mycologique dans les bois du Fouilloux.

29. — M. Bellivier remercie de l'envoi d'un échantillon de *Boletus Dupainii* récolté dans le bois du Fouilloux.

Octobre

7. — M. Touraine propose une excursion mycologique dans les environs de Châteauroux pour le jeudi 14 courant, avec lieu de rendez-vous à la gare de Montierchaume ; on profiterait de cette excursion pour organiser la section berrichonne.

11. — M. Guillaume, obligé de s'absenter pour quelques jours, exprime ses vifs regrets de ne pouvoir assister à l'excursion de Montierchaume.

11. — M. Rallet regrette de ne pouvoir assister à l'excursion de Montierchaume ; il verra avec beaucoup de plaisir la formation de la Section berrichonne. Pour diverses raisons indépendantes de sa volonté, il n'a pu mettre à exécution le projet d'excursion botanique, aux environs de Lussac. Il espère réussir l'année prochaine, avec d'autant plus d'espoir qu'il vient d'acquérir une aide précieuse, dans la personne de notre collègue M. Thébault de Pons, nommé récemment directeur de l'Ecole Primaire supérieure de Montmorillon.

12. — M. Pignenet, parti d'Argenton-sur-Creuse pour habiter à Tours, exprime ses regrets de ne pouvoir assister à l'excursion de Montierchaume. Il se met gracieusement à notre disposition pour nous procurer des champignons pour nos expositions. Il a récolté *Boletus tuberosus*, *Lactarius torminosus*, *Boletus lividus*, *Lactarius piperatus* et *Cladomeris frondosa*.

15. — M. Bellivier nous communique ses récoltes : *Mycena Seynii*, *Hypholoma dispersum*, *Pleurotus dictyorrhizus*, *Irpea violaceus*, *Pluteus semi-bulbosus*.

Communication importante. — Il a récolté les premières *amanites citrines*, il en a mangé 3 échantillons du poids de 60 grammes, frits dans du beurre après les avoir fait bouillir dans un peu d'eau, il n'a pas été incommodé. C'est une nouvelle preuve de l'innocuité de l'*amanite citrine*.

17. — M. Touraine nous envoie le compte rendu de l'excursion mycologique dans les bois de Montierchaume et nous informe de la création de la Section berrichonne.

18. — M. Pignenet a récolté un *Stropharia coronilla*, une forme blanche d'*Amanita citrina* (reconnaissable à son odeur de rave),

une *Amanita muscaria* sans verrues sur le chapeau et ressemblant à *A. caesarea*, mais les lamelles blanches ne laissent aucun doute.

20. — M. Chomont remercie M. Gamin des plantes qu'il lui a envoyées, il envoie une liste d'oblata pour être insérée dans le Bulletin ; il a correspondu avec notre collègue M. l'abbé Fournier, avec lequel il a fait des échanges intéressants.

20. — M. Pigrenet annonce un envoi de champignons pour l'exposition de la Rochelle.

22. — M. Brébinaud demande la livraison d'un exemplaire de notre Bulletin de 1926 qu'il a trouvé très intéressant.

23. — M. l'abbé Fournier en nous exprimant ses regrets de n'avoir pu assister à l'excursion de Montierchaume nous informe de son changement d'adresse. Il a reçu 3 demandes d'envois de plantes à la suite de la publication de la liste de ses oblata dans le Bulletin. Il a reçu des échantillons en retour et il espère que les relations commencées auront une suite favorable. Il nous promet une nouvelle liste d'oblata pour janvier prochain.

Novembre

5. — M. Bellivier nous communique ses récoltes faites dans les bois de la Mare, près Parthenay : *Paxillus lamellirugus*, *Flammula sapinea*, *Cortinarius erythrinus*, *C. incisus*, *C. fasciatus*, *C. Quelii*, *C. albo-violaceus*.

6. — M. Navrancourt en résidence à Ruffec nous adresse deux champignons pour détermination : *Collybia dryophila*, *Clitocybe dealbata*.

12. — M. Brébinaud remercie de l'envoi du Bulletin de 1926 et se réjouit de la vitalité recouvrée par notre Société. Il recevrait avec plaisir un échantillon de *Boletus tumidus*. Il se plaint de la pénurie mycologique occasionnée par la sécheresse et ne peut à cause de celle-ci profiter de la proximité des bois et des friches existant dans le pays où il passe ses vacances. Il a consommé sans aucun danger une omelette à laquelle il a ajouté des *Boletus luridus*, il a trouvé ce champignon assez bon malgré son aspect peu engageant.

12. — M. Touraine veut bien se charger du recouvrement des quittances de nos collègues de Châteauroux. Il nous fait part en outre de ses récoltes mycologiques, la fin de l'automne ayant été beaucoup plus riche que le commencement : *Lactarius torminosus*, *Tricholoma terreum*, une forme pâle et presque blanche du *russula lepida*.

12. — M. Pigrenet remercie d'un envoi de champignons que nous lui avons fait, en échange de ceux qu'il nous avait adressés pour l'exposition de la Rochelle. Il nous fait part de ses récoltes dans

les environs de Tours : *Amanita pantherina*, une forme d'*amanita muscaria* qu'il croit être *A. gemmata* (Fries), *Hygrophorus pratensis*, *Psalliota xanthoderma* reconnaissable à son odeur forte caractéristique.

12. — M. Rallet envoie pour confirmation de ses déterminations : *Tricholoma pessundatum*, *Pholiota ægerita*. Il écrit que la poussée des champignons a été absolument insignifiante dans la région montmorillonnaise, pendant cet automne. Il nous annonce pour le Bulletin une note sur les résultats de ses herborisations de l'année.

14. — M^{me} Pope a trouvé le Bulletin de 1926 particulièrement intéressant. Elle nous adresse pour le Bulletin de 1927 une ravissante poésie : « *En cueillant des fleurs* », qu'elle a dédiée par reconnaissance à la mémoire du regretté fondateur de notre Société, B. Souché. — Nous nous ferons un pieux devoir et un grand plaisir d'insérer cette poésie dans notre Bulletin.

19. — M. Dangeard, professeur de botanique à la Sorbonne nous prie d'effacer du Bulletin la mention relative à son décès en nous disant que sa santé n'avait jamais été meilleure. — Très heureux d'avoir été induit en erreur, nous avons reçu cette lettre avec beaucoup de plaisir et nous ne manquerons pas de faire une rectification dans le présent Bulletin, avec le vif regret d'avoir donné créance à cette fausse nouvelle.

22. — M. Godet nous communique un champignon récolté sous les cèdres de son parc : *Clitocybe inversa*.

24. — M. Bouchet nous invite à une excursion mycologique dans la forêt de St-Hilaire pour le dimanche 28 ; excursion organisée par la Société de pharmacie de la Vienne et la Section poitevine de la Société botanique des Deux-Sèvres. Un compte-rendu de cette promenade paraîtra dans le Bulletin.

28. — M. Métay nous adresse un envoi de champignons : *Mycena pura*, *Peziza aurantia*, *Panus stipticus*, *Flammula ochrochlora*, *Lenzites flaccida*, *Polyporus versicolor*, *Polyporus velutinus*.

29. — M. Godet en remerciant de la détermination du champignon envoyé demande son admission dans la Société. Son désir est agréé avec plaisir.

29. — M. Touraine nous adresse les cotisations de nos collègues de Châteauroux. Il a récolté dans le jardin public de cette ville : *Lactarius deliciosus*, *Pholiota aurea* sur laurier cerise et divers *Inocybes*.

Décembre

2. — M. Pigrenet nous adresse les cotisations de nos collègues de Tours. Il nous annonce son départ pour la région parisienne et manifeste en même temps son désir de rester des nôtres.

10. — M. Méta y nous envoie un colis de champignons à examiner : *Collybia velutipes*, *Clitocybe nebularis*, *Stereum lilacinum*, *Merulius niveus*, *Mycena gypsea*, *Mycena filopes*, *Mycena vitilis*, *Polyporus adustus*.

11. — M^{lle} Beauchant nous adresse les cotisations de nos collègues de Poitiers.

23. — M. Delancize désirerait s'adonner davantage à la connaissance des champignons. — Nous ne demandons pas mieux que de lui faciliter cette étude, soit par les déterminations des espèces qu'il voudra bien nous envoyer, soit par des excursions possibles aux environs de Tours.

24. — M. Bellivier nous envoie les cotisations de nos collègues parthenaisiens. — Nos félicitations et nos sincères remerciements pour leur générosité.

24. — M. Courteville nous adresse un champignon informe ayant poussé dans une complète obscurité et provenant d'une cave dans la région de Laon. — Ce champignon soumis à l'examen de M. le Dr Mahen, 44, Avenue du Maine (Paris), spécialiste en champignons obscuricoles, serait un individu mal conformé et stérile du *Polyporus lucidus*.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MARS 1926

(tenue à Niort)

Présidence de M. V. Dupain

Le Président remercie notre distingué collègue, M. Emile Naslin, membre du Conseil général des Deux-Sèvres, d'avoir obtenu de cette assemblée une subvention de 100 frs grâce à son intervention.

Le Trésorier fait connaître la situation de la caisse dont l'avoir est modeste.

Le Président résume les travaux de la Société en 1925 : herborisations et expositions mycologiques de Niort, Parthenay et La Rochelle, dont le compte rendu figure au Bulletin de 1926.

Il parle ensuite de l'utilité de la récolte des plantes officinales ; M. Naslin pense qu'il serait possible d'en faire effectuer le ramassage : la difficulté est de trouver des débouchés.

L'Assemblée ratifie les admissions des membres faites dans les séances tenues au cours des herborisations en 1925, prononce l'admission de 9 nouveaux membres, la réintégration de 3 anciens, et enregistre la démission de 3 membres.

Le montant de la cotisation, qui a fait l'objet d'un referendum, a été fixé à 10 frs par 82 voix sur 86 votants.

Le Président informe l'Assemblée du geste généreux de M. Clément Ménard, notre collègue, Conseiller général des Deux-Sèvres, qui lui a adressé 120 frs pour sa cotisation de 1926 : l'Assemblée vote à l'unanimité des remerciements sincères à son sympathique bienfaiteur.

Puis il exprime les regrets qu'éprouve la Société d'avoir vu disparaître 8 de ses membres et adresse à leurs familles les sincères condoléances de l'assemblée.

M. le Préfet des Deux-Sèvres sera sollicité d'accepter le titre de président d'honneur, décliné par M. Billecard, son prédécesseur mais accepté par ceux qui l'avaient précédé dans l'administration du département.

Il est décidé qu'un service d'échange de plantes sera organisé, et que le Bulletin contiendra la liste des *oblata* et des *desiderata*.

Le projet d'un Bulletin trimestriel est ajourné en raison de la situation financière.

L'Assemblée vote à l'unanimité, l'adhésion de la Société à la Fédération intellectuelle et économique du Centre-Ouest.

Présentation de plantes printanières vraiment précoces : *Adoxa moschatellina*, *Corydalis bulbosa*, *Lathyrus macrorhiza*, *Luzula Forsteri*, *Anemone nemorosa*, *Isopyrum thalictroïdes*, *Potentilla splendens* et *fragariastrum*, *Cardamine pratensis*, *Lathrœa clandestina*, *Fritillaria Meleagris*.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1926

Présidence de M. Dupain, président

Réintégration sur leur demande de 2 anciens membres.

SÉANCE DU 4 JUILLET 1926

*Présidence de M. Bouchet
Vice-Président de la Section Poitevine*

Présentation et admission de 3 nouveaux membres.

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 1926

Présidence de M. V. Dupain

Présentation et admission de 3 nouveaux membres.

Admissions pour l'année 1927 pendant l'impression du Bulletin

- M^{me} Proust, institutrice à Parthenay (1927), présentée par MM. Bellivier et Dupain.
- M. Jean Godet, rue du Duc, La Rochelle (1926), présenté par MM. Victor et Jules Dupain.
- M. Tonneries Maurice, pharmacien à Montmorillon, présenté par MM. Rallet et Dupain.
- M. Sauquet, directeur du Collège de Civray, présenté par MM. Chataigner et Dupain.
- M^{lle} Migot, directrice du Cours supplémentaire à Montmorillon.
- M^{lle} Bourgoïn, institutrice à Montmorillon, présentées par MM. Thébault et Rallet.
- M. Liège, instituteur à Montmorillon, présenté par MM. Thébault et Rallet.
- M. Roblin, pharmacien à Poitiers, présenté par MM. Bouchet et Dupain.
- M. Pajard, pharmacien à Ligugé (Vienne), présenté par MM. Bouchet et Dupain.
- M. Penot, étudiant en pharmacie, à Vivonne, présenté par MM. Bouchet et Coulongeat.

SECTION BERRICHONNE

- M. Bellier André, négociant, 71, rue Nationale, à Châteauroux (1927), présenté par MM. Gaujard-Rome et Touraine.
- M. Boisbourdin C., agent d'assurances, 6, rue Bertrand, à Châteauroux (1927), présenté par MM. Gaujard-Rome et Touraine.
- M. Duplan C., professeur d'Ecole normale, 8, rue de la Fuie, à Châteauroux (1927), présenté par MM. Thibault et Touraine.
- M. Jadot (capitaine), professeur de préparation militaire, 1, rue de la Châtre, à Châteauroux (1927), présenté par MM. Thibault et Touraine.
- M^{lle} Leralle Jeanne, professeur du Cours complémentaire, rue de la République, à Châteauroux (1927), présentée par MM. Thibault et Touraine.
- M^{lle} Massé Madeleine, professeur du Cours complémentaire, 5, rue Pinette, à Châteauroux (1927), présentée par MM. Thibault et Touraine.
- M. Perrier, professeur au lycée, 15, Avenue de Déols, à Châteauroux (1927), présenté par MM. Thibault et Touraine.
- M. Savigné A., docteur vétérinaire, 3, rue Jean Jaurès, à Châteauroux (1927), présenté par MM. Maillot et Touraine.
- M. Touratier, instituteur à St-Maur-sur-Indre (1927), présenté par MM. Gaujard-Rome et Touraine.

M. Vatan H. (abbé), professeur d'Institution Libre, 10, rue des Américains, à Châteauroux (1927), présenté par MM. Maillet et Touraine.

M. Argenton André, à Saint-Maixent-l'École.

SOCIÉTAIRES DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE 1926

Ingueneau Léon, vétérinaire principal en retraite, officier de la Légion d'Honneur.

Ricôme, professeur de botanique à la Faculté des sciences de Poitiers.

Caillon, horticulteur à Niort, fondateur.

RECTIFICATION. — Dans le dernier Bulletin page 110 à l'article « Sociétaires décédés » nous avons mentionné sur de faux renseignements la mort de notre illustre et dévoué collègue, M. Dangeard, professeur à la Sorbonne. Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs, que cette nouvelle était dénuée de fondement et que la science et notre modeste société jouiront longtemps encore, nous l'espérons, des services de ce savant botaniste.

AVIS IMPORTANT — COTISATIONS

Le Bureau de la Société botanique des Deux-Sèvres (Société régionale) renouvelle à ses adhérents l'information qu'il ne sera plus envoyé de quittances, le reçu de la poste étant suffisant pour justifier du paiement.

Nous mettrons dans chaque Bulletin distribué un mandat de chèques postaux N° 21579 à Bordeaux au nom de la Société. Il suffira au sociétaire de remettre ce mandat de chèques à la poste en versant la somme de 10 francs 40 centimes. Ceux, qui n'auront pas versé leur cotisation à notre compte avant le 1^{er} septembre 1927, sont informés qu'ils recevront une traite postale augmentée des frais de recouvrement.

NOTA. — A cette occasion le Bureau de la Société adresse ses bien sincères remerciements aux collègues généreux qui nous ont

adressé un supplément de cotisation à titre de contribution volontaire. Grâce à ce boni et à l'augmentation de la cotisation, nous essaierons de donner un peu plus d'importance à notre Bulletin.

AUTRE AVIS. — De temps à autre on nous demande des Bulletins des années précédentes afin de compléter des collections. Nous avons le regret d'informer nos collègues, que malgré nos recherches réitérées, nous sommes obligés de constater que ces opuscules sont très rares et, que souvent il ne nous est pas possible de satisfaire aux demandes. Jusqu'au 1^{er} janvier 1927 nous avons fait payer le volume cinq francs, prix de la cotisation annuelle ; dorénavant nous avons décidé d'élever cette somme à 10 francs prix de la cotisation actuelle.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletins et travaux des Sociétés, avec lesquelles nous faisons l'échange, reçus pendant l'année 1926

- ALGER. — Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord.
Bulletins : Tome XVI^e année 1925 N^{os} 8-9.
— Tome XVII^e année 1926 N^{os} 1-2-3-4-5-6-7-8.
Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord.
N^o 1. Contributions à l'Ornithologie du Sahara central et du Sud-Algérien.
- BELFORT. — Société Belfortaine d'Emulation. Bulletin N^o 40, année 1924.
- BLOIS. — Société d'Histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher. Bulletin N^o 18, année 1925.
- BORDEAUX. — Société Linnéenne de Bordeaux. Procès-verbaux. Tome LXXVII, année 1925.
- BOURG. — Société des Naturalistes et des Archéologues de l'Ain. Bulletin N^o 40, 29^e année, janvier 1926.
- DUNKERQUE. — Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, les lettres et des arts. Bulletin, année 1925.
- ELBEUF. — Société d'étude des sciences naturelles et du musée d'Histoire naturelle d'Elbeuf.
Bulletin : 42^e année, 1924.
— 43^e année, 1925.
— 44^e année, 1926.

- LE HAVRE. — Société d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre. Bulletin N° 92, année 1922.
- LAVAL. — Société de Mayenne, Sciences. Bulletin, année 1924.
- POITIERS. — Société d'Agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.
Bulletin, année 1925, N°s 392-393.
— année 1926, N°s 394-395-396.
- CENTRE-OUEST DE LA FRANCE. — Revue générale, Bulletin N° 1.
- SAINT-ETIENNE. — Société d'Agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire.
Annales, Deuxième série :
Tome XXXI, N° 69, année 1925, 1^{er} semestre.
Tome XXXII, N° 70, année 1925, 2^e semestre.
Tome XXXIII, N° 70, année 1926, 1^{er} semestre.
- TOULON. — Société d'Histoire naturelle de Toulon. Annales, année 1925.
- VERSAILLES. — Société des Sciences de Seine-et-Oise, de la Beauce et de la Brie.
Année 1925. Tome VI. Fascicules N°s 3-4-6.
Année 1926. Tome VII. Fascicules N° 1-2-3-4-5.
- BRUXELLES. — Société Royale de Botanique de Belgique.
Bulletins, Tome LV, fascicule N° 2 (1923).
— Tome LVI, fascicules N° 1 (1923), N° 4 (1924).
— Tome LVII, fascicules N°1 (1924), N° 2 (1924).
— Tome LVIII, fascicules N° 1 (1925), N° 2 (1926).
— Tome LIX, fascicule N° 1 (1926).
- CINCINNATI OHIO. — Bulletin of the Library of Botany, Pharmacy (Etats-Unis) and materia medica. Entomological séries N°s 3-4-5. Botany séries N° 3.
- LEIDEN. — A critical revision of the genus *Aristida* by J. Th. Hermand (Hollande). N° 54 (1926).
- MONTEVIDEO. — Catalogo de semillas del jardin botanico de Montevideo. Année 1926-27.
- MINNESOTA. — University of Minnesota agricultural experiment station, Etats-Unis.
Bulletin 201. — Décembre 1922.
Bulletin 216. — June 1924.
Bulletin 217. — June 1924.
Bulletin 218. — Décembre 1924.
Bulletin 219. — February 1925.
Bulletin 220. — May 1925.
Bulletin 221. — August 1925.
Bulletin 222. — August 1925.

Bulletin 223. — September 1925.

Bulletin 224. — November 1925.

Research Publications of the University of Minesota.

Studies of the Biological sciences number 5 (november 1924).

MISSOURI. — Annales of the Missouri Botanical Garden.

Volume XII, Number I, february 1925, N° 2, April 1925. N° 3, september 1925.

Volume XIII, Number I, february 1926. N° 2, april 1926. N° 3, september 1926.

RIGA. — Latvijas Universitates Botaniska Darza Raksti. Acta horti botanici universitatis Latviensis, année 1926, N° 1.

ZÜRICH. — Beiträge zur Kryptogamenflora der Schweiz.

Année 1923.

Notes et ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1926

Extrait du Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord :

1° Végétaux adventices observés dans l'Afrique du Nord par MM. L. Ducellier et R. Maire.

2° Extrait du Bulletin de la Société mycologique de France, Tome XLI, 2° fascicule :

Discomycètes nouveaux (1^{re} série), par M. l'abbé Grelet.

ANNONCE. — On demande à acheter 1° Un *cooke*. Illustrations of British fungi. 2° Un *Fries-Icones*. 3° Un *Persoon mycologia Europæa*. *S'adresser au Président*.

BUREAU ÉLU LE 27 MARS 1927

(1927-1930)

Président : M. V. DUPAIN.
Vice-Présidents : MM. FOUILLADE.
GAMIN.
EUGÈNE SIMON.
Secrétaire : M. COYALT.
Secrétaire adj. : M. GAZEAU.
Trésorier : M. SAINVET.
Trésorier adj. : M. E. DUPONT.
Bibliothécaire : M. VENTADOUX.
Assesseurs : MM. BRÉBINAUD.
GUIGNARD.
D^r MOREAU.

TABLE DES MATIÈRES

Bureau de la Société	3
Service de reconnaissance des plantes	4

ETAT DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Liste des membres par département et par ordre alphabétique	5
---	---

TRAVAUX DES SOCIÉTAIRES

Histoire des Hybrides de <i>Scirpus</i> , par M. le Dr Guétrot ..	15
Note sur une Rose critique de la Charente-Maritime (<i>Rosa pervirens</i> Gr.), par M. A. Fouillade	36
A propos des noms latins et des noms français des plantes, par M. A. Fouillade	54
Petite note sur l' <i>Helvella sulcata</i> Afz. et ses différentes variétés, par M. L. Grelet	61
Note sur quelques plantes exotiques importées par l'industrie lainière, par M. Touraine	64
La flore des Landes, des friches et des bois en terrains calcaires, par M. P. Brebinaud	69
A propos d'une plante rare, par M. Eug. Simon	83
Note relative à la flore de la région de Laon, par M. H. Courteville	85
Reproduction de la lettre de M. Pellisson, au sujet de l' <i>Atheca</i> à fleurs roses	90
Aperçu des propriétés médicinales, industrielles, agricoles et alimentaires des plantes indigènes les plus communes, par M. V. Dupain	92
A la mémoire de M. Souché	106
Charmes du Bois du Fouilloux	108
A propos de <i>Draba verna</i> L., par M. E. Coyault	109

HERBORISATIONS ET RÉUNIONS DE LA SOCIÉTÉ

Excursions générales de botanique	110
17 juin 1926. — Bagnaux et Exoudun (spéciale aux élèves de l'Ecole primaire supérieure de filles de Saint-Maixent-l'Ecole)	118
11 septembre 1926. — Forêt de l'Hermitain (promenade mycologique)	120
16 novembre 1926. — Excursion mycologique	121

Section Berrichonne :

14 octobre 1926. — Bois de Montierchaume, Indre (excursion mycologique)	122
---	-----

Section Charentaise :

25 avril 1926. — Excursion à Fouras	123
20 juin 1926. — Excursion à Aigrefeuille	124

Section Poitevine :

28 novembre 1926. — Forêt de Saint-Hilaire (excursion mycologique)	124
22, 23, 24 octobre 1926. — Exposition mycologique à La Rochelle	126
Echange de plantes	126

CORRESPONDANCE

Extraits	127
----------------	-----

PROCÈS-VERBAUX

Résumés	136
Admissions pour l'année 1927 pendant l'impression du Bulletin	138
Sociétaires décédés pendant l'année 1926	139
Avis important. Cotisations	139

BIBLIOGRAPHIE

Bulletins et travaux des Sociétés reçus en 1926	140
Notes et ouvrages offerts à la Société	142

Impr. GARNIER et C^{ie}, Saint-Maixent-l'École.
